



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture

Mémoire de Master en Architecture.

Thème de l'atelier : Architecture urbaine.

**Récupération des friches urbaines pour la valorisation des
centralités en formation – cas du boulevard 11 décembre 1962
à Blida-**

P.F.E : Conception d'un ilot ouvert mixte

Présenté par :

GECEM, Sarah, M201532038085.

KEBAILI, Warda, M201532029349.

Groupe : **03.**

Encadrées par :

- Dr. Arch. ZERARKA Mohamed

Assisté de :

- Mme MAHINDAD Mounia

- Mme ZERARKA-AICHAOUI Ibtissem

Membres du jury :

- President : Mr. HIRECHE Mohamed

- Examineur : Mr. DERDER Mustapha.

- Rapporteur : Dr. ZERARKA Mohamed

Septembre 2020



Remercîment

Nous tenons tout d'abord à remercier DIEU le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous adressons nos profondes gratitudee à nos encadreurs :

Dr. Arch. ZERARKA Mohamed

Mme MAHINDAD Mounia

Mme ZERARKA-AICHAOUI Ibtissem

Pour le suivi et l'encadrement qu'ils nous ont apporté.

Nous souhaitons ainsi, remercier tous les membres de notre jury :

Mr. HIRECHE Mohamed pour avoir accepté de présider le jury

Ainsi que **Mr. DERDER Mustapha** pour avoir examiné notre modeste travail.

Nos respects Ainsi que tous les enseignants depuis le cycle primaire jusqu'aux études supérieures. Car si nous soutenons aujourd'hui c'est grâce à leurs fonctions éminentes dans notre réussite, la transmission de leurs connaissances et leur savoir faire.

Enfin, il nous est agréable d'adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin, aides et conseils lors de l'élaboration de ce



Dédicace :

Je commence par remercier Allah de m'avoir donné le courage, la santé et la volonté pour accomplir ce travail avec passion

الحمد لله

Je dédie ce modeste travail à : mes très chers parents. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler, que dieu leurs procure bonne santé et longue vie.

A toute ma famille GACEM, mes sœurs, mes frères et de manière spéciale à la personne qui a été toujours fidèle et à mon service« SEMSARI Selma» et que dieu le protège.

A mes très chers amis

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible, et à toute personne qui occupe une place dans mon cœur je dis merci.

GASEM Sarah





Dédicace :

Je dédie mon modeste travail :

A mes très chers parents pour leur patience, leurs soutiens, leurs sacrifices, et leur encouragement. Pour ceux qui m'ont entourée pour que rien n'entrave le déroulement de mes études.

Pour vous papa et maman, et j'espère être toujours à la hauteur de vos espérances.

A mes belles sœurs et ses enfant ; Sisi, Ali, Nour han, Alae, et Tasnim.

A mon cher frère et sa femme.

A mon marie qui me toujours pousser pour le bonheur dès que je le connais.

A touts mes amie.

Je le dédie à tous ce qui m'a donné leur moindre coup de pouce pour réussir ce travail.

KEBAILI Warda



Résumé :

La ville de Blida durant toute son histoire a subi des transformations qui sont le résultat de différents critères : parmi eux, la géomorphologie du site et les axes principaux de la ville qui peuvent présenter des centralités urbaines.

Les centralités urbaines sont des moyens de comprendre et de créer des organisations urbaines. L'étude de leur production permet de repenser avec un nouveau regard, les raisons et les méthodes utilisées pour former la centralité, puis d'évaluer leur pertinence et leur efficacité dans le temps.

D'un autre côté, la route est le premier élément de structuration de l'espace urbain et sa permanence essentielle, considéré comme l'un des principaux agents de transformation de la morphologie urbaine.

Notre recherche s'intéresse aux friches urbaines pour exploiter leurs potentiels de récupération et de développement, pour la construction de nouveaux projets urbains pour la valorisation des centralités.

Dans ce contexte, notre étude de cas menée sur les friches urbaines situées au cœur de la centralité 11 décembre 1960 dans la ville de Blida, préconise des recommandations pour une stratégie efficace de récupération de ces friches pour, d'une part, la valorisation de la centralité et d'autre part, pour l'introduction de la notion de l'îlot ouvert mixte.

A travers de notre projet urbain intitulé « **la récupération des friches urbaines pour la valorisation des nouvelles centralités** ». Nous ramène à la centralité d'une nouvelle attractivité. Pour cela, nous proposons le développement de la structure de la ville et l'espace public par la projection d'un nouveau quartier à grande mixité fonctionnelle, ce projet est plus clarifié par la conception d'un îlot ouvert mixte.

Mots clés : la centralité urbaine, le projet urbain, le renouvellement urbain, les friches urbaines, l'îlot ouvert.

TABLE DES MATIERE :

Remerciements

Dédicace

Résumé

Table des matières

CHAPITRE 01 : CHAPITRE INTRODUCTIF

1. Introduction générale.....	1
2. Problématique de recherche.	4
3. Les hypothèses.....	9
4. Les objectifs.....	9
5. La démarche méthodologique.....	9
6. Structure du mémoire.....	11

CHAPITRE 02 : ETAT DE CONNAISSANCE

I. INTRODUCTION.	12
II. LA LITERATURE.....	14
III. CONCEPTS, NOTION ET IDEES.....	15
1. La centralité urbaine : qu'elle est sa valeur dans les villes d'aujourd'hui	
2. Espace public : l'évolution de l'espace public et leur rôle dans le projet urbain.....	19
3. Le projet urbain : la recherche d'une solution et une alternative pour intervenir	25
3.1.Le renouvellement urbain : la politique de reconstruire la ville sur elle-même	
4. Les friches urbaines : de la connaissance à l'intervention	32
5. L'ilot ouvert : Quelle place l'ilot ouvert doit-il prendre dans notre ville ?.....	37
IV. ANALYSE THEMATIQUE.....	40

1. Introduction
2. Analyse d'exemple :le réaménagement de la porte des Lilas à Paris
3. Analyse d'exemple : Euralens ; Nouvelle métropole, Nouvelles ambitions, France
4. Analyse comparative des exemples
5. Recommandations.

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

1.	INTRODUCTION	46
2.	PRESENTATION DU CAS D'ETUDE.....	47
3.	LECTURE DE LA VILLE DE BLIDA.....	49
	3.1.Structure de territoire et sa relation avec l'implantation de la ville.	
	3.2.Genèse, formation et transformation de la ville.	
	3.3.Schéma historico morphologique.	
	3.4.Schéma des centralités.	
	3.5.ANALYSE DE L'AIRE D'ETUDE 11 DECEMBRE 1960.	53
4.	ANALYSE DE L'AIRE D'INTERVENTION, l'intersection du 11 décembre et Kritli Mokhtar.	56
5.	LE PROJET URBAIN.....	57
	1. Genèse de la forme urbaine	
	2. Le schéma de structure	
	3. Le plan d'aménagement	
	4. Le programme	
	5. Schéma de composition	
6.	LE PROJET ARCHITECTURAL.....	65
	<u>CONCLUSION GENERALE</u>	78
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	80
	<u>ANNEXE</u>	82

LISTE DES ABREVIATIONS :

A.D.E.M.E	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,
l'ADEUS	agence développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise.
AUCAM	Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole.
A.P.C	Assemblée populaire communale.
Cr Métal	Carmeli de métal.
CIAM	Congrès international d'architecture moderne.
D.U. A.C	La direction d'urbanisme et d'aménagement communal.
EPFN	Etablissement Public Foncier de Normandie.
LIFTI	Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes.
P.D.A.U	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.
P.O.S	Plan d'occupation des sols.
PLU	Plan local d'urbanisme.
PLUI	Plan d'urbanisme international.
SCoT	Schéma d'organisation de territoire.
SETRA	Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements.
S.N.T.A	Société national des tabacs et des allumettes.
L'U.R.B.A.B	Centre d'études et de réalisation en urbanisme de Blida.

ZAC	Zone d'aménagement concerté.
-----	------------------------------

An aerial photograph of a city, likely Paris, with a yellow dashed line outlining a central urban area. The text is overlaid on this central area.

Chapitre 01 : **chapitre** **introduction**

Introduction à la thématique générale de ‘l’Architecture des Centralités’

Dans le cadre du master ‘Architecture Urbaine’

Dans le cadre du master ‘Architecture Urbaine’, inscrit dans notre cas au sein de la thématique générale du ‘Projet Urbain en tant qu’alternative aux instruments d’urbanisme’, nous développerons cette année la problématique spécifique de ‘l’Architecture des Centralités’.

Cette thématique s’insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l’approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l’urbanisme moderne.

S’appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d’une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l’urbanisation et de ses formes.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd’hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l’espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l’idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu’on s’efforce de substituer à un autre : l’urbanisme opérationnel, et qui peut s’exprimer plus ou moins en fonction de seuils »¹.

Il s’agira alors, d’une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d’urbanisme, et, d’autre-part, situer la démarche du projet urbain entre continuité avec les données de la ville historique et référence à l’expérience de la modernité.

Dans la démarche du master ‘Architecture Urbaine’, le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l’enseignement du projet architectural et urbain.

¹ Bonillo J. L., L’analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur ‘Contribution au projet urbain’, qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d’assurer la ‘conformation’ du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l’industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L’histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l’obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d’aujourd’hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d’œuvre, moyens de production) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l’origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d’origine publique et privée. Cette tentative d’actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L’objectif principal de notre approche s’inscrit dans une construction théorique qui fait de l’abandon de l’utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l’acceptation de la ville concrète héritée de l’histoire, la référence essentielle de la démarche de l’atelier. La ville héritée de l’histoire est le contexte obligé d’inscription de l’architecture. En retour l’architecture.... construit la ville.

D’un point de vue opérationnel, le projet d’architecture au sein des centralités urbaines est confronté principalement à la problématique centrale du statut du foncier quand il s’agit d’intervenir en milieu urbain.

Deux (2) cas de figure se présentent :

- Des terrains d’intervention de statut public libérés suite à des délocalisations d’activités incompatibles avec le milieu urbain (friches, activités industrielles nuisibles, dépôt et stockage industriels...) qui favoriseront l’apport et la réalisation de programmes d’intérêt public.

- Des terrains d’intervention de statut privé, dans des situations stratégiques, appelés à se transformer et à se densifier pour diverses raisons (vétusté, héritage, spéculation, investissement ...) donnant ainsi l’opportunité d’intervenir pour une revalorisation urbaine (création d’espace public, réaligement, élargissement des

chaussées et des trottoirs, réhabilitation, apport d'activité d'intérêt public...). Différents cas de transformations du parcellaire privé (morcellement, remembrement...) auront lieu selon des mécanismes et des montages administratifs, juridiques et financiers à explorer et à proposer pour la faisabilité du projet.

Selon le cas de figure, les étudiants développeront leur projet d'architecture urbaine dans une optique de contribution théorique et opérationnelle à la problématique des centralités urbaines et à leur rapport à l'histoire.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche et d'inspiration.

Dr. Arch. M. Zerarka

Mai 2020

PROBLEMATIQUE GENERALE :

« Architecture urbain et nouvelle centralité »

Ce travail développe une réflexion sur des terrains en état des friches, en analysant les enjeux de leur développement, leur potentiel et leur rôle possible dans la valorisation des centralités urbaines.

Les centralités sont des moyens de comprendre et de créer une organisation de la ville. Cette notion existe depuis l'antiquité. Elle s'identifiait sous forme d'édifices ou espace public prestigieux (cathédrale, agora, châteaux, place centrale...). Le thème de centralité urbaine a fortement évolué à travers le temps, dans les centres villes anciens comme le forum dans le carrefour du cardo-maximums et du decumanus de la ville romaine et la place régulière centrale de la ville de la renaissance. Par contre à la fin du XIXe siècle, la ville est rapidement développée sur des nouveaux axes en créant des nouvelles centralités.

Dans le cadre de son étude des **lieux centraux**, W.E. Christaller considère alors la centralité comme « *la propriété conférée à une ville d'offrir des biens et des services à une population extérieure* » (CHRISTALLER. W, 1933, p.129). Il cherche à rendre compte du lien entre les besoins et la qualité de vie des populations, donc « *la centralité est la qualité attribuée à un espace* » (Jérôme Monnet 11, 2000, P.399). Manuel Castells note que la centralité est la combinaison entre les activités économiques, politiques et administratives, et des pratiques sociales. (M.Castells, 1972). En effet, pour évaluer le degré de concentration de centralité d'une zone est la concentration des fonctions dans cette zone, la procédure consiste à étudier la répartition spatiale d'un ensemble de fonction et comparer l'importance relative de chacune d'elle dans les différentes zones (Bernard Fustier, Bernard Rouget, 2017).

Pour remédier aux dysfonctionnements de la ville en général et des centralités en particulier, le renouvellement urbain propose plusieurs modes d'intervention pour construire la ville sur elle-même, sans consommer de nouveaux terrains vierges. Il tente de faire face à ce problème en densifiant le tissu urbain existant.

« Il est incontestable que le renouvellement urbain morphologique a toujours existé. Tout comme nos organismes renouvellent régulièrement leurs cellules pour continuer à vivre, les villes ont aussi renouvelé leur contenu depuis leur création, pour se succéder à elles-

mêmes tout en modifiant leur aspect général et leurs extensions » (D. Badariotti, 2006, P. 3). Selon Daniel Pinson le renouvellement est « *Pour en récupérer les parties les plus abandonnées, les plus obsolètes, bien situé en regard de leur équipement, afin d'y développer des réalisations répondant aux besoins actuels des villes* » (Daniel Pinson, 2001, P.1).

Face aux pressions foncières qui s'exercent aujourd'hui sur les territoires urbains, tout espace jugé libre est dévolu à la reconstruction de la ville sur elle-même. Dans ce contexte, la réinsertion des espaces en friche participe des dynamiques de la ville. Certes, la friche n'est pas un phénomène exclusivement contemporain, l'abandon ponctuel ou plus massif de lieux d'activités ou d'habitat, leurs transformations fonctionnelles ou encore la réutilisation de parcelles auparavant bâties, ont ponctué l'histoire des villes.

Selon la définition donnée par Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, que les friches sont des terrains bâtis ou non bâtis situés en milieu urbain dont la fonction initiale a cessé ; elles ont accueilli auparavant des activités dans des grandes surfaces qui parfois ont laissé derrière elles des pollutions plus ou moins prononcées, en conséquence la friche pourra être aménagée mais nécessairement en vue du respect de certaines normes réglementaires et juridiques. (ADEME, 2014)

Dans ce sens plusieurs exemples illustrent des opérations de restructuration, démolition-reconstruction et de réutilisation des surfaces urbanisées notamment des friches. L'objectif étant d'améliorer l'image d'une centralité en veillant à une consommation mesurée du sol afin de diminuer l'étalement urbain, synonyme de périurbanisation et source de nombreux problèmes.

En Algérie, la naissance de friches engendrées par des espaces désaffectés est liée au développement rapide des villes et à l'étalement urbain sur les terrains agricoles. Autant des friches sont de nature multiple, autant les actions sur les friches sont variées. Dans ce sens, la démolition-reconstruction devient un outil imposé face à l'état actuel de ces friches pour cause de vétusté, d'inutilité, de dysfonctionnement, d'inadaptation, avec un terme plus positif de modernisation. (Choay, 1996).

Suite à ce type d'opération de démolition, on se retrouve avec des espaces libères. Ces espaces par leurs emplacements dans des centralités offrent plusieurs possibilités d'exploitation notamment celles liées à l'espace public. C'est en 1977 qu'apparaît explicitement l'intitulé « *aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes,*

places, mise en valeur du paysage urbain mobilier urbain... » Espace non bâti, espace libre, espace planté, espace vert, utilisés par R. Auzelle dans son ouvrage *Technique de l'urbanisme* (AUZELLE Robert, 1953, p. 86)

Longtemps débraillé par l'urbanisme moderne minimisé à un espace résiduel et de circulation, l'espace public regagne le devant de la scène urbaine pour occuper une place éminente dans les politiques urbaines d'actualité, notamment à travers les projets urbains. (DAHMANI.K, 2016, p59)

Les notions traditionnelles de plan et de planification des villes sont progressivement remplacées par celles de projet urbain. P. Pannerai et D. Mangin évoquent la notion de « projet urbain » comme alternative à l'urbanisme moderne. L'idée de projet urbain possède d'une critique de l'urbanisme réglementaire et tente de retrouver le chemin de cette totalité vécu que constitue la ville.

Nos diverses lectures sur la question du projet urbain nous ont permis de le définir comme une démarche, et une amélioration. Dans la mesure où les projets urbains comportent des aspects sociaux, économiques, urbains et territoriaux qui se déclinent de différentes manières selon les spécificités des lieux d'intervention. Ils garantissent notamment la mixité sociale et la proposition d'espace de détente au niveau social. En plus, ils favorisent du partenariat public-privé, le commerce et encouragent les investissements au niveau économique. Et finalement, au niveau urbain et territorial, le projet urbain définit une occupation du sol cohérente. (DAHMANI.K, 2016, p88-89)

Le projet urbain est né pour contrarier « la table rase »: une attention nouvelle est portée à l'existant. Il a pour objectif d'ordonner l'espace, ses formes, et ses pratiques sociales. Il renvoie à une notion globale: il s'identifie avec un ensemble d'action (DAHMANI.K, 2016), à l'instar de la restructuration urbaine qui est une opportunité d'introduire l'îlot. Ce dernier est considéré comme l'élément « *fondateur d'une lecture quantifiée de l'espace urbain, portion d'espace comprise entre les voies public de circulation.* » (Brigitte Marin, 2018, p63), il est perdu par l'urbanisme fonctionnaliste.

La forme urbaine de l'îlot a constitué, pendant des siècles, la base du tissu des villes malgré sa transformation à travers le temps, où il est présent en îlot fermé ou îlot traditionnel (îlot haussmannien) dans la ville de 1^{er} âge, dans lesquelles les façades des bâtiments sont disposées en continuité (aligné) à l'intérieur se referme sur une cour intérieure. Puis il

disparaît dans la ville de 2^{ème} âge (l'apparition de la barre). Dans la ville de 3^{ème} âge, le retour de l'îlot par des nouveaux concepts « *une combinaison entre l'îlot traditionnel et l'îlot vertical* » appelé l'îlot ouvert. Ce dernier, se rattache trop fortement à la conception définie par Christian de Portzamparc dans ses écrits et ses projets. Selon les concepts de Portzamparc, l'îlot ouvert est un rassemblement de bâtiments autonomes et non identiques, autour d'une rue traditionnelle. Les hauteurs des bâtiments sont limitées, mais non généralisées. Il en est de même pour les façades, alignées, mais sans continuité d'une construction à une autre. La mitoyenneté est évitée afin de créer des bâtiments aux expositions multiples et de privilégier la création d'échappées visuelles au sein de l'îlot. Il ne souhaite pas revenir à la forme de la rue, mais il ne valide pas le mouvement moderne. Son îlot ouvert est un 'entre deux'. Il retient de l'Haussmannisme la hiérarchisation entre espaces publics, semi-publics et privés. Il regrette la perte de la rue multifonctionnelle d'autrefois, remplacée par l'architecture de tours et de barres des années 50. Il retient donc la rue de la ville traditionnelle (l'âge I), et des immeubles de l'urbanisme moderne (l'âge II). (J.BELLEGO, M.CAZIN J. FOURNIER, l'îlot ouvert de Portzamparc)

Les centralités urbaines, est le fondement de l'organisation et du pouvoir. Penser à la ville. Néanmoins suite aux nombreuses transformations subies à la ville, les centralités ont perdu de leurs valeurs. Aujourd'hui elles sont dévalorisées sans richesse architecturale ni urbaine et tout cela revient à plusieurs causes, tel que la disparition de l'îlot suite au mouvement moderne fonctionnaliste, mais également l'existence des friches tout au long de ces centralités ce qui déstructure le paysage urbain.

Pour mieux comprendre cette problématique nous nous sommes posés une série de questions afin de rendre à la centralité urbaine son rôle et sa valeur.

- Comment valoriser les nouvelles centralités ?
- Comment réutiliser des terrains abandonnés qui présentent une rupture dans les centralités ?
- Quelle action peut s'appliquer sur des friches pour réintroduire l'îlot dans ces terrains récupérés ? et quel type d'îlot peut-on planifier ?
- La création des espaces publics peut-elle valoriser la nouvelle centralité ?

PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE :

Pour répondre à ces questions, on s'intéresse au cas de la centralité de l'avenue 11 décembre 1960 à Blida.

Blida a connu un processus de formation et de transformation continue sur les parcours structurants de la ville. Cette transformation a conduit à l'évolution de la centralité du système mono centrique : le centre-ville (noyau initial), au système polycentrique (pôle industriel, pôle administratif, pôle résidentielle...), ce phénomène de dédoublement des centres mène vers la création des nouvelles centralités à la périphérie. Ces centralités sont souvent de type linéaire sur les axes structurants de la ville, à l'instar notre cas d'étude l'avenue du 11 décembre 1960.

Notre intérêt s'est porté au cas particulier d'un site qui bénéficie d'une position stratégique, à savoir l'intersection de deux centralités (avenue KRITLI Mokhtar et avenue du 11 décembre 1960). Au-delà de son positionnement, le site représente de multiples potentialités. Il fait partie d'une entité à vocation sportive et de loisir. En plus la présence des grandes parcelles en état de friche, De ce fait, ces friches de par leur localisation centrale dans la ville de Blida constituent aujourd'hui non seulement un foncier qui présente un vrai potentiel à reconquérir mais aussi des espaces à réutiliser par des équipements attractifs.

La ville de Blida comme toutes les villes du monde souffre de phénomène des friches industrielles qui restent souvent en état de sites abandonnés, en raison du coût élevé de leur réintégration dans le paysage urbain. Ce qui engendre différents problèmes Parmi lesquels on cite : la présence d'une mauvaise répartition des équipements à cause de zoning monofonctionnelle ainsi que des grandes unités mal structurées d'où la perte de la notion d'îlot qui produisent une rupture dans l'ambiance urbaine de la centralité, le manque des espaces publics, la présence des unités industrielles mal situées au cœur de la ville comme le Cr Métal qui présente aussi un problème de bruit pour les habitants, et d'autre qui ne fonctionne pas comme la friche industrielle S.N.T.A.

Ces éléments nous ont permis de questionner :

- Comment valoriser la centralité du 11 décembre 1960 ?
- La démolition-reconstruction et la délocalisation de ces unités industrielles constituent-elles une solution pour cette centralité ?

- Quels types d'ilot pour cette restructuration ?
- Quels types d'espace public peut-on proposer ?
-

LES HYPOTHESES

Pour essayer de répondre à notre problématique, nous avons établi cette hypothèse :

La démolition-reconstruction des friches industrielles urbaines peut constituer une opportunité d'un projet urbain de récupération des friches, en introduisant l'ilot ouvert mixte, pour la revalorisation des nouvelles centralités.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

La présente étude s'insère dans la recherche de nouvelles formes pour la création d'une nouvelle centralité répondant aux principes du projet urbain. Dans cette optique notre objectif est de :

- ✓ Comprendre le principe de création d'une nouvelle centralité.
- ✓ Prendre en compte les expériences mondiales dont les modes de valorisations les centralités urbaines.
- ✓ Mettre l'accent sur le rôle des espaces publics dans la valorisation des centralités urbaines.
- ✓ Proposer des solutions sur les friches urbaines qui sont situées dans des sites stratégiques à fort enjeu sur la centralité pour le renforcement de la vocation sportive et loisir du site .

DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

Pour répondre à ces objectifs, nous avons organisé notre démarche essentiellement en deux grandes parties qui s'appuient sur deux approches complémentaires : théorique et empirique, qui traitent la valorisation de la centralité à traverses la récupération des friches urbaines et faire la ville sur elle-même en introduisant l'ilot ouvert par le billet du projet urbain.

Partie A : collecte des données liées au cadre théorique

La première partie est consacrée à l'approche théorique du sujet. Pour ce faire, nous avons opté pour une recherche bibliographique afin de collecter de nombreuses informations explorées de nombreux documents graphiques et de littératures scientifiques issues de différentes sources (ouvrages, travaux universitaires et études réalisées par des chercheurs). Cette exploration passe par les écrits d'historiens, de géographes et urbaniste (Joelle, Déléuz, Panerai, Christaller...)

Cette recherche faite pour but de plus comprendre et s'approfondir dans plusieurs concepts ; la centralité urbaine, le renouvellement urbain, les friches industrielles et les espaces public.

La description de ces fondements théoriques étant fondamentale pour la compréhension des processus de restructuration et de revalorisation des centralités à travers des friches industrielle, afin de dégager une problématique.

D'autre part, nous avons fait une analyse thématique en cherchant des exemples qui renvoient à notre cas d'étude pour but de tirer des recommandations selon différentes échelles, l'échelle urbaine qui traite la valorisation des centralité urbaines des villes, ensuit l'échelle du quartier par des exemples qui abordent la récupération et la réutilisation des friches urbaines pour l'amélioration de la structure de quartier, et enfin l'échelle architecturale se fait par une analyse d'exemple qui traite les principes de l'ilot ouvert.

Partie B : collecte des données liées au site

Dans un premier temps, nous avons mené une recherche documentaire à partir d'un corpus de documents constitués des archives, mais surtout des cartes, des plans de villes, des plans cadastraux ou des plans parcellaires de quartiers, des photos, des cartes postales, des dessins et des croquis auxquels un intérêt tout à fait particulier est ici accordé. Nous avons récupérés auprès de différents organismes : L'U.R.B.A.B, APC, le duc, cadastre

L'analyse documentaire nous a permis de restituer le processus de formation et transformation de la ville de Blida pour comprendre pour comprendre sa naissance et le mode de croissance de la structure urbaine de la ville et de choisir l'aire d'intervention qui nous semblait pertinente pour illustrer notre problématique.

Dans un deuxième temps, nous avons mené une enquête de terrain qui nous a permis d'identifier de la centralité (l'avenue 11 décembre 1960) dont le but de choisir l'entité pertinente pour intervenir.

7. Structure du mémoire :

Ce travail sous thème Récupération des friches urbaines pour la valorisation des centralités en formation –cas du boulevard 11 décembre, Blida-conception d'un ilot ouvert mixte se compose de trois chapitres :

Le premier chapitre : en introduisant notre thème de recherche, ensuite déterminer la problématique générale puis la problématique spécifique, qui basé sur une série de questions afin d'établir des hypothèses et des objectifs et enfin la démarche méthodologique suivi dans notre travail

Le deuxième chapitre : ce chapitre présente la partie théorique du mémoire, la partie d'état de connaissance, ce dernier comporter une recherche sur des mots clés directement liés aux cas d'études et notre thème, a travers une lecture autour de plusieurs concepts à l'aide d'une série de documents de plusieurs auteurs, afin de mettre la relation entre eux et mieux comprendre et approfondir le thème de la recherche de la récupération des friches urbaines pour la valorisation des centralités en formation

Et finalise par une analyse des exemples dans le but de tirer des recommandations

Le troisième chapitre : ce chapitre présente la partie pratique de notre travail, une lecture sur la ville de Blida, l'aire d'étude et l'aire d'intervention puis le projet d'intervention.

Chapitre 02 :
État de
connaissance

I. Introduction :

Le deuxième chapitre de cette étude porte sur une étude conceptuelle et théorique partagé en deux parties. La première partie vise d'abord à définir et clarifier les concepts, idées et notions clés de la recherche et dans la deuxième partie nous avons établis une analyse thématique sur trois échelles qui traitent la même problématique de recherche.

En premier partie, il nous a été impératif de comprendre les concepts clés, de les définir et dégager les principes fondamentaux. Nous n'avons pas pu étudier tous les paramètres autour les quels cette recherche s'est articulée, seuls les plus pertinents et ceux qui nous intéressons ont été retenus. Où nous avons s'orienté sur, la centralité urbaine qui est un élément structurant de la forme urbaine des villes, le projet urbain qui est la stratégie la plus adéquate pour aménager nos villes, l'espace public qui est un générateur de la ville, les friches comme potentiel foncière très important, et enfin, l'élément principale d'urbanisation des villes qui est l'ilot.

En deuxième partie, nous présentons une analyse thématique en trois échelles, l'échelle de la ville, l'échelle de quartier, et l'échelle architecturale.

II. La littérature :

Le travail de la recherche littéraire ou documentaire est une étape inévitable pour chaque personne rédigeant un mémoire ou une thèse. Nous nous sommes intéressées à différents types de documentation (article, ouvrage, mémoire...), pour s'approfondir dans les concepts liés à la centralité urbaine, l'espace public, le projet urbain, le renouvellement urbain, les friches urbaines et l'ilot.

Pour mener cette recherche documentaire, on s'appuyer sur plusieurs documents. En premier temps, on a fait une lecture du livre de la ville mouvementé, espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger de NASSIMA DRIS, publier en 2001. L'ouvrage porte sur la centralité urbaine et l'emplacement de l'espace public en Algérie l'auteur traite notamment de la distinction entre centre et centralité et de l'évolution de ces derniers en Algérie. En plus, nous avons renforcé nos informations sur le concept de centralité urbaine, à travers la lecture de l'article nommé la centralité, par M.BONNEAU, B.SEBILLE,

L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE. Il nous a permis d'avoir des définitions de ce concept « la centralité », ces dimensions, les différents types et formes de la centralité vu qu'on peut la trouver sous multiples formes (pôle d'échange, centralité linéaire ...), et les méthodes d'élaborer une centralité soit qu'elle est spontanée ou planifiée.

Dans un deuxième temps, on fait une lecture sur le document réalisé par Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire intitulé : « Les espaces publics et collectifs, analyse et réflexions. L'article présente l'histoire et l'évolution des espaces publics de l'Antiquité à nos jours ainsi que les différents types de tissus générés par l'urbanisme contemporain et les différents usages des espaces libres publics qui sont liés aux échelles multiples de ces espaces. L'espace public s'articule autour de statut juridique, l'accès et la régulation de l'espace, du point de vue de son utilisation et de sa forme. Les espaces publics ont une nature très diverse et variable, difficile à définir et ne peut être réduit au domaine public.

Dans le but de d'identifier les différents types d'espace public, leurs enjeux sur la société urbaine, on s'est basées sur l'article Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire faite par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (agam) qui présentent plusieurs éléments nécessaires à l'aménagement d'un espace public afin de créer une atmosphère, une identité urbaine ou villageoise.

Afin d'identifier le rôle et les fonctions qui doivent être exercées dans des lieux publics, on s'est appuyé sur le mémoire de magister intitulé « APPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS : CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI, juin 2012 », de AMIRECHE Toufik.

Concernant la friche urbaine, un concept important dans le cadre de notre travail, l'article friche entre contraintes et potentialité, réalisé par AUCAME en 2016 nous a été d'une grande importance dans une certaine mesure où a pu, d'une part, saisir les différentes raisons de la constitution des friches allant parmi lesquelles le décalage entre la structure urbaine et les fonctions qu'elle devrait contenir à un moment donné ; le développement de l'économie mondiale et les changements qu'elle produit à travers le repositionnement et la conversion des outils de production, devenus pour la plupart dépassés.

D'autre part, l'article permet de comprendre les interventions urbaines menées sur les friches industrielles. L'auteur y révèle le potentiel de renouvellement des friches afin

d'élaborer ensuite une stratégie de recyclage des friches cherchant à répondre aux enjeux urbains du territoire.

En outre l'article de Contribution de la compensation écologique à un modèle économique de renaturation des friches urbaines et périurbaines, réalisé par Cécile Gauthier en 2018 nous a permis de mieux cerner les enjeux et la difficulté de recensement des friches aussi leurs positionnements dans le document d'urbanisme et de mesurer le potentiel des friches urbaines en tant qu'opportunité de repenser l'aménagement de la ville.

III. Notion, concepts et idées :

La centralité urbaine :

Une centralité ne peut être définie sans faire référence au centre, pour faire la distinction entre centre et centralité.

Le terme "centre" évoque et matérialise une concentration hiérarchisée de l'organisation des fonctions urbaines. Cette hiérarchisation est spécifiée par le pouvoir attractif du centre-ville déterminé en premier lieu par le nombre et la capacité des axes qui y aboutissent et par les flux qui les empruntent. (N. DRISSE, 2001, p34)

Pour dire clairement ce qu'il entend par centre et centralité, le centre est le lieu de convergence où la ville exerce et affirme sa puissance et d'où se dégage une image qui exalte le rayonnement. Dès lors, la centralité résulte d'une forte attractivité vers un lieu qui met en jeu une gamme riche et contrastée d'installation des services spécialisés. (DRISSE.N, 2001, p34)

Une zone centrale étant définie par rapport à l'ensemble des biens et des services offerts par les équipements qu'elle contient. Pour évaluer le degré de concentration de centralité d'une zone est la concentration des fonctions dans cette zone, la procédure consiste à étudier la répartition spatiale d'un ensemble de fonction et comparer l'importance relative de chacune d'elle dans les différentes zones. Sa position, une zone mieux placée qu'une autre apparaît comme plus centrale, Toute zone apparaît plus ou moins central, chaque lieu a un degré de centralité par rapport à chaque fonction ou ensemble de fonction. (Bernard Fustier, Bernard Rouget, 2017, p1-3)

Webber affirme ainsi que « *la centralité des activités urbaines est liée au degré selon lequel les activités tendent à se rassembler autour d'un point unique dans l'espace* », tandis que Christaller en 1933 dans La théorie des lieux centraux voit dans la centralité « *la propriété conférée à une ville d'offrir de biens et des services à une population extérieure* ». Manuel Castells en 1972 signalera que « *la centralité est la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives* ». (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013, p6-7)

Ainsi Françoise Choay montre que la centralité repose davantage sur l'accessibilité que sur la localisation et « *dépend du pouvoir d'attraction ou de diffusion de cet élément qui repose à la fois sur l'efficacité du pôle central et sur son accessibilité. L'élément peut être un centre urbain, un équipement polarisant plus spécialisé (centre commercial, culturel, financier, administratif, etc.). L'accessibilité est une condition majeure* ». (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013, p6-7)

Pour Paul Claval, on dit d'abord d'une localisation qu'elle « *bénéficie d'une centralité élevée lorsqu'elle permet de rassembler les habitants du territoire où elle est située à faibles coûts* ». (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013, p7)

La centralité urbaine peut être sous différentes formes comme : les centralités des pôles d'échanges, ils sont de véritables interfaces entre réseaux et territoires, à travers leurs fonctionnements se basant sur leurs puissances de captation et de diffusion, en font des lieux centraux d'une agglomération. Puis, on a les centralités par le lieu « prestige », La centralité planifiée se manifeste parfois par une opération urbaine d'envergure et qui par l'implantation d'un objet architectural prestigieux et généralement onéreux pourrait à lui seul devenir le porte-drapeau d'une ville. Ce procédé audacieux, voire risqué, est souvent considéré comme récent, alors qu'il est en réalité utilisé depuis l'Antiquité. En plus, centralités événementiels et éphémères, Dans certains cas, l'ampleur d'évènements éphémères fait qu'il est possible de parler de centralité éphémère planifiée, voire l'espace d'un moment, de centre (médiatique) du monde. Et en fin, les centralités linéaires, Parfois, la centralité planifiée s'applique sur des territoires de grande échelle que sont les réseaux de circulations naturelles et paysagères comme les fleuves et les canaux, ou sur des infrastructures comme les voies routières et ferroviaires. Cette planification peut induire une inversion de signification entre les espaces servants qui deviennent servis et où la frange devient la centralité. (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013, p7-13)

Les centralités sont des moyens de comprendre et de créer une organisation de la ville. L'étude de leur production permet de revisiter avec un nouveau regard, dans un premier temps, les raisons et les moyens mis en œuvre afin de créer une centralité, puis leur pertinence et efficacité au cours du temps. La centralité permet d'établir une régularité dans l'organisation urbaine, il est possible d'introduire la possibilité de différenciation et

de classification spatiale, et de donner un sens à la lecture urbaine. (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013).

L'élaboration d'une centralité faite à partir deux types de production, la première : la centralité planifiée Selon Jean-Pierre Gaudin, on pourrait classer les centralités planifiées suivant deux catégories : volontarisme de plan qui regroupe les démarches des utopies urbaines et la gestion de l'extension urbaine à partir de la seconde moitié du 19ème siècle, puis le projet urbain où on peut créer des centralités en intervenant sur des tisses existants. Ou par la planification des centralités sur des villes totalement nouvelles. La deuxième est la centralité spontanée, qui se produire à travers le temps soit par des actes privés, comme le cas des villes japonaises où l'état vont des terrains dont il était propriétaire à des acteurs privés qui développé des quartiers résidentiels et commerciaux autour des gares pour continuer à se développer et agrandir les réseaux. Ou elle peut être trouvé par une dynamique sociale comme le cas des du quartier du Grand Sidi Mabrouk à Constantine où le commerce joue un rôle très important dans ces centralités. (M.BONNEAU, B.SEBILLE, L.BELLON-SERRE, C.JAVOURET, G.PAGE, 2012/2013, p16-25).

Six critères transversaux apparaissent dans l'analyse de la centralité : la localisation, l'accessibilité, la temporalité, la fonctionnalité, la concentration, et enfin, le symbolique. La centralité ne saurait effectivement résulter d'un seul de ces critères ; c'est la conjonction de ces focales qui nous permettra d'avoir une approche fine et fructueuse de notre territoire d'étude. L'étude in situ de ces critères devrait nous permettre de réussir à déterminer sur le terrain ce qui fait centralité.

La centralité urbaine a plusieurs dimensions :

- La centralité politique : La centralité politique correspond à la localisation des principaux décideurs politiques et de leurs administrations centrales.
- La centralité économique : La centralité économique se mesure volontiers à la localisation des sièges décisionnels des entreprises, qui obéit souvent à un schéma de concentration autour d'un foyer principal.
- La centralité commerciale : Le processus de dispersion de « fonctions centrales » du centre vers la périphérie des agglomérations urbaines est manifesté dans le domaine de la centralité commerciale.
- La centralité d'accessibilité : Elle est liée a l'évolution de la centralité commerciale selon un schéma directeur on peut valoriser un point unique comme celui qui offre la meilleure accessibilité globale pour tous les autres points.

- La centralité sociale : Cela ne peut être caractérisé que par deux mesures principales : d'une part, en observant la pratique spatiale et en déterminant les lieux les plus fréquents; d'autre part, en analysant la représentation de l'espace et en caractérisant les lieux les plus courants dans les images et les corpus de discours de mobilisation sociale

- *La centralité urbaine en Algérie :*

Depuis une dizaine d'années, les villes algériennes connaissent une série de mutations urbaines affectant notamment la centralité urbaine. En effet, ces mutations ne sont pas sans conséquence sur la ville. (A.FENCHOUC et R.TAMINE, 1997)

En Algérie, il est plus courant dans les pays du Maghreb que les mutations urbaines liées à la redéfinition des centres (notamment commerciaux) et de leur perception et appropriation par la population locale constituent actuellement des enjeux majeurs de la réalité urbaine en dynamique constante. Cette dynamique, saisie par des habitants, acteurs économiques privés et publics, impose des changements à toutes les échelles urbaines (centre, périphérie et périphérie).(A.FENCHOUC et R.TAMINE, 1997)

Depuis 1830, la colonisation française s'appropriera les villes algérienne en détruisant les parties les plus significative de l'espace urbain, c'est ainsi que les premiers interventions rassemblait les principales activités de la ville et surtout les principaux édifices de la centralité. (N.DRISSE, 2001)

Dès le début des années 2000, nous assistons à l'émergence de nouvelles centralités urbaines (Côte, 2011) essentiellement sous l'effet combiné de la pénétration de l'économie de marché et de la troisième frénésie de l'économie urbaine. La centralisation urbaine est le résultat de la « reconquête » urbaine et de la montée des activités de marché dans l'espace urbain où vivent les habitants, généralement le résultat de fusions. (Belguidoum, 2011).

La centralité urbaine des villes algériennes fait partie d'enjeux sociaux et politiques importants qui sont parfois divergents. Nassima Drisse Note à cet effet deux enjeux sociopolitiques contradictoires qui sont : « *la restauration du public d'une part et la consécration des normes d'autre part.* » (N.DRISSE, 2001, p45-46). La restauration du public en tant qu'un élément très important dans les centralités urbaine et par ailleurs, la consécration des normes qui négligent l'espace public.

L'attractivité des centralités est notamment basée sur une densité commerciale élevée et des usages multiples d'espace public. Ces derniers présentent une dimension à la fois

sociétale, économique et identitaire. À cet effet, ils sont considérés comme des éléments structurants de la ville.

L'espace public :

Les espaces publics sont composés d'espaces physiques libres couramment utilisés à des fins publiques et d'espaces visibles. Il comprend des paysages et des façades urbaines, formant une interface entre les espaces publics et privés.

Les individus peuvent s'adapter à cet espace à travers leurs activités. Le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (2005) estime : L'espace public est une partie non aménagée affectée à l'usage public, constituée de biens et par une affectation

Le Petit Robert (1990) donne une définition de l'espace public : « lieu qui par destination admet le public (rue, jardin, mairie) ou lieu privé auquel le public peut accéder (café, cinéma) ». « L'affluence qui se répand dans tous les lieux publics » (Camus). Ainsi, la notion de lieu public englobe ici les espaces (publics) extérieurs et les bâtiments publics ou privés fréquentés par le public.

Les lieux publics sont aussi des lieux de rassemblement, de socialisation et de diversité. Il s'agit d'un espace ouvert, ce qui signifie que le trafic est libre. Ils permettent de rassembler les habitants dans une atmosphère favorable aux bonnes relations de voisinage

De plus il assure les liaisons entre les différents espaces et constructions ils permettent de structurer l'espace et de garantir une continuité entre le bâti et le paysage. Par conséquent, il est nécessaire de porter une attention particulière à l'aménagement de ces espaces afin d'optimiser leur fonction et de mieux servir la communauté.

Les espaces publics forment l'âme de la ville, Selon Robert Krier, « *la ville peut seulement être reconstruite sous la forme de rues, de places et de quartiers...Les rues et les places doivent avoir un caractère familier et permanent. La ville doit être articulée en espaces publics et domestiques, en monuments et tissus urbains* », dans cette citation ROBERTE a confirmé l'importance de l'espace public dans la reconstruction des villes

La recherche historique sur le terme « espace public » montre qu'il est apparu en 1977, et Isabelle Billard a déclaré (1988) que le titre clair « développement de l'espace public » est apparu dans l'espace vert en 1977, espaces verts, places, sur la rue piétonne ...

Mais la notion existée existe depuis le 6ème siècle avant JC et a évolué au fil du temps de l'agora grecque est comme l'échange politique, un lieu collectif de rencontres et de discussions, un lieu d'échanges commerciaux, de marchés, de liquidité ou de ventes permanentes, et d'échange culturel, lieu de célébrations, de commémorations et de diffusion d'informations, le Forum romain est également un vaste espace qui rassemble de nombreux vestiges de l'époque romaine et un réseau plus local, au moins professionnel et complémentaire

A l'époque médiévale les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation, les rues étroites lieu de travail, d'échange, de fête, lieu de la vie des familles du fait de l'exiguïté des logements, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle, aussi en a L'architecte autrichien Camillo Sitte s'oppose aux conceptions de l'époque, Sitte rédige en 1889 un ouvrage, l'art de bâtir les villes, ou il montre son admiration pour la conception médiévale et pittoresque de l'espace urbain : fermé petite taille, grande variété, imprévisible, système de sièges, monuments non nettoyés

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain, il y a des bâtiments monumentaux et de grandes places royales. L'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville, il peut jouer un rôle de repère comme les éléments ponctuels (par exemple les places) peuvent les considérer comme des points de convergence et de changement de direction et permettent aussi l'habitant de structurer son espace.

Contrairement aux rues étroites et irrégulières des cités médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en forme d'étoile ou circulaires. Les jardins et les parcs de la Renaissance sont de véritables règles et des systèmes fermés. Du point de vue de l'espace urbain. Les lieux de la renaissance sont différents des lieux du Moyen Âge (principalement des lieux spécialisés dans le commerce ou la religion), et ils sont largement utilisés. L'esthétique de la place est renforcée par la présence d'objets, de colonnes, de fontaines et de statues. Ils sont marqués par la pureté du tracé et la complexité de sa forme géométrique.

Vint ensuite le plan urbain progressiste moderne du XXe siècle (codifié par la Charte d'Athènes de 1933), élaboré par le CIAM (Congrès international d'architecture moderne), produit dans l'utopie du XIXe siècle. Contrairement aux culturalistes, l'objectif de l'urbanisme progressif est de mettre en œuvre des fonctions, des progrès sociaux et technologiques et une planification appropriée basée sur des modèles spatiaux standardisés. Il donne une valeur pour le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est plus qu'un espace vide, vert et isotopique.

Les espaces publics sont basés sur différents types de tissus produits dans l'urbanisme contemporain des utilisations et des échelles multiples apparaissent, ils représentent tous les espaces d'accès et collecté pour que tout le monde puisse l'utiliser. Ils englobent le réseau de voies (rues, trottoirs, avenues, cours ...), places, Places, jardins et sentiers pédestres. Ils constituent le cadre urbain Hérité de l'histoire, peut organiser diverses fonctions de la communauté. Le cadre joue un rôle de deux manières : Des territoires pour relier les centres historiques et les banlieues, et le quartier et l'ilot. Ces espaces peuvent avoir certains aspects Selon qu'ils accueillent des exercices quotidiens ou accidentels

Selon l'article de Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire les porteurs de projet (2018), on distingue d'abord les espaces publics ouvert, on peut classer selon deux catégories : - les espaces structurants combine les lieux de rassemblement et communication, l'espace représentant le pouvoir, les espaces commerciaux, patrimoniaux et symboliques sont préservés mémoire de la ville sont Jardin botanique, foirail un espace destiné à la vente ou à des expositions. Le parvis c'est un espace libre, sous forme de petits carrés, est installé devant les entrées de certains bâtiments importants, généralement délimités par des obstacles ou des garde-corps. L'esplanade est une grande place, parfois ouverte adjacent à un grand bâtiment, généralement en rangées décalées, d'où vous pouvez clairement voir le paysage Puis c'est au bord de la ville, ouvert aux partenaires ou aux eaux

La grande place est une exception dans l'art du tissu « *parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel* » (P. Pannerai et D. Mangin 1999 p76). Ce dernier découle de la nécessité pour les gens de discuter, de négocier, de parler et de participer à des activités (spectacles, etc.) ensemble. C'est un espace multifonctionnel, excellent et une extension de l'habitat, elle devient un élément d'articulation et de restructuration majeure

de l'espace urbain. . Il forme ensuite les éléments du plan élaboré et approuvé au XIX^e siècle, ce dernier est principalement utilisé pour tous les âges.

La place, symbole de la centralité urbaine traditionnelle, continue à jouer un rôle fondamental dans l'organisation du système des espaces publics, la place continue de dominer et d'attirer l'attention des développeurs. . Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques la circulation et le commerce aussi elle peut servir le dégagement des façades des équipements. Grâce à sa géométrie claire, il peut être déterminé soit par des bâtiments abritant des fonctions centrales ou publiques, soit par la plantation d'arbres.

La place est un élément puissant qui inspirent l'urbanisme (ex. Athènes, Thessalonique), Selon les auteurs du plan S. Cléanthis et E. Schaubert : « *La plupart des places ont été ornées d'arbres, ainsi que de fontaines à l'eau courante, qui donne toujours de la fraîcheur et de la vie* » (S. Cléanthis et E. Schaubert, 1834, p110).

Par ailleurs on les espace publics de proximités qui offrent des arguments particuliers : le repos, la détente, le calme, la qualité de l'aire, le paysage...

Il existe la placette, les terrasses, petite espace verte sont combinez tous les espaces verts d'une ville ou d'une zone urbaine en un seul commune et ses zones rurales., square est mot anglais signifie place, y compris une petite place dans le jardin public central; l'espace disponible pour les véhicules est réduit à l'allée autour du jardin public (Gauthiez Bernard p 183), et les jardins publics sont parmi les espaces verts urbains, des espaces enclos paysager et planté situés soit proximité d'un groupe important d'habitations de la ville, soit plus éloignés en périphérie

Ensuit les espaces publics linéaires comprendre les voies urbaines de communication réservées aux transports se croisent à travers les bandes marquage piéton au sol

Il y a les boulevards espace linéaire, structurant généralement plantés d'arbres, établie théoriquement de concentrique autour du centre d'une agglomération Généralement à l'emplacement ou à l'extérieur du boîtier ou du tuner. Promenade publique c'est un lieu aménagé dans une ville pour les promeneurs, rue espace de proximité c'est l'outil qui le support avec différents types des rues (piétons, mécaniques) qui se définit « comme un espace de circulation dans la ville, structurant les quartiers c'est l'une des types de l'espace

public ». Il offre des services de logement et de lieux d'activité économique, ce qui en fait un itinéraire vers le réseau urbain. La hiérarchie des rues donne le caractère et l'identité au quartier et au village, son rôle est d'assumer une fonction sociale, desservir les activités et accueillir les circulations. (Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.06.)

Ces espaces ont été redessinés pour montrer la communauté, la vie communautaire, l'accès aux maisons, aux stationnements et aux abris d'auto. , Ruelles, rues étroites, avenues bordées d'arbres qui sont généralement réservés aux piétons, et aussi le cours espace linéaire structurant Tronçon d'avenue ou de boulevard, planté d'arbres d'alignement et propice à la promenade

De plus les espaces publics discrets à révéler, recouvre des espaces aménagés de petite dimension corridor, les triangles oubliés entre deux autoroutes aux portes de la ville, petits parvis, mirador point d'observation, terrasse d'où l'on a une belle vue, et des espaces résiduelles recul d'alignement, point d'ilot, , un arbrisseau (Petit végétal ligneux ramifié dès la base), aussi elle comprend des espaces vides esquissés et souvent oubliés, ces derniers espaces abandonnés constituent un lieu à reconquérir, elle peut requalifier l'aménagement de la rue, un quartier. Les interventions sont souvent résultat du projet participatif implique les associations, les résidents ...

Et enfin les espaces publics de transitions jouent le rôle de transition sur le plan spatial, structurel et fonctionnel on a des espaces d'interface qui relient la rive et le milieu aquatique, le sec et l'humide, la ville et la nature comme promenade de berge au bord de la mer les plages, , corniche, le trait d'union qui jouent souvent avec le relief, et mettent la relation entre deux paliers naturels ou deux quartiers comme rue en escalier, passerelle, pont,.. Les espaces traversés autorisent le cheminement dans le tissu urbain, ils ont beaucoup participé à l'articulation des quartiers et des villes mais ils sont rarement pris en compte dans leurs aménagements comme les passages sous voie ferrée, arcade, portique, galerie, rue couverte, jardin au cœur d'ilot ...

Selon l'article de Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire les porteurs de projet (2018), l'espace public a des enjeux et les concepteurs et les techniciens doivent intégrer les cinq concepts principaux dans leur réflexion et leur pratique – la contextualisation, la composition, le confort, les usages et la gestion.

Pour la contextualité, les concepteurs doivent être intuitifs, humanistes, altruistes, mais ils doivent aussi savoir plus précisément l'espace où ils doivent organiser, parcourir et

interpréter pour mieux accompagner leurs développements et les remodeler, ils doivent aussi être basés sur l'environnement emplacement, matériaux et mobilier présent sur le site, aussi le socle doit être analysé, et les climats, la végétation, l'héritage bâti, les façades qui entourent l'espace public .

En outre le contexte sert la conception des espaces publics. Le dessin permet de faire des ajustements structurels pour créer l'harmonie et atteindre l'équilibre pour la composition de l'espace.

Par rapport au confort fait par la fraîcheur, la présence de l'eau, les arbres plantées, selon l'article de Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire les porteurs de projet (2018 p60) La réussite d'un espace public passe également par la création d'une atmosphère spécifique construite par des sons, des lumières, des couleurs, des odeurs, de l'imaginaire.

Les concepteurs peuvent imaginer toutes les pratique (circulation, consommation, repos, jeux, ...) pour répondre aux plus grande attentes (les usagers) et assurer un espace public partagé équilibré, cependant, La répétition entraîne un manque de lisibilité et un inconfort dans la pratique

Et enfin la gestion qui doit être anticiper son fonctionnement (positionnement cohérente du mobilier, maîtrise de l'approvisionnement en matériaux...) par le cahier des charges d'un espace public aussi l'entretien quotidien par le personnel technique (mise à jour du réseau, marquage au sol, remplacement des plaques, etc.)

Ces dernières années, de nouveaux défis ont compliqué la pratique des chefs de projet et des concepteurs pour l'espace public : ils doivent intégrer les changements de conditions dans leur réflexion, préserver la sociabilité afin de répondre aux attentes de chacun et d'allouer la logique en fonction de la finalité, des meubles sont ajoutés et dédiés aux différentes pièces, répondre aux nouveaux besoins et aménager durablement avec la végétation, mobilier durable

En somme l'espace public est un lieu tolérant divers modes de vie autorisés, il doit donc résister à d'éventuels changements. L'accessibilité et l'aménagement des espaces naturels permettent au public d'effectuer divers usages récréatifs sur les plus beaux espaces de la région.

L'aménagement de l'espace public doit être conçu dans son ensemble, il est lié à la composition globale de l'espace public : environnement, mobilier urbain fait référence aux privé ou public, installé dans des lieux publics et lié à des fonctions ou des services fournis aux utilisateurs. Aussi appelé « composante urbaine » ou « matériau urbain » ou tout autre Juste "équipement", éclairage, végétation, traitement des sols ... L'espace public est conçu pour répondre aux besoins et attentes des utilisateurs. Les équipements de vente aux enchères conduiront à la situation inverse, c'est-à-dire que les utilisateurs doivent s'adapter au grand nombre d'enseignes et d'objets encombrants dans leurs espaces de vie. Arrêtons de créer des places sans place !

Les villes algériennes sont généralement représentées par le type de place, de jardin ou de parc, et le concept d'espace public, et il y a quelques omissions.

Les espaces publics et les bâtiments qui sont le thème de la rénovation urbaine toutes les mesures visant à améliorer la qualité de vie et le cadre de vie des résidents. Donc il doit être défini par la disposition du bâtiment, le traitement du sol et des murs extérieurs, pour construire le paysage que les résidents apprécient, afin que l'espace public soit considéré comme le lieu de construction de l'espace architectural. Densité des grands bâtiments et variabilité des formes urbaines (ROBERT AUZELLE 2007)

Selon le livre de (DAHMANI.K et MOUDJARI.M 2016) l'espace public est le fondement du projet urbain, la garantie d'un langage durable et le symbole du conflit qui constitue la ville. La diversité des méthodes de communication ne fera qu'augmenter la demande face à face. Et donc l'espace public est parmi les principes de la réussite du projet urbain.

Le projet urbain :

Les projets urbains sont des concepts développés pour spécifier des pratiques d'urbanisme qui brisent les pratiques bureaucratiques, linéaires et autoritaires, et accordent peu d'attention à la composition de l'environnement local et au cadre physique développé par les outils d'urbanisme.

Ce concept intègre dans les projets urbanistiques les notions de concertation entre les différents acteurs (décideurs, concepteurs, investisseurs, usagers) dans la prise de décision,

la maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte locale et la composition des espaces publics aussi importants que les espaces fonctionnels. (MAOUIA.S, 2001, p21)

Le projet urbain place la ville sur une importance matérielle et sociale en termes d'identité territoriale historique et des enjeux politiques contemporains en transition, où les droits urbains seront «l'axe long».

Cette méthode d'urbanisme fonctionnaliste empêche les gens de considérer leurs espaces physiques et socialement importants. Tout d'abord, ce n'est qu'un support technique, et sa fonction est plus raisonnable que les actifs d'investissement. Les lacunes de cette approche sont devenues évidentes vers les années 1960, en particulier dans le domaine de plus en plus de résidents rejetant l'espace de vie.

En raison du manque de vision globale d'intervention, la planification urbaine basée sur des plans a échoué en raison de l'incapacité à contrôler la croissance urbaine, ce qui a incité les participants à l'action urbaine à envisager d'autres alternatives qui pourraient contrôler le développement urbain. Explorez les villes en crise. Outre le glissement sémantique et l'ambiguïté (constitutive) du concept de projet urbain, il est indéniable qu'au cours des dernières décennies, plus précisément, de Bologne en Italie dans les années 1960 à la décentralisation du pouvoir en France dans les années 1980. . (DAHMANI.K, 2016)

À la fin des années 1960, l'opération de Bologne (Bologne) a été l'une des premières opérations présentant des caractéristiques de projet urbain. Cette opération est basée sur la théorie de la ville Recupero. Il a mené des opérations de restauration / réhabilitation dans le centre-ville et expérimenté la recertification urbaine dans les zones environnantes grâce à des expériences sur la participation de l'habitat aux options de planification. (DAHMANI.K, 2016, p.44)

« La notion de RECUPERO urbain représente : une philosophie nouvelle par rapport à la considération qu'on avait alors de la ville. Désormais, on ne pense plus la ville par partie à savoir un centre historique à protéger et des quartier périphériques ou tout est permis, mais comme un ensemble, un système relationnel, un lieu permettant l'imbrication de tissu urbains et sociaux différents » (P. INGILINA, 2001, p77)

Le projet urbain se présentait, dans les années 1970, comme une alternative à un urbanisme moderne qui s'était coupé de l'art urbain depuis la dernière guerre (MUMFORD. L, 1960). Désormais, il ne s'agit plus de construire des villes nouvelles mais de requalifier des tissus existants.

Ce concept s'est développé en France à partir de la décentralisation (1983), conduisant à une transition de la planification centralisée et de la planification bureaucratique technique vers une méthode plus ouverte de débat et de négociation. Ce projet de ville compte non seulement de nombreux professionnels, mais aussi des élus, ce qui est étroitement lié au débat public. Le projet s'inspire de l'expérience de Bologne à la fin des années 1960 et adopte une approche de projet qui s'intègre à l'habitat, à travers le comité de quartier. (Patrizia INGILLINA, 2001).

Le mouvement de protestation postmoderne a condamné les changements de l'urbanisme fonctionnaliste puis a défendu l'urbanisme du projet, qui tenait compte des différentes parties du territoire ou du lieu qui constituaient le paysage urbain. Ce projet urbain est donc né pour contrecarrer la "table rase": "Tabula rasa": recentrage sur les projets existants à travers la pratique de la "table rase ou Tabula rasa" différente de l'urbanisme interventionniste. (DAHMANI.K, 2016)

Le projet urbain est une notion et difficile à le définir ; donc on ne peut pas trouver une définition précise. Parmi les citations autour de cette notion : « *La notion de projet urbain est floue et utilisée largement dans des sens très divers* ». (MASBOUNGI.A, 2000, p 892-986)

Et selon Dahmani, « *Le projet urbain peut être se défini comme l'anti thèse du tout planifié et désigne des approches réactives et multi-signifiantes de transformation des espaces urbains, des approche flexibles et intégrant différents acteurs* » (DAHMANI.K, 2016, p40).

Quant à Deviller, on considère que « *Le projet urbain ne relève pas d'une seule profession, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure mais une démarche, il n'est pas une solution mais une amélioration* ». (DEVILLER.C, 1996)

Le projet urbain peut être défini comme des opérations complexes, où l'opérateur est responsable de l'ensemble du projet et combine divers projets dans le plan, le plan et la forme globale. Ces projets ont été élaborés et définis dans le cadre du lien entre les élus

locaux, les développeurs et les concepteurs, et de nombreuses négociations ont été menés entre tous les participants au projet, rendant ainsi ces projets plus importants. (ASCHER.F)

Le projet urbain est une nouvelle approche de conception urbaine. (MARCUS ZEFT, 2004)

Suivant ASCHER (1992), Les projets urbains vont au-delà de cette explication. Il le définit en fonction de trois dimensions : le projet urbain politique, le projet urbain opérationnel et le projet architectural et urbanistique. (ASCHER, 1992). Actuellement, le terme projet est souvent utilisé dans tous les domaines d'activité. En milieu urbain, le terme «projet» recouvre au moins trois concepts (ASCHER, 1993) :

- Le projet politique définit le ou les objectifs que se donne un acteur, comme un décideur public ou un industriel
- Le projet architectural ou urbanistique est la traduction formelle que le concepteur donne de la commande qui lui est faite et qui est ensuite réalisée par les divers prestataires
- Le projet urbain opérationnel : le projet est alors d'abord une méthode d'organisation de l'action pour la production de la ville. Cette méthode souple et réactive des interventions très diverses, en combinat des orientations bien définies.

Ces éléments de définition sont complétés et combinés de différentes manières selon l'échelle. Si le terme n'est pas dédié, rappelons qu'il existe une différence fondamentale entre la partie stratégique du «projet de la ville» et le «projet urbain » prédéfini sur un certain territoire et une finalité de l'opération. Il s'agit également d'une échelle d'enquête (échelle projet), et même si elle doit être liée à une autre échelle d'action, il est possible de procéder à une pré-intégration de la conception urbaine.

Le lien entre les échelles du projet urbain se fait à travers une série d'opérations interdépendantes, qui vont de la planification stratégique à l'urbanisme en passant par la planification opérationnelle et les «étapes» du projet:

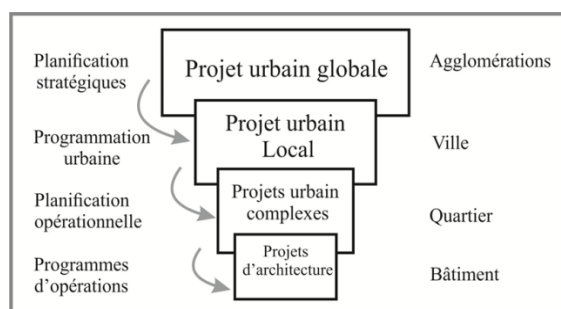


Schéma expliquant les échelles du projet urbain.
 Source : Echelle du projet urbain. Source : " Livre « Le projet urbain », P.INGALLINA

Le projet urbain rassemble le public et le privé pour définir l'avenir global de la ville. Son objectif est d'organiser l'espace, ces formes et leur pratique sociale. (Yousef Georges Diab, 2003). Il met en articulation deux types de processus de nature différente, à savoir :

- Un processus décisionnel s'inscrivant dans une logique politique en référence à un système d'acteurs multiples, d'un côté.
- Un processus technique en sens large, s'inscrivant dans une logique conceptuelle, de l'autre.

La réussite d'un projet urbain, que se soit en termes d'efficacité ou de qualité du contenu, procédera de la bonne articulation entre ces deux processus.

La démarche projet urbain semble particulièrement adaptée aux cas très complexes. Cela les place à la limite d'interventions standardisées et nécessite un processus de production commun, laissant ainsi beaucoup d'espace pour l'itération et la réflexivité. Le résultat final est généralement très différent de l'intervention initiale. Comme l'a souligné A. Bourdinque L'objectif urbain à produire constitue une bibliothèque de ressources relativement stable, et des ressources suffisantes peuvent en être extraites par le biais de quelques ajustements. Au contraire, il s'agit généralement d'un problème de fabrication d'objets ou de produits urbains non identifiés qui constitueront par la suite une séquence à court terme. Il va falloir les reconforter pour continuer à se développer tout au long de leur vie. (BOURDIN.A, 2001).

Le projet urbain renvoie à un concept global: il s'identifie à travers une série d'actions représentées dans la durée et légalisées dans la durée par le pouvoir politique (P.INGALLINA, 2001). Il peut englober les actions très différentes. Parmi les plus connues : réhabilitation, restructuration, requalification, revitalisation, régénération, rénovation, restauration, reconversion, réaffectation, recyclage, recomposition des centralités ...etc., souvent désigner sous le vocable commun de renouvellement urbain quant il s'agit des interventions sur les tissus existants.

Le renouvellement urbain favorise le développement professionnel des aménageurs dans un monde plein d'incertitude et de complexité, mais il porte également un intérêt sur l'aspect social lié aux habitants et usagers et aux problèmes et défis. Qui y sont liés tels que l'exclusion urbaine, la spécialisation de la société spatiale, le développement durable ou la participation citoyennes dans les projets de la ville. (BRUNO DEPRESIE, 2008)

Après la récession industrielle, de nombreuses villes occidentales (Europe et même Amérique du Nord dans les années 1960) ont entamé le processus de renouvellement urbain dans les années 1980. Les pays à croissance économique globale (comme la Chine ou la Turquie) adhèrent aux stratégies spécifiques de chaque pays et région à mettre à jour. Ce processus reflète le choix de politiques fondées sur le contexte économique et social et les valeurs culturelles inhérentes. (B. KEBIR et A. ZEGHICHE, 2014)

Le renouvellement urbain consiste à intervenir dans la structure urbaine et à faire prendre conscience aux urbanistes de la nécessité ou de l'inutilité des mesures d'intervention. Sur la base de l'analyse des entités considérées dans la typologie des entités urbaines, des contraintes observées lors de la synthèse et de la classification, elle a fait des choix d'intervention plus ou moins agressifs. L'intervention urbaine peut prendre plusieurs formes et constituer une variété de possibilités d'intervention. (YOUSFLI.S.M, 2016/2017).

À partir de ces différentes expériences de renouvellement urbain, on peut conclure que la démolition de bâtiments existants, la stigmatisation sociale ou une technologie obsolète sont à l'origine de controverses. Démolir pour reconstruire peut être envisagé comme un processus ordinaire et cyclique, inhérent aux sociétés qui ont de tout temps démolé. Par conscience, il n'y a pas d'état mental, *pour cause de vétusté, d'inutilité, de dysfonctionnement, d'inadaptation et, en termes plus positifs cette fois de modernisation.* (CHOAY, 1996).

- La restructuration urbaine introduit une nouvelle configuration de l'entité, qui est une opération qui intervient sur les routes et les différents réseaux et installe de nouveaux équipements. Elle s'applique également aux entités clairement destructrices et manquant d'homogénéité au niveau de la mise en page ou du cadre établi. (YOUSFLI.S.M, 2016/2017).

La restauration peut comprendre:

- Destruction partielle des ilots.
- Une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activité de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.- la recomposition d'entité périphérique dont le développement s'est fait anarchiquement et sans relation avec le reste de la ville. (SAIDOUNI, 2000).

Elle implique un changement radical de l'espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâtis ; elle s'applique à des entités qui présentent un manque d'homogénéité évidant au niveau de tracé ou du cadre bâtis. (Nadir .S, Sarsour.N, Salman. K, Saoudi.T, 2011).

Le Renouveau urbain en Algérie :

En effet, le thème du renouvellement urbain est relativement nouveau en Algérie. Il y a très peu de littérature à ce sujet et la réflexion en est encore à ses balbutiements. Cependant, bien que l'Algérie elle-même ne dispose pas (ou ne dispose pas encore) d'une politique de rénovation urbaine, on assiste toujours à un nouvel intérêt pour la montée en puissance des bâtiments anciens par les pouvoirs publics dont l'entretien a longtemps été ignoré. Mais avant cette vision de l'état de gestation, c'était surtout de l'action privée. Depuis la transformation économique du pays dans les années 90, l'action privée a identifié des opportunités positives induites par l'activité économique des villes algériennes. Cela explique le problème actuel de remettre en cause le processus en cours et les phénomènes émergents, plutôt que d'évaluer la véritable politique urbaine adoptée, comme elle l'est au stade de l'exploration. (**B. KEBIR et A. ZEGHICHE**, 2014).

Au cours des dix dernières années, avec l'émergence d'un nouvel environnement économique et social en Algérie, la démolition de bâtiments anciens est devenue imminente, ce qui est non seulement lié à l'urgence des soins, mais également étroitement lié aux difficultés et aux avantages économiques causés par la construction. Et les services sociaux qui vont avec. La ville algérienne, longtemps vouée à l'expansion, doit désormais être réorganisée. Elle subit des transformations spatiales résultant des actions des acteurs privés et de la vision des pouvoirs publics. Chaque ville suit son propre design. Concernant la question de savoir comment se positionner par rapport à ce choix final, les opérations de démolition d'aujourd'hui semblent trouver une légitimité auprès de ces différents acteurs. Cette légitimité semble marquer l'utilisation de la démolition comme un "outil de sanction" comme le prescrit la législation algérienne (SCHMIT, 1988), et leurs perceptions négatives peuvent entraver les innovations futures et donc être acceptées par les acteurs comme un outil de mise à jour des structures urbaines. (**B. KEBIR et A. ZEGHICHE**, 2014).

Le projet urbain opère aussi bien sur les tissus existants que ceux à venir. Il peut concerner autant le contenant : le cadre bâti, les espaces publics, les espaces verts et ouvert, les infrastructures techniques, l'environnement naturel, que le contenu : population, activité, flux, etc. En plus des sites classiques de développement urbain (au demeurant de plus en plus rare), les lieux du projet urbain sont souvent ceux où l'on reconstruit la ville sur la ville : friche industrielle, militaire, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire etc.

Les friches urbaines :

La friche urbaine est multiforme, elle commence par le délaisser d'une arrière-cour mais peut aussi concerner toute une ville devenue fantôme.

« La friche est une inconnue, chaque jour des milliers de citoyens passent à proximité de sa frontière sans en soupçonner l'existence. » (Pierre Des jonquères, Sylvain Marcelli, Coll. L'Etabli, L'Invention Editions, 96 pages, 2005)

Le terme « friche urbaine » provient d'une notion originellement agricole où le terme « friche » désignait la terre non exploitée. Selon sa signification symbolique, l'expression a progressivement subi une évolution sémantique. Le terme d'aujourd'hui fait référence à tout espace qui n'a pas été utilisé pendant une période de temps, un espace qui perd son intérêt en raison de la perte de fonctionnalité d'origine ou d'un manque d'intérêt pour sa maintenance.

Il n'y a pas de définition formelle de friche, ce qui n'est pas un concept juridique. Elle implique l'exercice des droits fonciers et immobiliers, ainsi que le droit de l'environnement. Elle a de plusieurs définitions :

Selon la définition donnée par l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de la friche urbaine *« situé en milieu urbain, il s'agit d'un terrain bâti, ou non, qui peut être pollué. Sa fonction initiale ayant cessé, le site de taille extrêmement variable demeure aujourd'hui abandonné, voire délabré. Sa pollution réelle ou perçue rend d'autant plus difficile son réaménagement. En conséquence, afin que la friche puisse être aménagée, une intervention préalable sera nécessaire en vue du respect*

de certaines normes réglementaires et juridiques » (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie, février 2014, p 35).

L'Insee se définit la friche « *C'est un espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000m².* »

Définition de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) que la friche c'est l'aire de loisirs désigne une activité économique connue (hors agriculture) et un espace bâti ou non bâti, actuellement non utilisé.

Ainsi que LIFTI propose la définition suivante de friche : "Peu importe son attribution ou son utilisation, ses conditions, sa configuration ou tout ou partie des terrains ou bâtiments occupés, quelle que soit leur attribution ou leur utilisation, leurs lois foncières ou immobilières ne sont pas autorisées dans les zones non autorisées. En cas d'intervention préalable. "

Définition de la région Ile-de-France par l'AIU "Une friche est un espace abandonné ou abandonné plus d'un an après la cessation d'activité. Un terrain d'une superficie de plus de 5000 mètres carrés peut varier considérablement dans sa nature et ses conditions, selon les activités qui y sont entreprises et le site Détérioration du bâtiment supérieur.

Quelle que soit sa taille, la friche urbaine est courante dans toutes les villes. Il s'agit de terres anciennement cultivées, entourées d'étalement urbain, ou de zones résidentielles, d'activités industrielles ou de services, dans le cadre du processus de rénovation urbaine ou d'urbanisation. Il n'y a pas de norme de taille absolue, mais de nombreuses études conservent un seuil minimum de 0,5 hectare (5 000 mètres carrés).

Selon l'article d'AUCAM l'origine de la création de la friche fait par des raisons variées à diverses échelles :des raisons liées à l'économie mondiale et à ses transformations qui engendrent des délocalisations et des transformations de l'outil de production qui devient obsolète, des raisons stratégiques des différents acteurs institutionnels concernant leur patrimoine foncier et immobilier , des raisons locales Modifications apportées lors de la révision des documents d'urbanisme, ces modifications nécessitent une modification de l'usage prévu du terrain, des raisons liées au terrain lui-même, des difficultés d'accessibilité et la pollution du terrain dont le coût de traitement

peut être élevé, étant des causes importantes de création de friches, des raisons individuelles provoquant de la rétention foncière à des fins de spéculation par exemple.

Par conséquent, les friches sont le résultat de changements sociaux urbains et ruraux. Ils affectent de nombreux facteurs classés selon différents critères (Bianchetti, 1985) Par exemple, son état abandonné, son degré de détérioration ou son temps inutile. En plus de ces trois critères principaux, il comprend également la taille de la friche ou la possibilité d'une allocation transitoire dans le cadre du processus de restauration.

Les friches peuvent être envisagées de deux manières : statique, un lieu, une parcelle abandonnée, ce point de vue est pertinent dans le recensement des friches urbains, aussi on a dynamique cela inséré dans le processus du renouvellement urbain.

Les friches sont des terrains qui ont perdu leur fonction, leur vocation, qu'elle soit initiale ou non, En milieu urbain, on peut distinguer différents types des friches et on peut classer selon leurs emplacement : urbain qui sont en espace bâti en réserve, en attente de projets de redistribution et d'urbanisme rénovation ou réparation ,Ces friches pourraient être causées par la démolition d'espaces résidentiels abandonnés Ou un espace d'activité industrielle ou commerciale abandonné et périphérie urbain qui sont désaffectées par les activités agricoles, industrielles ou logistiques où classer seulement selon leur fonction, bien que chaque friche soit unique du fait de sa situation, de son histoire et des enjeux qu'elle représente, une typologie de principe peut être établie, ils peuvent être caractérisées selon leur usage antérieur : les friches ferroviaires concernent principalement les sites liés aux 4000 km de voies de chemin de fer inutilisés. (AUCAM 2016) Ce patrimoine suscite souvent l'envie des collectivités.

D'autres bâtiments techniques liés aux activités ferroviaires ont également réalisé cette tâche (Giraud, 2006). les friches d'habitat et commerciales, fréquentes, peuvent s'étendre sur des quartiers entiers, Les friches industrielles comprennent des terminaux, des chantiers navals ou des hangars dans les villes portuaires d'après-guerre, généralement caractérisés par une organisation départementale, séparant la ville et les espaces portuaires des zones industrielles connexes, les friches industrielles et les installations publiques pour séparer les pays ou les communautés inutilisés Toutes sortes de bâtiments se réunissent. (Rey-Lefebvre, 2015).

Les friches industrielles générées par des stratégies de concentration ou de relocalisation, impliquant parfois de grands espaces intérieurs (Pascal et Kostrzewa, 2017),

ils sont constituent un ensemble varié, leur structure bâtie est parfois complexe et la pollution du sol peut être très élevée., elle se définit par l'ADEUS (agence développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise) : « *les friches industrielles sont définies comme des terrains bâtis ou non, non réhabilités ou non réutilisés entièrement, délaissés depuis au moins deux ans, qui ayant participé à une activité industrielle ou artisanale, sont dégradés d'une telle façon que tout nouvel usage n'est possible qu'après une remise en état* », Leurs origines dépendent de l'histoire de l'industrialisation, qui est spécifique à chaque région, généralement elles sont apparues dans les années 1950 suite à l'arrêt de certaines activités d'extraction des matières premières, telles que les mines de charbon, et celles d'aujourd'hui, étant souvent la conséquence de la délocalisation d'activité pour des raisons économiques, technologiques ou politiques.

Dans ce sens, on remarque ces sites historiquement contaminés se situent majoritairement dans des zones urbaines de valeur, à proximité du centre, et leur intervention dépend grandement de la volonté des populations locales et de leurs élus. Cependant, le coût plus élevé de l'épuration est généralement un obstacle majeur pour les propriétaires fonciers, qui sont plus disposés à abandonner le terrain plutôt qu'à investir les fonds nécessaires.

Ces friches industrielles font généralement l'objet de recherches car elles constituent le principal problème. Du fait de leur implantation dans des zones industrielles très anciennes (proches de la zone portuaire du centre-ville), un contrôle strict de la pollution est parfois nécessaire pour les placer en dehors des marchés fonciers et immobiliers. Il convient de mentionner que les gens peuvent non seulement voir les friches industrielles de manière positive, mais aussi les considérer comme une dépréciation et une perte esthétique du paysage, économique et écologique. Cette perception apparaît souvent lorsque la planification urbaine est chancelante et qu'elle laisse des vides ou même de larges cicatrices dans le tissu urbain. (France Dumesnil et Claudie Ouellet 2002).

Étant donné que les friches industrielles sont de nature diverse, elles ont fourni une opportunité de repenser l'aménagement de la ville, il existe également différentes interventions dans la structure urbaine, de sorte qu'il existe différentes méthodes d'intervention sur les friches industrielles. Cette approche a réussi à l'ère de la coexistence aujourd'hui. Ces pratiques représentent l'évolution de la politique urbaine, notamment la compréhension des friches industrielles et des problèmes qu'elle pose.

Requalification, reconversion, régénération réaménagement, rénovation, restructuration : ces termes ne sont pas neutres et recouvrent des motifs d'action différents, et peuvent être regroupé sous le nom commun de la reconquête des friches (DJELLATA A .2006) les plus courant sont celles de :

Requalification : se réfère à un mouvement spécifique dans l'espace physique, tel que la cristallisation d'un concept complexe de changement de position, avec divers enjeux entrelacés (forme, fonction, société, économie, patrimoine ...). Elle s'inscrit de plus en plus dans le cadre de projets urbains stratégiques et de moins en moins comme une série d'action ponctuelles d'embellissement

Reconversion le processus de défrichage et de développement des friches., en les transformant en un nouvel endroit avec plus de valeur et de praticité

Régénération : est un concept plus restreint que celui du renouvellement urbain. En effet, elle est plus particulièrement liée à la conquête de la friche.

Réaménagement : aménagement d'une nouvelle structure, comme la restructuration du centre d'une ville, en donnant une nouvelle organisation spatiale et fonctionnelle aux friches et aux constructions qui s'y trouvent.

Rénovation : Il s'agit d'une opération physique et ne doit pas modifier les principales caractéristiques de la communauté. Elle implique une intervention profonde dans la structure urbaine.

Restructuration : il s'agit d'une opération dans la mesure où elle est relative à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle s'applique aussi à des entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évidemment au niveau du tracé ou du cadre bâti.

Aussi, on remarque que plusieurs restructurations se font au profit de projets résidentiels, de loisirs et récréo-touristiques. Le remplacement de la fonction industrielle amène souvent la création d'espaces verts publics ou semi-publics qui vise à renforcer la mixité sociale des quartiers touchés, et c'est l'action principale que nous appliquons.

Selon les recherches de Sénécal et Saint-Laurent (1999), la friche a une signification sociale très importante lorsqu'elle est apte à former un système d'espace libre de forme urbaine. Ils peuvent diviser la zone en deux moitiés et recréer des liens, et vice versa, formant un tampon entre des espaces sociaux ou fonctionnels différenciés.

Plus encore, l'appropriation des friches engage la définition d'une nouvelle urbanité. (France Dumesnil et Claudie Ouellet 2002), Il est donc essentiel de savoir mieux les caractériser afin de savoir comment les gérer et trouver un équilibre pour associer requalification et préservation

Parmi l'enjeu principal abordé par LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes) la difficulté du recensement des terres en friches et il n'existe pas d'instrument qui traite la friche c'est un terme non défini en droit, la place de la friche dans le document d'urbanisme, il s'agit en particulier du PLU (Plan local d'urbanisme) ou PLUI(internationale) et de la carte communal et le SCoT

En Algérie : Malgré l'existence de ce cadre juridique, l'Algérie affiche un réel manque en matière de stratégies de reconquête des friches urbaines et l'absence d'organismes spécialisés pour se faire

Les friches industrielles en Algérie sont principalement d'origine industrielle, car l'Algérie a connu une désindustrialisation après la fermeture ou la délocalisation de l'entreprise au début de l'indépendance. Ce fut la crise économique des années 90 qui a provoqué une augmentation du chômage des riverains qui a progressivement réduit l'image de la ville et l'a provoquée. Le déclin de la communauté.

Ces friches de la grande unité ont mené à perdre la notion de l'îlot et la planification de la ville à cause de grande surface avec implantation des bâtiments d'industries.

Cela peut comprendre la destruction partielle d'îlot et la modification des caractéristiques de la zone en transférant diverses activités et en démolissant des bâtiments pour d'autres usages.

L'îlot :

La ville est connue pour sa forte densité de population et d'activités, elle montre une grande vitalité d'urbanisation, accompagnée de réels problèmes spatiaux et fonctionnels, qui se manifestent par l'incohérence de la ville en tant que système et ses systèmes. Différents composants ou sous-systèmes. Dans tous les pays du monde, les grandes villes sont beaucoup plus compliquées que les petites villes, mais selon le

contexte géographique, historique, politique, économique et social de chaque pays, leurs problèmes sont également différents.

Comme la ville, le concept d'urbanisme n'est pas facile à définir. Dans une revue suisse, le terme d'urbanisme apparaît vers 1910. Quelques décennies auparavant, l'ingénieur espagnol Cerda avait déjà employé un terme proche, celui d'urbanisacion, mais avec un double sens : à la fois urbanisme et urbanisation.

Ce n'est pas un hasard si l'urbanisme est né à la fin du XIXe siècle. La révolution industrielle a produit une forte croissance urbaine dans les pays occidentaux liée aux sorties de population rurale. Les villes deviennent chaotiques et la qualité de vie dans les quartiers populaires se détériore. Par exemple, le Paris médiéval a souffert de problèmes de santé et d'insalubrité, même à Howard's Garden City. La croissance démographique est forte et les conditions de logement sont mauvaises. (P.DAHEN, cour naissance de l'urbanisme)

L'âge I est celui de la ville traditionnelle c'est au milieu du 19e siècle, il s'est produit sous le règne du Second Empire entre 1853 et 1882. Les rues sont fermées et les bâtiments adjacents sont disposés en ligne (aligné). Au milieu du XIXe siècle, Haussmann révolutionne l'architecture en amorçant une grande transformation à Paris. Ceux-ci doivent aérer la ville et l'adapter à la nouvelle circulation. Toute la rue est entourée d'arbres percés et de murs extérieurs similaires. La volonté d'améliorer la ville et la société urbaine a conduit à la création de blocs fermés, qui se caractérisent par une façade continue sur la rue et une cour intérieure fermée.

Avec l'industrialisation de la ville et le développement de nouvelles technologies et matériaux tels que l'acier et le verre, et avec le mouvement moderne après la Seconde Guerre mondiale, nous avons entre un et deux ans. La disposition du bâtiment ne reflète rien. De nombreuses tours et barres sont construites automatiquement, sans aucune réglementation particulière, quelle que soit leur emplacement ou leur ville. Alors que les gens accordent de plus en plus d'attention à la santé, il y a eu un mouvement pour la santé. En effet, ce mouvement se caractérise par le reflet de la santé collective dans la gestion de l'environnement urbain par, par exemple, la promulgation de la loi sur l'assainissement (1902) ou par la systématisation de l'assainissement et de l'air et de la circulation de l'air. Lumière.

Enfin, Portzamparc définit la période actuelle comme l'âge III de la ville. Il pense qu'après l'échec de sa ville, il a refusé d'accepter le groupe d'âge II, mais n'est pas revenu dans le groupe d'âge I. Par conséquent, nous reviendrons à une structure urbaine plus traditionnelle et plus dense, mais nous devons considérer l'âge II: y compris les lumières, les réseaux de transport et les espaces. De plus, le développement du logement semble en constante évolution, avec de plus en plus d'expressions individuelles. Après la construction des bâtiments en série, Christian de Portzamparc a tout de même voulu laisser la place à l'asymétrie. Face à la fonction urbaine en constante évolution et à l'hétérogénéité de la structure urbaine, les gens recherchent des formes non fixes. À cette époque, les urbanistes recyclent, transforment et réparent les vieux bâtiments au cours du processus d'urbanisation. La ville est flexible et cohérente. Cependant, nous ne recherchons pas l'homogénéisation, mais nous devons établir certaines différences entre les communautés. Dans cette ville de reconversion, Christian de Portzamparc a développé un outil : modules ouverts. (J.BELLEGO, M.CAZIN J. FOURNIER, l'îlot ouvert de Portzamparc)

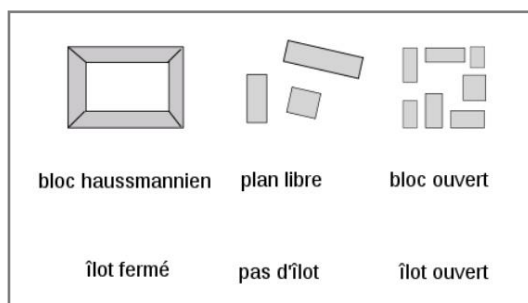


Schéma des trois types d'îlots selon Christian de Portzamparc

« L'îlot ouvert est un rassemblement de bâtiments autonomes et non identiques, autour d'une rue traditionnelle. Les hauteurs des bâtiments sont limitées, mais non généralisées. Il en est de même pour les façades, alignées, mais sans continuité d'une construction à une autre. La mitoyenneté est évitée afin de créer des bâtiments aux expositions multiples et de privilégier la création d'échappées visuelles au sein de l'îlot ».

Christian Portzamparc dans son principe de l'îlot ouvert ne voulait pas revenir à la forme de la rue, mais il n'a pas validé le mouvement moderne. Son îlot ouvert est "entre deux". Il conserve la hiérarchie entre l'espace public, l'espace semi-public et l'espace privé de l'ottomanisme. Il a regretté la perte de la rue multifonctionnelle dans le passé, mais la rue a été remplacée par des immeubles de tours et de bars dans les années

1950, de sorte que la rue de première génération et le bâtiment de deuxième génération ont été conservés. En plus de la diversité des usages, il tente également de promouvoir la diversité de l'architecture. Il ne croit pas aux villes dispersées et espère les sauver. Il considérait l'urbanisme comme une œuvre d'art et s'intéressait davantage à la forme et au style de la ville qu'à la ville elle-même. Il ne supporte pas les îlots fermés et veut ouvrir la ville. Ses principes :

- Un alignement des façades sur les rues
- Des hauteurs de bâti aléatoire, mais définies par des lois sur les dimensions
- Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire : 'les fenêtres urbaines'
- Des cours intérieurs ouvertes, même si closes par un grillage ou un portail.

IV. Analyse thématique :

Dans cette partie, nous avons étudié une sélection de différentes expériences innovantes de plusieurs projets urbains et architecturaux.

A travers ces expériences, nous avons cherché à questionner les résultats qualitatifs autour de trois échelles importantes, l'échelle urbaine, l'échelle du quartier et finalement l'échelle architecturale.

Nous avons sélectionné ces échelles au regard de notre problématique sur des sites exceptionnels. Dans la première échelle d'analyse nous avons analysé deux projets différents, le premier est le ZAC centralité à Lens, le deuxième est le projet de réaménagement de la porte de Lilas à Paris. Ces deux exemples peuvent être des références de renouvellement urbain afin de tirer les modes d'intervention pour la valorisation des centralités.

Ensuite, nous avons passé à l'échelle de quartier. Les deux exemples choisis au niveau de cette échelle sont : le ZAC Chatay-malabry PAC-centrale et l'éco quartier de l'Arsenal à la ville Rueil-Malmaison. Ils sont constitués d'une véritable section d'idées autour de la restructuration des terrains initialement des friches urbaines et la création de nouveaux quartiers.

Et finalement, nous avons analysé un exemple au niveau de la plus petite échelle (l'échelle architecturale). L'analyse du projet de la porte d'Asnières à Paris de Portzamparc

nous aidons à déterminer les principes de l'ilot ouvert. Il s'agit d'une alternative à l'urbanisme afin de proposer une autre manière de concevoir la ville.

Précisons d'ores et déjà que l'intérêt de notre travail consiste à caractériser et à questionner les principes de ces exemples sélectionnés et leur application sur leurs contextes dont le but de tirer les recommandations pour résoudre les problématiques spécifiques de chacun des sites exceptionnels et a trouvé pour eux de chemin d'équilibre.

Les critères de choix des exemples :

Les exemples thématiques qu'on a choisis portent sur les trois critères suivants :

A / L'échelle :

La taille et la forme des projets urbains dans les exemples étudiés s'approchent de celle de notre zone d'étude (une centralité urbaine linéaire en périphérie, et correspond à une ville moyenne comme la ville de blida)

B / La pertinence :

Les exemples abordent des problématiques urbaines semblables au problématique de notre aire d'intervention : dégradation de la centralité en formation, le problème de l'étalement urbain et la forte périurbanisation, la concentration des friches industrielles, et le manque d'espaces public.

C / La crédibilité :

Les trois exemples sont de "bons projets" évidents, des modèles qui répondent aux principes et du renouvellement des centralité urbaine à travers le projet urbain. Mais aussi par rapport à leurs objectifs de renforcement et de valorisation de la centralité en formation.

**EXEMPLE 1 : LE REAMENAGEMENT
DE LA PORTE DES LILAS**



Fig 2.02: situation de Lilas en seine saint Denis Source : RTL.fr

Fiche technique

- Maitrise d’ouvrage : ville de Paris
- Aménageur : SEMAVIP
- Architecte coordonnateur : Olivier Le Boursicot (LLTR) et Philippe Hilaire (paysagiste)
- Année du projet : 2003
- Superficie : 25 hectares
- Outils d’urbanisme : la ZAC centralité
- Situation : Lens.

Situation du projet :

La porte des Lilas est située au nord-est deParis, à la limite du 19 e et 20^e arrondissement et des deux communes du département de la Seine-Saint-Denis : Les Lilas et le Pré-Saint-Gervais.

Présentation du projet :

Le projet de la porte des LILAS s’inscrit dans la stratégie de lier Paris à sa périphérie pour effacer la rupture engendrée par le grand boulevard périphérie depuis 1979. Le quartier des LILAS est inscrit parmi les 11 sites prioritaires du projet de renouvellement urbain de paris. Cet aménagement marque la fin de la coupure urbaine, physique, mais aussi sociale et psychologique qui existait au cours du XIXe et du XXe siècle entre Paris et les communes voisines. « Le but du projet est de transformer un espace important de la ville délaissée à une nouvelle centralité urbaine »



La porte des lilas est à la croisée de plusieurs types des voies. Elle est devenue l’un des principaux pôles d’échanges de la couronne parisienne desservie par les lignes de métro et des lignes de bus

- ★ Point d’accès au projet
- Aire d’intervention, porte des

Fig2.03. : accessibilité de projet porte des lilas Source : Google Earth traité par auteur 2020.

LE PROGRAMME URBAIN DU PROJET

**EXEMPLE 2 : CENTRALITE LENS,
NOUVELLE METROPOLE, NOUVELLES
AMBITIONS**



Fig 2.06 : situation de la commune de LensSource : RTL.fr

Fiche technique

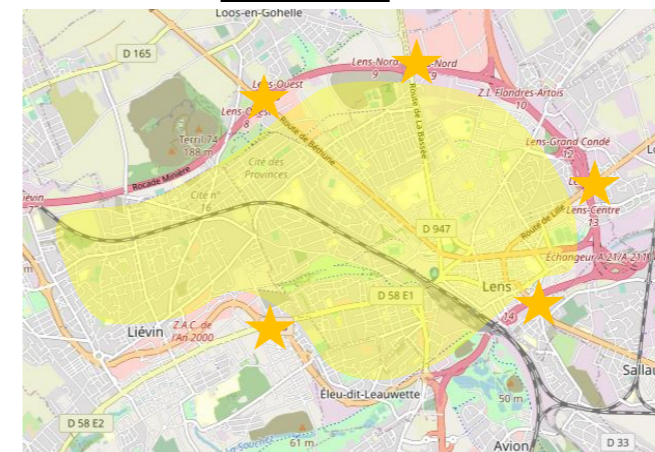
- Maitrise d’ouvrage : Ville de Lens
- Maitre d’œuvre urbain : Christian de Portzamparc architecte-urbaniste
- Maitre d’œuvre paysager : Michel Desvigne
- Année du projet : 2013
- Superficie : 70 hectares
- Outils d’urbanisme : la ZAC centralité
- Situation : Lens.
- **Situation du projet :**

Lens est Située au cœur du périmètre du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, dans le nord de laFrance, dans la plaine de l’Artois à 40 km au sud-ouest de Lille.

Présentation du projet :

La ZAC centralité, associera logements, équipements publics, bureaux, hôtellerie, commerce, services et activité, organisés par des espaces publics structurants et de grande qualité paysagère. Le projet vise à afin de développer l’attractivité de la ville, et à affirmer et valoriser sa centralité en formation.

Accessibilité



Le territoire de Lens bénéficie d’un réseau de communication diversifié renforçant sa position de métropole en devenir dans l’espace régional et international particulièrement bien desservi, et favorable aux flux de marchandises et de

- Aire d’intervention. ★ Point d’accès a la ville

Fig II,.. : accessibilité de la commune de Lens /Source : <https://www.utagawavtt.com/> traité par auteur 2020.

LE PROGRAMME URBAIN DU PROJET

Un Pôle culturel : - Le musée Louvre-Lens. -La scène nationale « Culture Commune.

Nouvelles lignes de transports en commun en site propre

- Un projet de tramway
- La création d’une infrastructure de transport en commun permettant le lien fixe rapide Lille - Bassin Minier.

Offre touristique L’un des enjeux d’Euralens

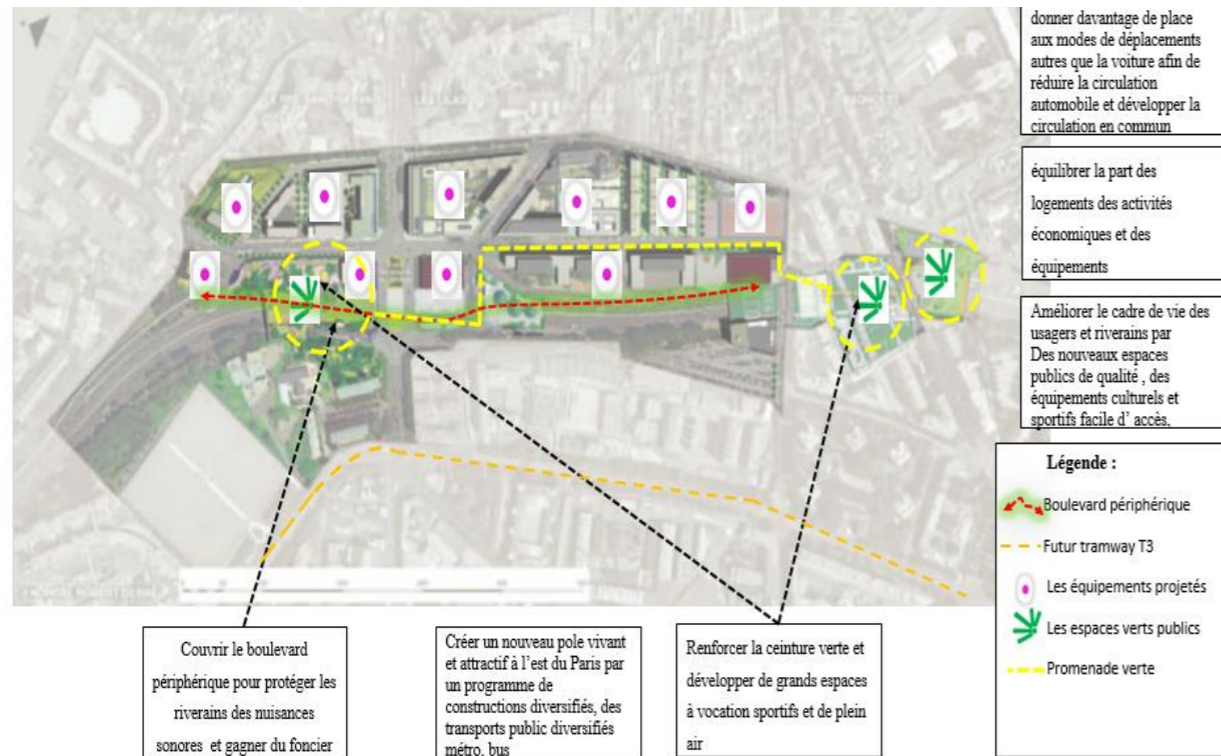
- Un programme mixte et un hôtel 3 étoiles seront réalisés à l’emplacement de l’ancien cinéma Apollo, face à la gare,
- Un projet d’hôtel 4 étoiles, à proximité du Louvre est à l’étude,
- Une résidence hôtelière sur le quartier des gares est envisagée,
- Un hôtel économique sur le site de Montgré

Eco-cités : Cinq éco-cités pilotes, « les cités du Louvre », remarquées par leur qualité patrimoniale. Il vise à :

- L’amélioration de l’habitat (réhabilitation patrimoine ou démolition de certaines habitations) tout en préservant le caractère particulier de ces cités,
- La mise en place de bonnes pratiques en termes de développement durable, La remise en valeur des espaces publics et des jardins.

PRINCIPES ET OBJECTIF DU PROJET :

Grâce à l'emplacement stratégique du territoire reconquis sur le boulevard périphérique, l'aménagement de la porte des Lilas fournit l'opportunité de réaliser plusieurs objectifs



source : la nouvelle porte des lilas Pdf ,traité par auteur 2020.

LES ACTIONS ET INTERVENTIONS

Des opérations de **RENOUVELLEMENT URBAIN** structurantes avec le souci du développement urbain durable

Conclusion

Le renouvellement urbain du secteur de la Porte des Lilas est l'un des projets d'envergure pour le renouvellement urbain de l'arrondissement. Grâce à cette nouvelle mixité des usages et des publics, la pointe nord-est de l'arrondissement devient un nouveau centre urbain, vivant, qualitatif et attractif. Grâce à la mixité du programme qui est, riche d'équipements culturels et de loisirs. Outre l'attention portée à l'exemplarité environnementale donc la porte des lilas est un véritable quartier de ville, animé et accueillant, qui a, recomposé sur l'ancienne fracture urbaine.

PRINCIPES ET OBJECTIF DU PROJET :

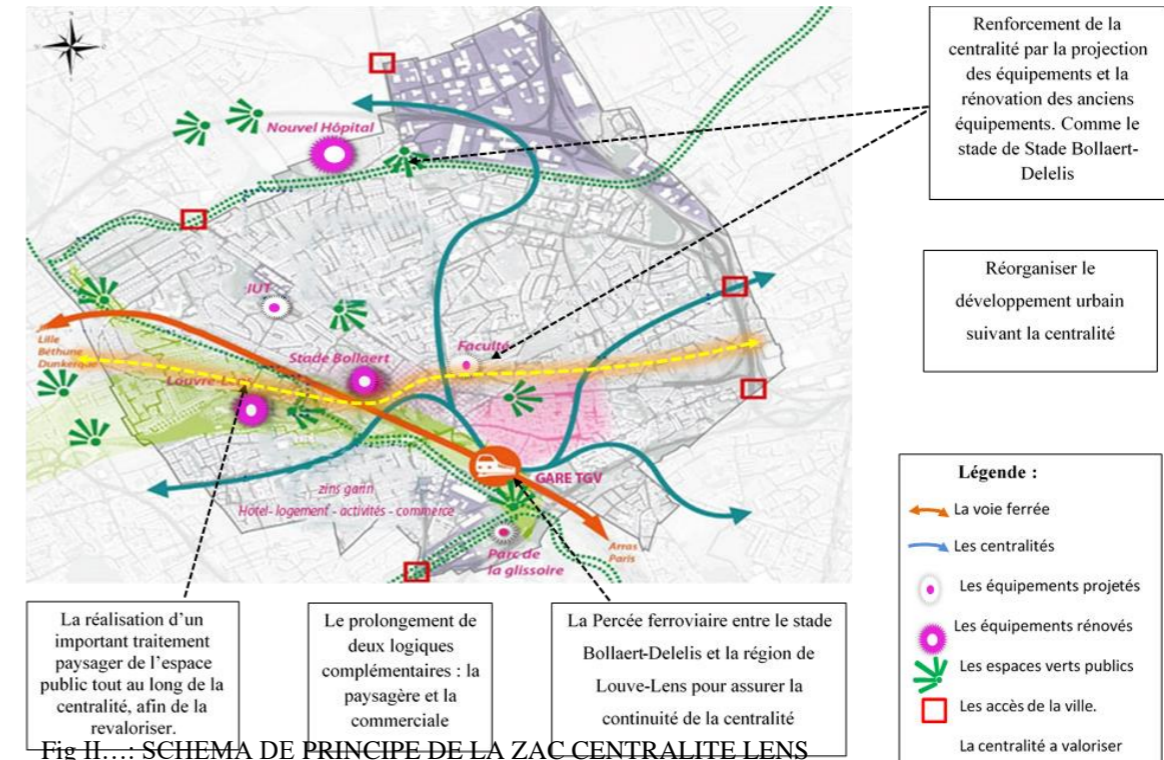


Fig H.... SCHEMA DE PRINCIPE DE LA ZAC CENTRALITE LENS source : <https://www.citadia.com/lens-plan-local-durbanisme> ,traité par auteur 2020.

LES ACTIONS ET INTERVENTIONS

Le projet s'inscrit dans le renouvellement urbain par le projet urbain, parmi les interventions urbaines qui on susciter notre intérêt on peut ci

Conclusion

En conclusion on remarque que le projet de la centralité Lens est

- Une approche du projet urbain a là à la fois ambitieuse et rigoureuse dans sa méthode,
- Son échelle de réflexion pertinente qui permet d'embrasser les grands projets du cœur de l'agglomération.
- Son programme urbain qui allié mixité et fonctionnalité
- La revalorisation de la centralité qui a donné profondeur et intensité urbaine au centre-ville historique.
- Assurer la continuité urbaine par la densification du cœur de la ville.

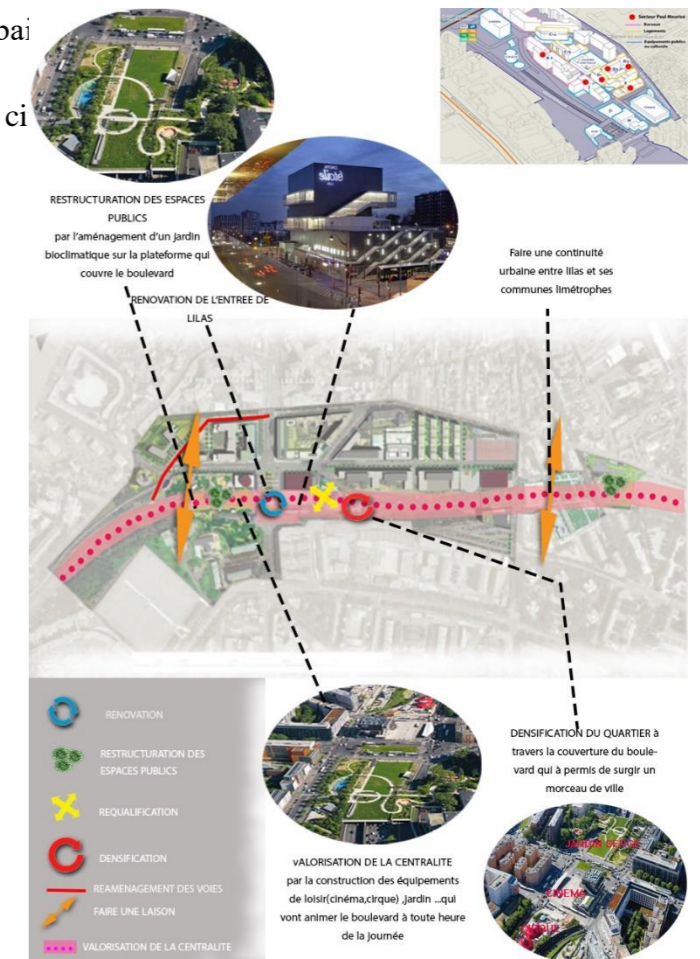


Fig : les interventions de la ZAC de la porte des Lilas Source : Création de la ZAC de la porte des Lilas traité par auteur 43

CRITERES		EXEMPLE 1	EXEMPLE2	RECOMMANDATION/ LECTURE ET ENSEIGNEMENTS
SITUATION		La portes des lilas Situé au nord-est de paris à cheval sur les 19eme et 20 Emme arrondissements, précisément sur le boulevard périphérique.	Lens, centralité. Situé dans la ville de Lens commune de la régions Nord-Pas-de-Calais.	Situation dans un milieu urbain Des centralités en formations
PRESENTATION PROJET		Le projet est situé à l'entrée des Lilas, point d'articulation entre le centre de paris et ses commune limitrophe. Il vise à effacer la saignée du périphérique pour créer un nouveau morceau de ville, afin de liée Paris aux communes voisines.	Le projet vise à développer son attractivité, et à affirmer et de valoriser la centralité de Lens qui se situe au cœur de l'Agglomération	
PROBLEMATIQUE		-La rupture urbaine causé par la construction d'une ligne de fortification dans les années 1830. Cela limita la croissance urbaine et son intégration dans la continuité de l'agglomération parisienne. -La rupture nette entre paris et les communes voisines, causé par le boulevard périphérique de l'anneau routier au centre de la Porte des Lilas	-La situation dégradée de la centralité héritée de passée. -La problématique de l'étalement urbain, et la forte périurbanisation. -Concentration des friches industrielles et des industries -Manque d'espaces public dans la ville.	La problématique de la rupture de la centralité par le chemin de fer La problématique de l'étalement urbain.
LES POTENTIALITÉS		-L'emplacement stratigraphique de la porte qui joue un rôle de charnière entre le territoire les communs riveraines -Une position en hauteur, avec vue remarquable -Elle est marquée par les flux important de circulation et les espaces qui lui sont associés	-Un paysage remarquable -Des potentiels fonciers de régénération urbaine. (Présence de friches), -L'arrivée du Louvre-Lens en 2004 a été décisif pour le développement de la stratégie de la centralité.	
OBJECTIF		-Renforcement des liaisons entre paris et ses communes voisines. -L'amélioration du cadre de vie des usagers et riverain. -Rééquilibrage des activités de l'est de paris par création un nouveau Pole vivant et attractive. -Renforcer la ceinture verte et développer des grandes espaces à vocation sportifs et de plein air. -Transformer les espaces importants de la ville délaissées en une nouvelle centralité urbaine	-Densification du cœur de l'agglomération et L'affirmation de Lens comme centralité de l'agglomération, - Le renforcement du centre-ville par le développement de sa densité urbaine et commerciale, - L'amélioration de l'accessibilité au cœur de la commune. - La valorisation résidentielle et patrimoniale.	Parmi les objectifs qu'ont doit tenir en compte : - Assurer la mixité sociale pour la valorisation des centralités dans les cœurs d'agglomération, -L'amélioration du cadre du vie et l'espace public pour l'attractivité. -La densification du tissu urbain et limiter l'étalement urbain.
Les critères d'analyse	Aspect Fonctionnel	Privilégier les équipements publics de différentes vocations : scolaires, culturelles, économiques et de loisir.	Revalorisation de la centralité de Lens par l'intégrations de diverses fonctions tel que : Vocation touristique, culturelle, habitation, sportive et de loisir	-Implanter des programmes diversifiés en favorisant la mixité urbaine de l'ensemble du secteur.-Redynamiser la centralité par le développement de locaux tertiaires et de services pour favoriser l'accueil de nouvelles activités économiques et de loisirs complémentaires aux existantes.
	Aspect Formelle	Espace public -Création d'une trame paysagère long de la ligne du tramway pour renforcer la centralité. -Aménagement d'un jardin bioclimatique sur la plateforme qui couvre le boulevard périphérique. -Aménagement de divers espaces public tel que des gradins en plein air pour le cirque des Lilas.	Espace public : -valorisation de la centralité en formation par une trame paysagère tout au long. -faire un réseau végétal de liaison avec les nouveaux espaces construits. -Veiller à assurer la continuité visuelle et végétale. Par Le traitement des limites afin de délimiter les espaces, sans pour autant constituer des entités hermétiques.	-L'augmentation de la masse végétale en lien avec la masse constituée, afin de constituer une trame paysagère et un réseau végétal renforçant la centralité est un élément fort d'identification du projet. -L'Améliorer la qualité de vie de ses habitants par la création des espaces public plus accueillants. -Le développement d'un paysage urbain de grande qualité sera une des forces du projet.
		Typologie construction -Projection des grands Equipements et des service techniques municipaux -le principe de l'ilot ouvert : l'alignement des immeubles par rapport aux voies publiques, des cours ou des jardins à l'intérieur de l'ilot assurant ainsi une continuité spatiale et visuelle entre la rue et l'intérieur de l'ilot. -la cité Fougères. Conçue comme une plate-forme de 100m, accueillera un espace vert et de nouvelles centralités.	Typologie construction - Le projet régènera ainsi des emprises de friches urbaines disponibles en centre-ville. -Les projets sont composé d'un socle d'un ou deux niveaux avec des commerces, le long de l'axe important afin de dynamiser la centralité. + des programme différent (logements, hôtels...) qui viennent s'implanter sur ce volume horizontal La hauteur de ces volumes varie selon les secteurs. -Favoriser la mixité sociale par la reconversion des maisons en bande, héritage du parcellaire agricole, et des cités minières en logements diversifiées (collectif, individuels.)	-assurer une continuité urbaine entre le centre-ville et les autres centralités par l'élaboration des équipements multifonctionnelle. - Une forme composée d'un socle et d'émergences est une option qui permet d'une manière intéressante d'assurer une continuité avec l'existant, de tenir les axes principaux et de les dynamiser. -La mixité programmatique, nous permettant de favoriser les échanges et les rencontres et de mutualiser l'énergie entre les différentes fonctions, est un vecteur de dynamique pour les quartiers en renouvellement ou nouvellement aménagés.
	Mobilité : -Favoriser la circulation douce et le transport en commun par l'aménagement des lignes de bus et tramway, et donner davantage de place aux autres modes de déplacement. - Couvrir le boulevard périphérique pour assurer la continuité Urbaine et limiter les nuisances sonores. Trame urbaine Réalisation d'une couture urbaine, afin tisser les liens avec les autres communes. La suppression du rondpoint de la porte permettant de renouer les deux parties de faubourg, d'améliorer les franchissements	Mobilité : -le développement d'une véritable multi modalité. Et encourager les modes de transports alternatifs. Trame urbaine : La création d'un nouveau franchissement de la voie ferrée. L'aménagement d'une nouvelle trame viaire en lien avec l'existante, par des acquisitions foncières prioritaires pour les axes particulièrement structurants.	-Renforcement du pole intermodal Des transports afin de renforcer et de valorisé la centralité en formation. -Les aménagements d'infrastructures viaires, et le percement sous la voie ferrée, favoriseront une circulation performante et adaptée à la centralité. - assurer la continuité de la trame urbaine avec l'existante.	

TABLEAU : analyse comparative des deux exemples /Source : auteurs 2020.

V. conclusion de chapitre :

La recherche théorique sur les différentes notions : centralité, espace public, projet urbain, friche urbaine et îlot ouvert nous a permis de développer nos connaissances afin de mieux comprendre et identifier la relation entre eux.

La notion de la centralité, après avoir connu un certain succès et avoir fait l'objet d'un vaste débat, vient d'une forte attraction vers un lieu qui exerce une gamme large et diversifiée d'installations de services spécifique et publics. Ces lieux d'intégration sociale jouent un rôle de porteur de vie sociale qui se présente comme un des fondements du projet urbain. Ce dernier présente un processus concerté, un projet d'aménagement urbain pour améliorer la qualité de vie. Il est marqué par une série d'actions et une légalisation à long terme par le pouvoir politique. Il peut englober des actions diverses qui s'inscrivent dans le renouvellement urbain et de faire la ville sur la ville.

La centralité a perdu sa valeur à cause de la disparition de la notion de l'îlot du fait des friches urbaines qui sont de grandes unités et souvent placées dans des endroits stratégiques en effet présenter la possibilité pour la collectivité locale ou territoriale de récupérer de ces fonciers perdus, en densifiant la ville et les poches urbaines par l'injection des activités qui revivent la centralité urbaine, avec l'introduction d'un nouveau type d'îlot « l'îlot ouvert », ce type est choisi spécifiquement à cause de ses opportunités : la création des nouveaux espaces qui sont intégrés dans les îlots participe aussi pleinement à la constitution des lieux particuliers par leur formes, au-delà même de cette diversité des lieux, des rapports se créent entre l'espace extérieur de l'îlot et ceux intérieurs apportant des relations visuelles, et finalement, l'ouverture d'îlot peut accueillir une signification comme repère urbain et favoriser la lisibilité du quartier, assurant la création des lieux publics.



The image shows a detailed architectural site plan of a residential development. The plan features a central courtyard with a fountain and landscaped areas. Surrounding the courtyard are several residential buildings, each labeled with a floor level: R+1, R+5, R+6, R+8, R+9, R+10, and R+11. There are also ground-level units labeled R.D.C. (Rez-de-chaussée). The site is bounded by roads on three sides, and a compass rose is located in the upper right corner. The overall layout is organized around a central green space, with buildings and parking areas arranged to provide access to the courtyard.

Chapitre 03: cas d'étude

INTRODUCTION :

Dans le chapitre présent nous allons traiter de la présentation de la démarche de réflexion jusqu'à l'intervention urbaine. On procédera tout d'abord à une présentation de la ville choisie pour notre projet, pour faire ensuite une lecture de formation et transformation de cette dernière, pour permettre la compréhension de la manière avec laquelle on pourra optimiser notre intervention sur la ville.

En deuxième lieu, nous avons passé à une analyse du cas d'étude, les raisons et arguments qui nous ont permis de fixer notre cas d'étude et son rapport avec la thématique de recherche. Ensuite on définira notre aire d'intervention avec une logique de délimitation de l'entité pertinente, une fois l'aire délimitée on procédera à plusieurs analyses (historique, morphologique, systémique) afin de ressortir avec un constat général pour notre aire d'étude et d'intervention, ce qui nous permettra de définir les premiers concepts et principes pour notre intervention urbaine.

Une analyse thématique sera faite sur des exemples présentant des facteurs et caractéristiques d'urbanisation similaires à notre cas d'étude : site en friche et dans une centralité, ... cette analyse nous aidera à adopter la meilleure stratégie d'intervention.

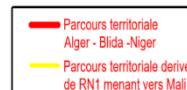
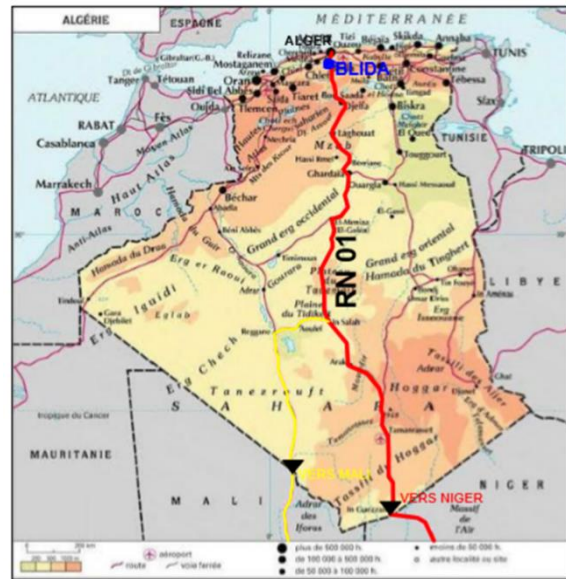
A partir des synthèses des analyses on ressortira avec des concepts d'intervention pour des actions d'aménagements et de restructuration, jusqu'à arriver à l'échelle architecturale. Au final nous opérerons une intervention sur le site qui sera une réponse aux problématiques soulevées tout au long du travail.

PRESENTATION DE LA VILLE DE BLIDA :

La situation de la ville de Blida :

La Situation Territoriale :

Le territoire du Grand Blida, par sa position centrale privilégiée, que ce soit au niveau local, régional ou national, est un carrefour entre les régions Est, Ouest, Centre et Sud englobant toutes les structures urbaines à caractère locale et les plus modernisées.



et régionale les plus riches

FIG : Carte des parcours d'Algérie

Source : Google maps

L'accessibilité de la ville de Blida :

Blida est desservie par un réseau de communication très important par lequel elle est liée à Alger, la capitale, et à l'ensemble des villes de Mitidja et des Wilayas limitrophes. Les principaux accès à la ville se font par :

- RN1 d'Alger, Boufarik, Béni Mered, Blida vers Sahara ensuite Niger et dérive vers Mali
- RN4 d'Oran et Médéa
- RN26 de Beni Tamou
- RN37 de Chréa
- RN 42 reliant la ville a la wilaya de Tipaza



FIG : Carte des parcours d'Algérie

Source : Google earth

- RN 29: elle assure l'échange entre le piémont Est et le Grand Blida Elle est accessible aussi par la ligne ferroviaire Blida-Alger / Alafroun –Blida.

Potentialités Géologiques :

Blida est d'une Superficie totale 148200 ha. Le territoire communal de la ville de Blida chevauche entre trois milieux Naturels :

1. La plaine de Mitidja : qui s'étend d'Ouest en Est, c'est une **zone agricole très riche**, on

y trouve des vergers, apiculture, agrumes et arbres fruitiers. 53%

2. La montagne de Chréa : Les forêts de cèdre s'étendent sur toute la montagne.

3. Le piémont de l'Atlas Blidéen (entre 200 et 600 m d'altitude) 23%

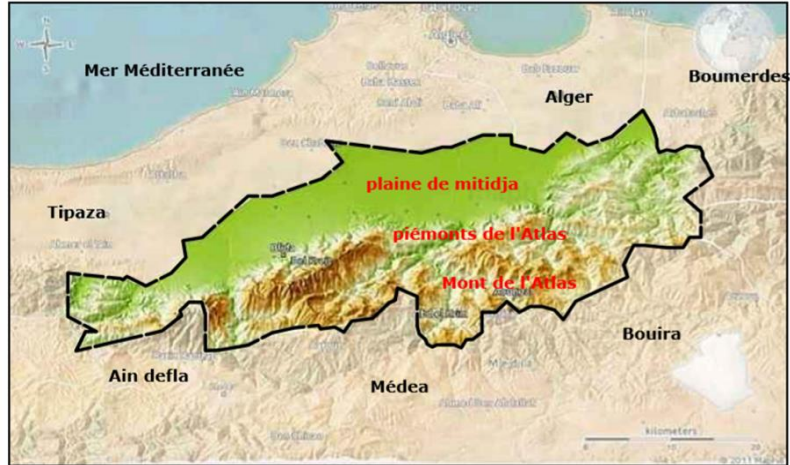


FIG : Carte des potentialités géologiques de Blida

Source : Google

Donnés topographiques :

La zone de l'Atlas Blidéen et le piémont :

La partie centrale de l'Atlas culmine à 1600 mètres. Les pentes très fortes (supérieures à 30%) sont sujettes à une érosion intense, Là où la couverture forestière fait défaut. Seul le piémont, d'altitude variant entre 200 et 600 mètres, présente des conditions favorables à un développement agricole.

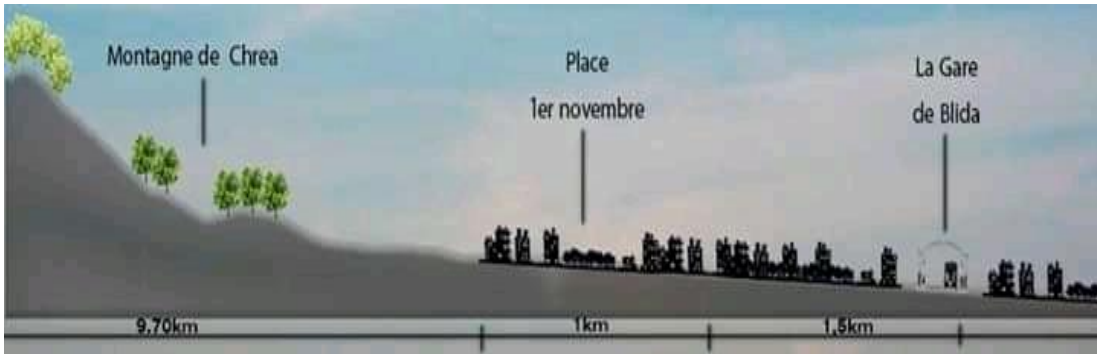


FIG ; Coupe de la ville de Blida

Traité par les auteurs
 FIG : Photo satellite de la ville de Blida

Source : Google earth

La pente a dicté la structure urbaine de Blida et donné sa forme actuelle. Elle a été le premier facteur de la formation des seguias comme résultat d'écoulement d'eau depuis la montagne, ses seguias sont devenues par la suite les axes de croissance structurants de la ville.

LECTURE DE FORMATION ET TRANSFORMATION DE LA VILLE DE BLIDA :

Toute ville a une histoire ancienne qui fait partie de l'identité collective et dans toute la civilisation, la ville a été construite et elle doit satisfaire aux différents besoins d'une vie communautaire d'une population. Pour assister à la naissance de la ville il faut remonter à l'origine des établissements romains.



La logique d'une ville n'est pas souvent facile car elle se trouve saturé et ses ramifications ne laissent pas voir facilement la logique de développement.




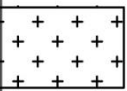
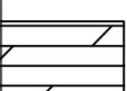
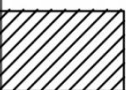
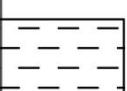
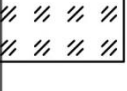

L'objectif pour faire une analyse urbaine dans le coté évolution, croissance c'est de ressortir les éléments structurant de la ville, ainsi son évolution bâties de sa naissance jusqu'à l'état actuel, de tiré les éléments permanents après jugement de sa valeur.

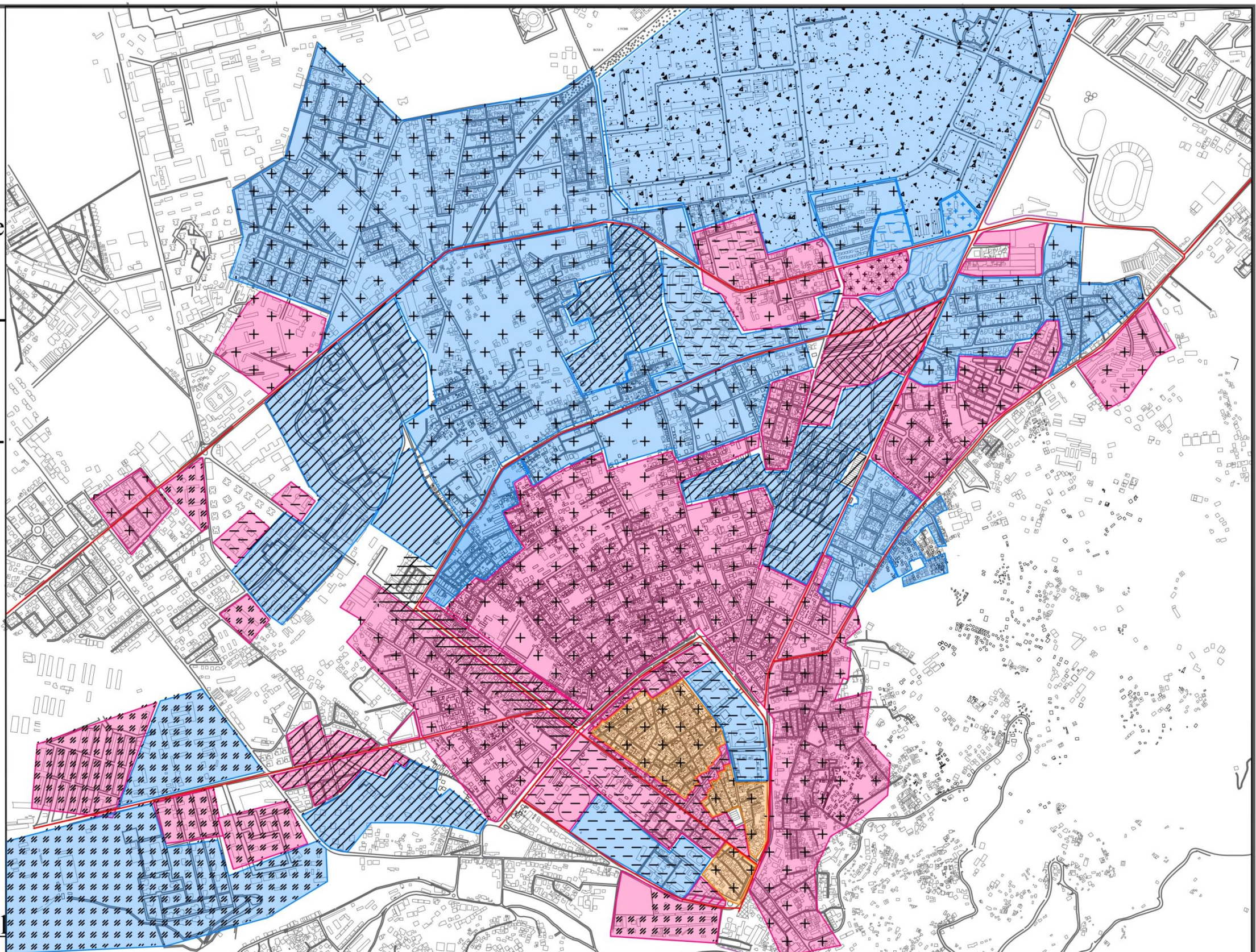
Ce processus historique englobe quatre grandes périodes :

- La période pré ottoman (voir annexe 01)
- La période précoloniale (voir annexe 01)
- La période coloniale voir (annexe 02)
- La période poste coloniale (annexe 02)

Cette analyse est résumer dans un schéma historico- morphologique (FIG : schéma historico-morphologique

LÉGENDE:

-  tissu précoloniale
-  tissu coloniale
-  tissu postcoloniale
-  habitat individuel
-  habitat collectif
-  grande ensemble
-  équipement
-  militaire
-  zone industrielle



UNIVERSITE DE BLIDA I
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE BLIDA
 MASTER 2 "ARCHITECTURE URBAINE"
 ANNEE UNIVERSITAIRE : 2019/2020

shéma historico-morphologique

ENCADRE PAR :
 DR.ARCH.MOHAMED
 ZERARKA
 MS.SAFARZITOUN

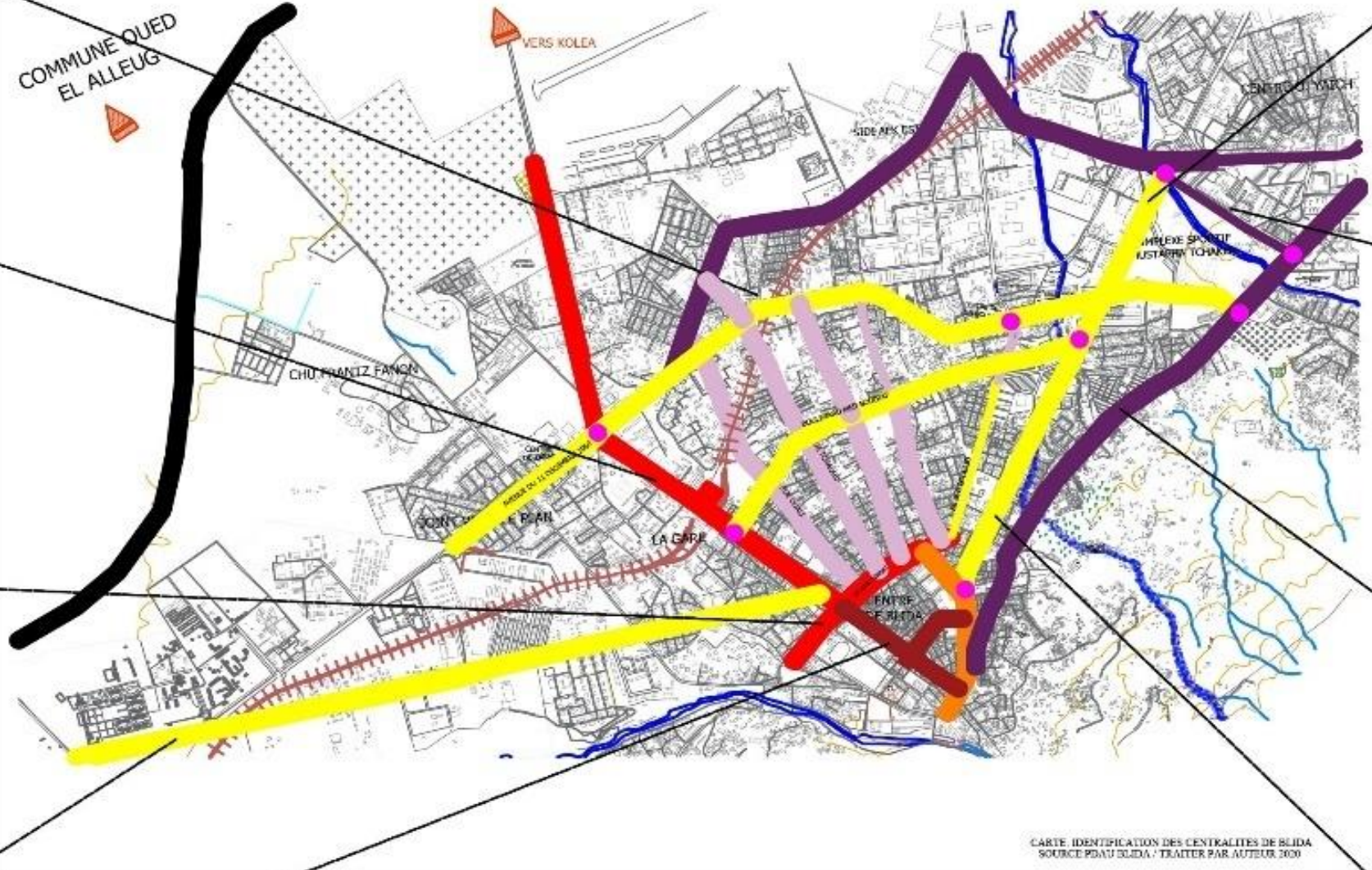
GRUPE :03 ECH : PLANCHE N

la ville de blida durant toute son histoire a subit des transformations qui sont le résultat de quelques critères :

- **les éléments générateurs** : la géomorphologie du site qui dirige l'extension vers le nord, et les deux axe structurant de la ville reliant quelques porte de la ville.
- **les éléments régulateurs** : le oued (sidi el-Kbir).
- **les éléments ordonnateurs** : les parcoures territoriaux et le chemin de fer, qui ordonnent la croissance vers le nord puis le nord-est.
- **les barrières de croissance** : les montagne, les zones militaire, industrielles et agraire sont les obstacles de croissance naturelles et artificielle dirigeaient l'extension de la ville vers le nord-est.

FIG : schéma historico-morphologique

IDENTIFICATION DES CENTRALITES DE BLIDA



AVENUE 11 DECEMBRE 1960

UNE CENTRALITE EN CONSOLIDATION REGROUPE DES EQUIPEMENTS SECTORIELLS ET COMMUNAUX RESEAU DES AXES IMPORTANTS RN1 RN29 ET RN1 CW 661 UN FLUX MECANIQUE ET PIETON IMPORTANT



BOULEVARD AMMARA YUCEF

UNE CENTRALITE CONSOLIDEE BOULEVARD BIEN STRUCTURE A Vocation COMMERCIAL DOUBLE VOIS AVEC UN FLUX PIETON ET MECANIQUE IMPORTANTS PRESENCE D'UN EQUIPEMENT IMPORTANT LA GARE DE BLIDA



BOULEVARD LAARBI TBESSI

UNE CENTRALITE CONSOLIDEE DE LA PERIODE COLONIALE BOULEVARD BIEN STRUCTURE A DOUBLE VOIS REGROUPE QUELQUES EQUIPEMENTS + HABITATION DE TYPE PETIT COLLECTIF



AVENUE KRITLI MOKHTAR

UNE CENTRALITE EN CONSOLIDATION L'UNE DES PERMANENCES DE L'EPoque COLONIALE DE LA VILLE ROUTE NATIONAL BIEN STRUCTURE ELLE FAIT UN POINT DE JONCTION AVEC LA RN29 AU NIVEAU DU CENTRE VILLE DE BLIDA PRESENCE D'UN EQUIPEMENT IMPORTANT CHU RARAH TRFCHIN + QUELQUES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIVE ET CULTURELLE



ROUTE PERIPHERIQUE CITE 1ER MAI

UNE CENTRALITE EN FORMATION NAISSANCE D'UN PÔLE ADMINISTRATIVE AU SEIN DE LA ZIUN (1000 LOGEMENTS) PRESENCE D'EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS HABITATION COLLECTIVE + LOGEMENTS INDIVIDUELS DEUX AXES RN1 ET RN29 LARGE VOIE A DOUBLE SENS



RUE YUCEFI ABDELKADER

UNE CENTRALITE EN CONSOLIDATION REGROUPE QUELQUES EQUIPEMENTS (LA WILAYA) VOIE A SENS UNIQUE AVEC QUELQUES COMMERCES



ROUTE DE LA CHIFFA

UNE CENTRALITE EN FORMATION ROUTE BIEN STRUCTURE AVEC PAROIS NON HOMOGENE UN FLUX MECANIQUE ET PIETON IMPORTANT ACTIVITES COMMERCIAL DE PREMIERE NECESSITE DOMINANCE DE LA ZONE INDUSTRIELLE



BOULEVARD EL AICHI ABDELLAH

CENTRALITE HISTORIQUE L'UNE DES PERMANENCES DE LA VILLE DE BLIDA VOIE ETROITE A SENS UNIQUE AVEC UNE ASYMETRIE AU NIVEAU DES TROTTOIRS FLUX MECANIQUE ET PIETON IMPORTANTS DOMINANCE DES ACTIVITES COMMERCIALES



RUE PALISTINE

CENTRALITE FUTURE DOMINANCE DE L'HABITAT INDIVIDUEL VOIE ETROITE A DOUBLE SENS ASSURE UNE FLUIDITE ET DE JONCTION ENTRE LES TROIS CENTRALITES (LARBIDELSI, MED BOUDIAF, EL DCLAGRE)



BOULEVARD MOHAMED BOUDIAF

UNE CENTRALITE EN CONSOLIDATION PRESENCE D'EQUIPEMENTS + D'ACTIVITES COMMERCIALES FORT FLUX MECANIQUE ET PIETON BOULEVARD BIEN STRUCTURE A DOUBLE SENS



BOULEVARD TAKARLI

UNE CENTRALITE EN TRANSFORMATION REGROUPE DES EQUIPEMENTS (ACADEMIE, MOSQUEE MOUJAHID POSTE...) VOIE TRES LARGE A DOUBLE SENS JONCTION ENTRE LA ROUTE DE CHIFFA AVEC KRITLI MOKHTAR, YUCEFI

LEGENDE :

- LES CENTRALITES HISTORIQUE
- LES CENTRALITES CONSOLIDEES
- LES CENTRALITES TRANSFORMER
- LES CENTRALITES EN CONSOLIDATIONS
- LES CENTRALITES EN FORMATION
- LES CENTRALITES FUTURE
- LES POINTS DE JONCTIONS AVEC LES AUTRES CENTRALITES

IDENTIFICATION DES CENTRALITES DE BLIDA

UNIVERSITE DE BLIDA
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
 OPTION: Architecture urbaine
 THEME: les centralité urbaine

FIG : schéma des centralités à Blida

Source : PDAU (Traité par les auteurs)

ANALYSE DE L'AIRE D'ETUDE :

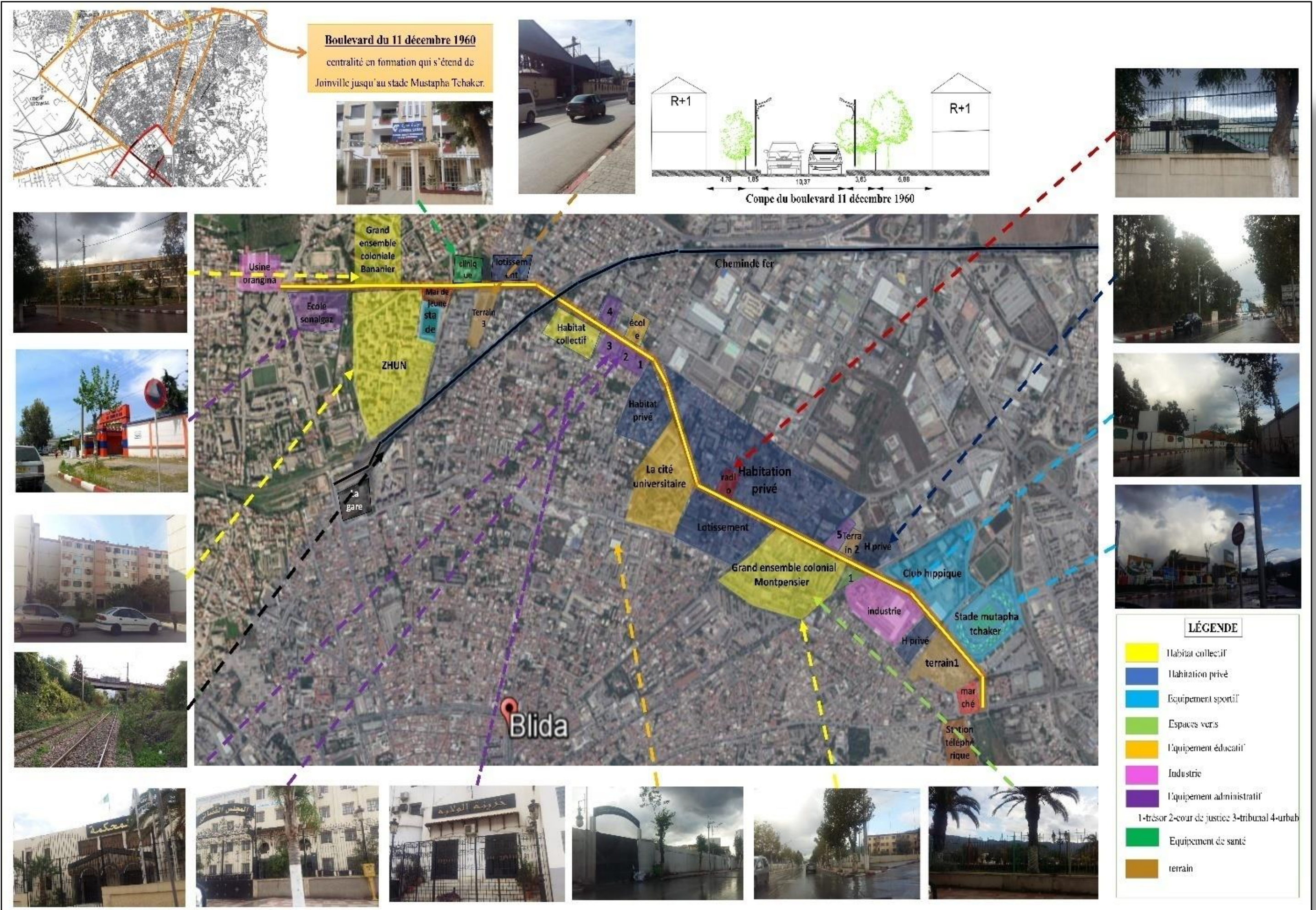
Choix de l'aire d'étude :

Le choix a été arrêté « le boulevard de 11 décembre 1960 » qui est une centralité urbaine en formation. Il était basé sur plusieurs critères : (FIG : schéma des critères de choix)

- Une situation stratégique à l'entrée du Blida.
- Situation en continuité avec le centre-ville.
- Disponibilité foncière (terrain récupérable ou délaissé)
- Sa multifonctionnalité (commerciale, administrative, sportive, habitation, industrielle).
- la présence de plusieurs problèmes: absence de continuité urbaine , manque d'harmonie et incohérence entre les façades urbaines , boulevard mal structuré et qui manque d'animation ,flux important à régulariser la rupture causer par le chemin de fer , manque de la fluidité de circulation (la facilité de circulation et de transit en un temps le plus court possible

Les critères d'analyse :

Nous avons analysé notre air d'étude « *la centralité 11 décembre 1962 à Blida* » selon plusieurs critères qui nous mène à la bonne compréhension de cette dernière, afin de problématisé le site d'intervention. Cette analyse est représenté par des cartes schématisés en définit ; l'accessibilité, la typologie des bâties, la vocation, les contrainte et les potentialités (voir annexe 04) pour finir par une synthèse des recommandations et actions d'intervention urbaine sur la centralité (FIG : carte des actions et recommandation).



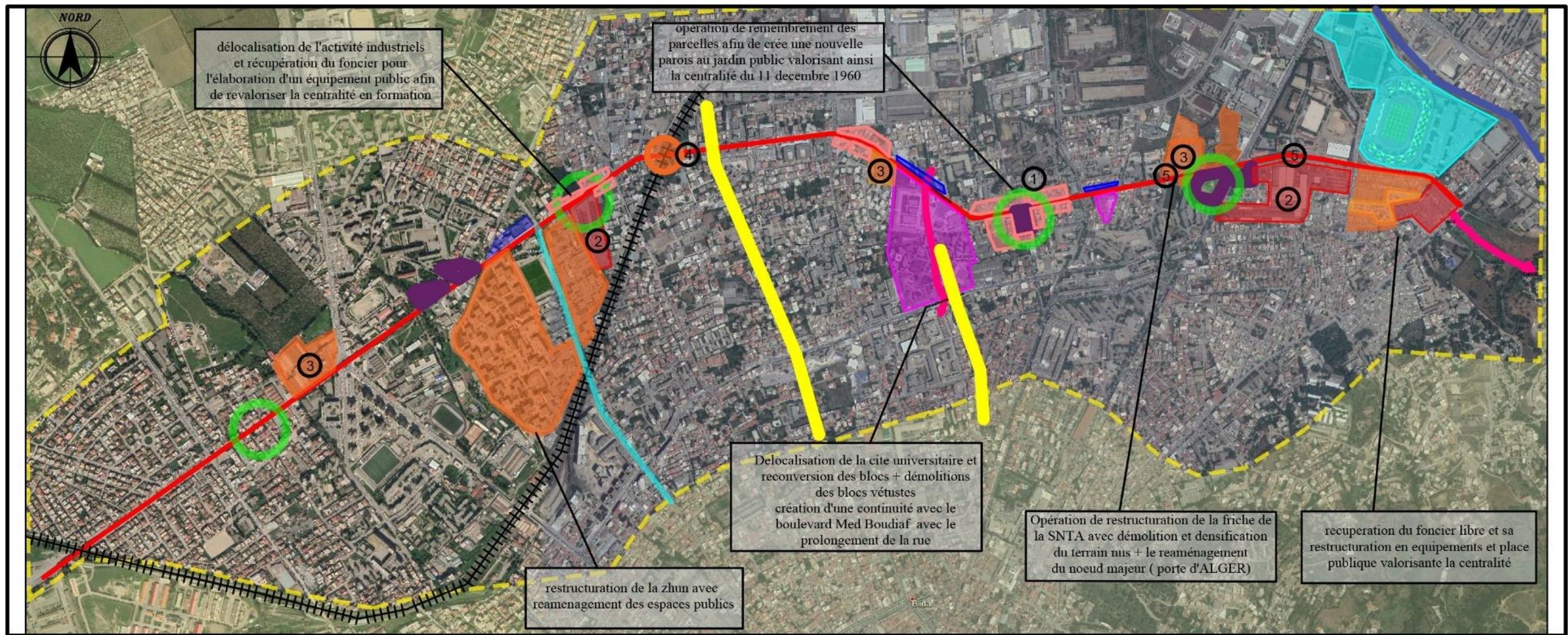
Boulevard du 11 décembre 1960
centralité en formation qui s'étend de Joinville jusqu'au stade Mustapha Tchaker.



- LÉGENDE**
- Habitat collectif
 - Habitation privée
 - Équipement sportif
 - Espaces verts
 - Équipement éducatif
 - Industrie
 - Équipement administratif
 - 1-trésor 2-cour de justice 3-tribunal 4-urbain
 - Équipement de santé
 - terrain

FIG : schéma des critères de choix de la centralité

Source : Google earth (Traité par les auteurs)



① Espace public(squar) non valoriser par le bâti qui l'entoure: des petites parcelles de statut privé et vétuste



③ Présence de friches de la SNTA, militaire et aussi cote de joinville, une potentialité pour notre centralité



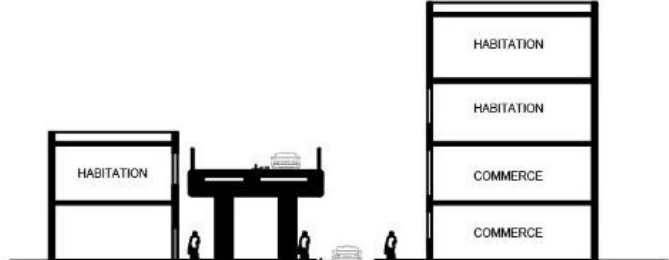
⑤ problème d'imperméabilité sur l'avenue du 11 décembre



② Présence des équipements industriels sur la parois de la centralité du 11 décembre 1960



④ Présence de lotissement et grands ensembles qui borde la centralité



⑥ Rupture de la centralité par le passage de la ligne de chemin de fer

LEGENDE

Les actions bâties	Les actions espaces publics
Restructuration	Continuité espaces publics
Reconversion	aménagement
Remembrement	Les actions voirie et mobilité
Delocalisation	Nœud à requalifier
Revalorisation	Création de liaison
Extension	Continuité de la voie
	Création air de stationnement

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

UNIVERSITE DE BLIDA

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

THEME: Architecture urbaine

TITRE CARTE DES ACTIONS ET RECOMMANDATIONS

FIG : carte des actions et recommandations

Source : Google earth (Traité par les auteurs)

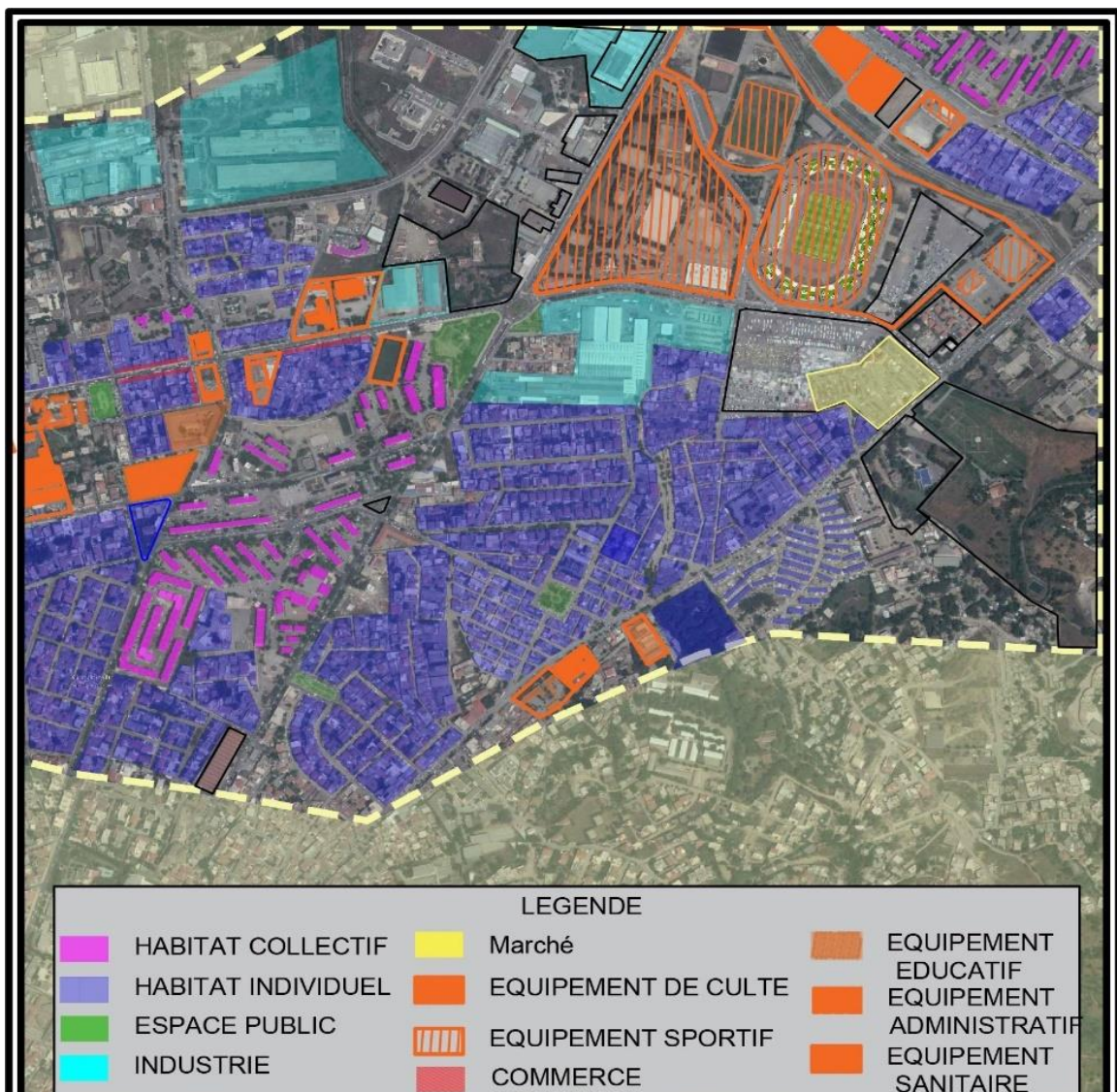
ANALYSE DE L'AIRE D'INTERVENTION :

Notre aire d'intervention est caractérisée par sa multifonctionnalité. Néanmoins la fonction d'habitat domine avec ses plusieurs types : individuel et collectif et ses différents formes : en barres, en tours ...

La variété des fonctions comme : commercial en RDC des habitations, industrielle avec le CR Métal, sportive avec le Stade Mustapha Tchaker et ses annexes (piscine olympique et ses différents terrains), loisir avec le club hippique.

Nous avons analysé tous ces critères de la typologie, vocation, contrainte et potentialité d'une façon plus détaillée dans les bâtiments existants (état de bâti, gabarie...) (voir annexe 05)

Cette analyse est résumée dans un schéma des recommandations et actions d'intervention (FIG : schéma des actions et de recommandation)



Carte de typologie de bâti

Source : Google earth (travaillé par auteur)



RECOMMANDATIONS :

- a. profiter de la présence d'un parking : utilisé les sous sols
- b. garder et développer la fonction du stade et sa valeur national
- c. donner une valeur au club hippique par la démolition des murs de clôture et les remplacer par des élément naturels.
- d. le réaligement d'une partie de l'axe pour crée la visibilité à un noeud très important , d'ou on peut aménager un espace public pour valoriser cette partie de la centralité
- e. donner une valeur au station du téléphérique et au parque urbain du coté de cette demière
- f. donner une valeur au parc urbain et à la station du périphérique pour relier la centralité avec chréa
- g. la restructuration d'un grand terrain par la délocalisation marché et densification de l'ancien gare routière libéré
- h. la délocalisation de CR métal et la remplacer par autre fonction qui crée une centralité
- i. profité des deux pelites jardins exister et les réaménager
- j. la restructuration d'un terrain par la démolition d'une friche et la densification des terrain vides
- k. la démolition des petits boutiques

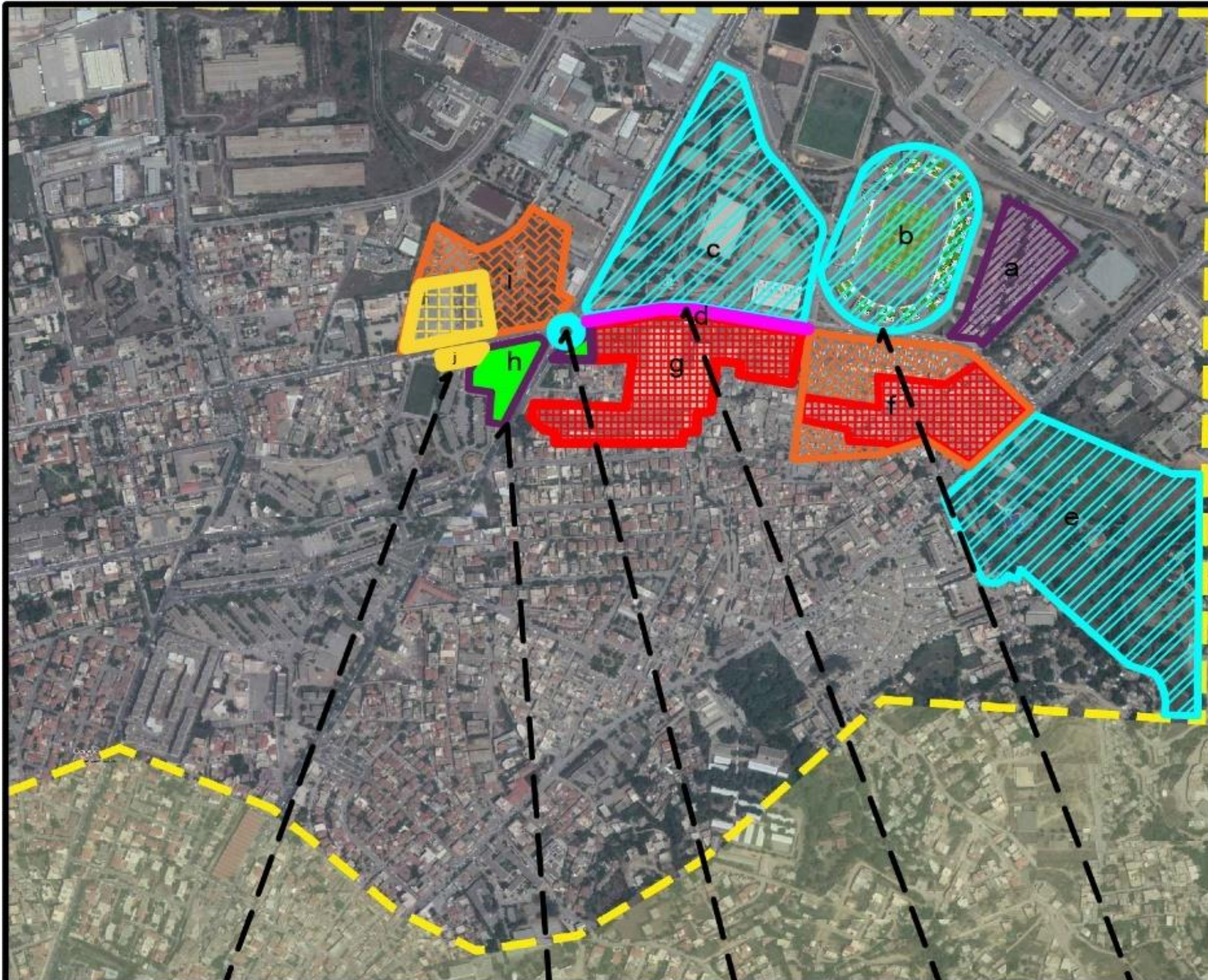
LEGENDE:

Actions :

	Revalorisation		Délocalisation
	Réaménagement		Démolition - reconstruction
	Réalignement		Restructuration

ACTION ET RECOMMANDATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 UNIVERSITE DE BLIDA
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
 THEME: Architecture urbaine



des petits boutique en RLU à coté du jardin de montparnasse qui obturer le développement de la centralité

accessibilité réduite à cause de mur de clôture

un noeud très important qui n'est pas mise en valeur

les murs de clôture qui empêche l'animation de la centralité

des espaces inutilisés sous les gradins du stade



FIG : carte des actions et recommandations

Source : Google earth (Traité par les auteurs)

ANALYSE D'EXEMPLE : ZAC PARC CENTRAL

1-FICHE TECHNIQUE :

Situation : France

Surface : 20ha

Maîtrise d'ouvrage SEMOP

Equipe : Delphine Baldé, Mathilde Adam

Date de réalisation : 2018

D'ici 2021 : Livraison d'environ 750 logements, de 40 000 m² de bureaux, de 14 000 m² de commerces, du parking public, du groupe scolaire de 22 classes et de la crèche

2019 – 2022 : Livraison d'environ 1 100 logements et 1 000 m² de commerces



FIG : situation de ZAC central Châtenay
Source : <http://francegeo.free.fr/ville.php?nom=châtenay-malabry>



FIG : ancien école central Châtenay
Source : <http://francoisleclercq.fr/fr/projets/parc-centrale-chatenay>

2-PRESENTATION DU PROJET suite au déménagement de l'Ecole sur le plateau de Saclay et au rachat des terrains, la ville compte utiliser ces espaces en bordure du Parc de Sceaux pour réaliser un éco-quartier à dominante résidentielle labellisé dans le cadre d'une opération d'aménagement qui sera réalisée par la SEMOP dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), ainsi présente une grande mixité sociale et fonctionnelle qui permettra d'apporter toutes les composantes d'une vie de quartier dynamique et agréable.

3-CRITERES DE CHOIX :

- *Le parc situé à l'entrée de la ville la velle sur une centralité, une démolition de
- *La forme et la structure de terrain
- *Les principes d'aménagement et le programme mixte

6-PRINCIPE D'AMENAGEMENT

- *Unécoquartier innovant vient créer un nouveau lien entre le centre-ville de Châtenay-Malabry, La coulée verte et le parc de Sceaux
- *Il relieles deux parcs de l'est parc Sceaux et à l'ouest la coulée verte par un promenade de différent type de jardin.
- *Création de deux promenades qui relie les deux côtés du terrain qui finit par des placettes

- 2 200 logements (120 000 m² de logements en accession libre)
- 24 000 m² de logements sociaux
- 40 000 m² de bureaux
- 15 000 m² de commerces
- un collège
- un groupe scolaire
- un gymnase
- une crèche
- une ferme urbaine
- un parking et des espaces publics végétalisés.

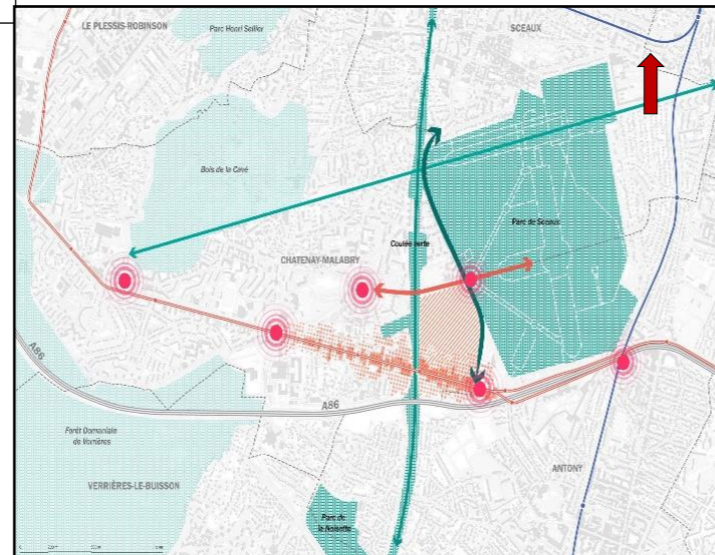


FIG : relation du projet avec l'environnement
Source : <http://www.leclercqassociés.fr/fr/projets/parc-centrale-chatenay>

7-SCHEMA D'AMENAGEMENT DE ZAC CHATENAY

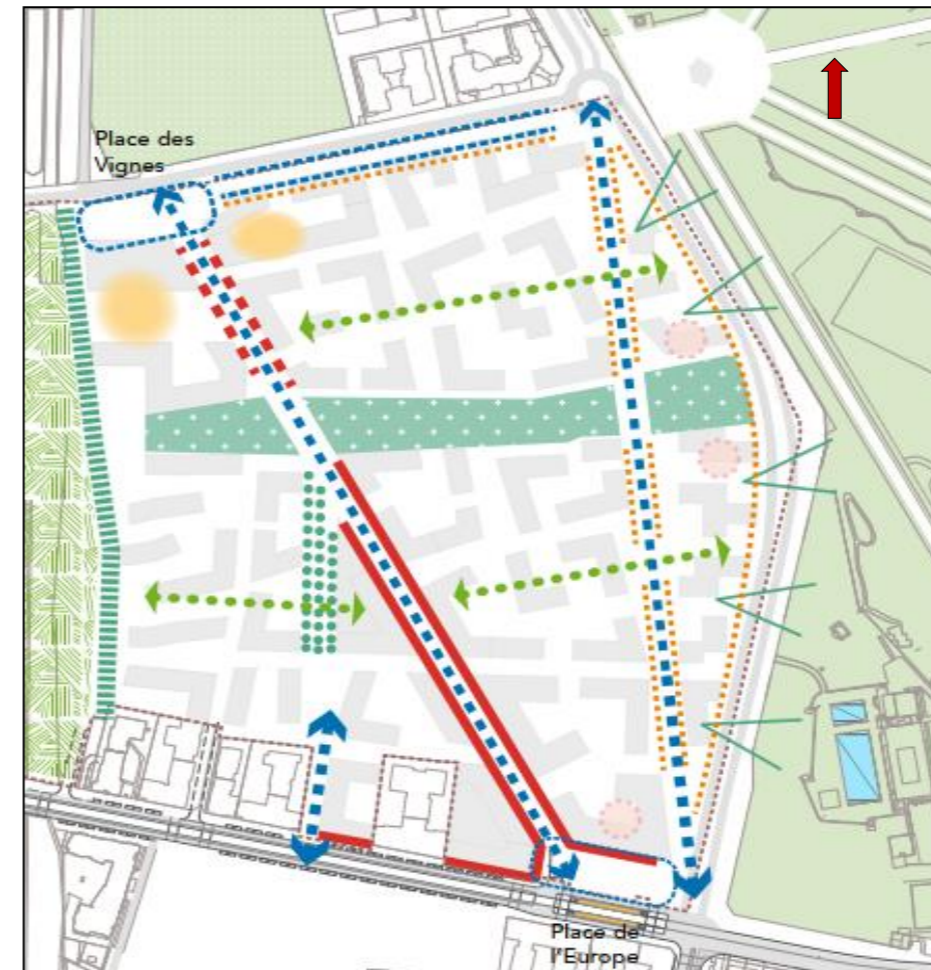


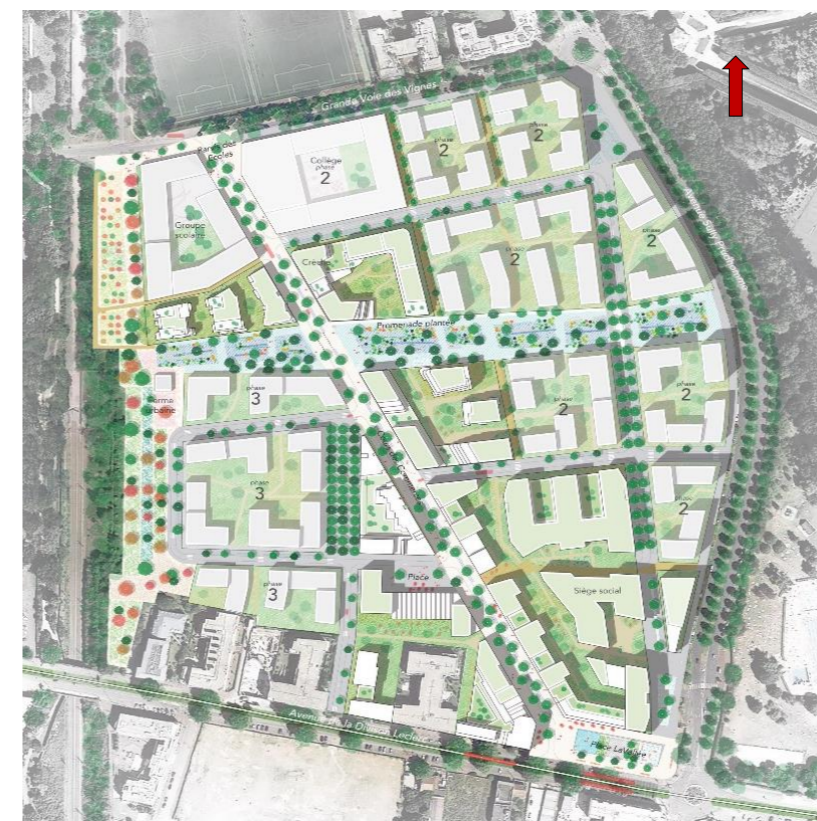
Fig : schéma d'aménagement ZAC central chatenay
Source : https://www.chatenay-malabry.fr/PDF/etude_lidl/Dossier_PC/PC_Dossier_commun/PC-30_CCCT/6.0%20-%20CPAUPPE%20-preambule%20ABF.pdf

Légende :

- Périmètre de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Centrale
- 1. DÉSENCLAVER L'EMPRISE DE CENTRALE**
- Création de voies nouvelles circulées ou piétonnes
- Elargissement de la grande voie des vignes
- Favoriser les liaisons douces
- 2. UN LIEU DE VIE OUVERT SUR LA VILLE**
- Principe d'animation continue en rez-de-chaussée, implantation de commerces et activités
- Principe d'animation partielle des rdc
- Implantation d'un pôle équipements publics
- 2 places à aménager en entrées de quartier Place de l'Europe au sud et place des vignes au nord
- Principe d'implantation du bâti
- Dépassement exceptionnel du plafond des hauteurs
- 3. CONTINUITES ET POROSITES**
- implantation en limite des voies publiques sur le nu façade rdc
- Implantation en recul de la voie publique
- 4. DÉMARCHÉ VILLE-PARC**
- Création d'une prairie (largeur minimale de 25m) avec le ru de Chatenay remis à ciel ouvert
- Porosités visuelles à préserver
- Conserver l'alignement de tilleuls existants
- Espaces paysagers et liaison douce à aménager le long de la coulée verte
- Elargissement de la coulée verte espace non constructible

9-COMMANDATION

- La restructuration qui basé sur un axe principale relie deux espace public important et représente une percé visuel.
- L'importance des espace public (deux place) et les promenade piéton.
- l'aménagement des ilots avec un programme mixte entre différents équipement et habitation, qui est appliqué vertical et horizontal.



LE PROJET URBAIN :

La genèse et programme du projet urbain :

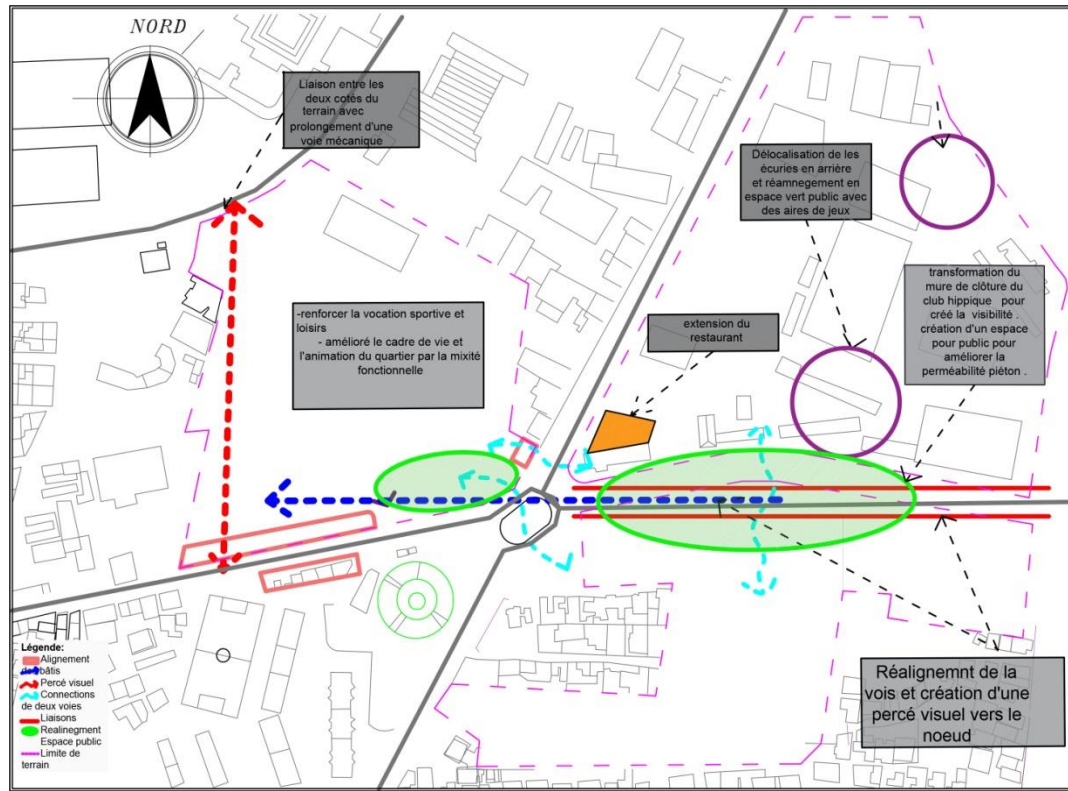
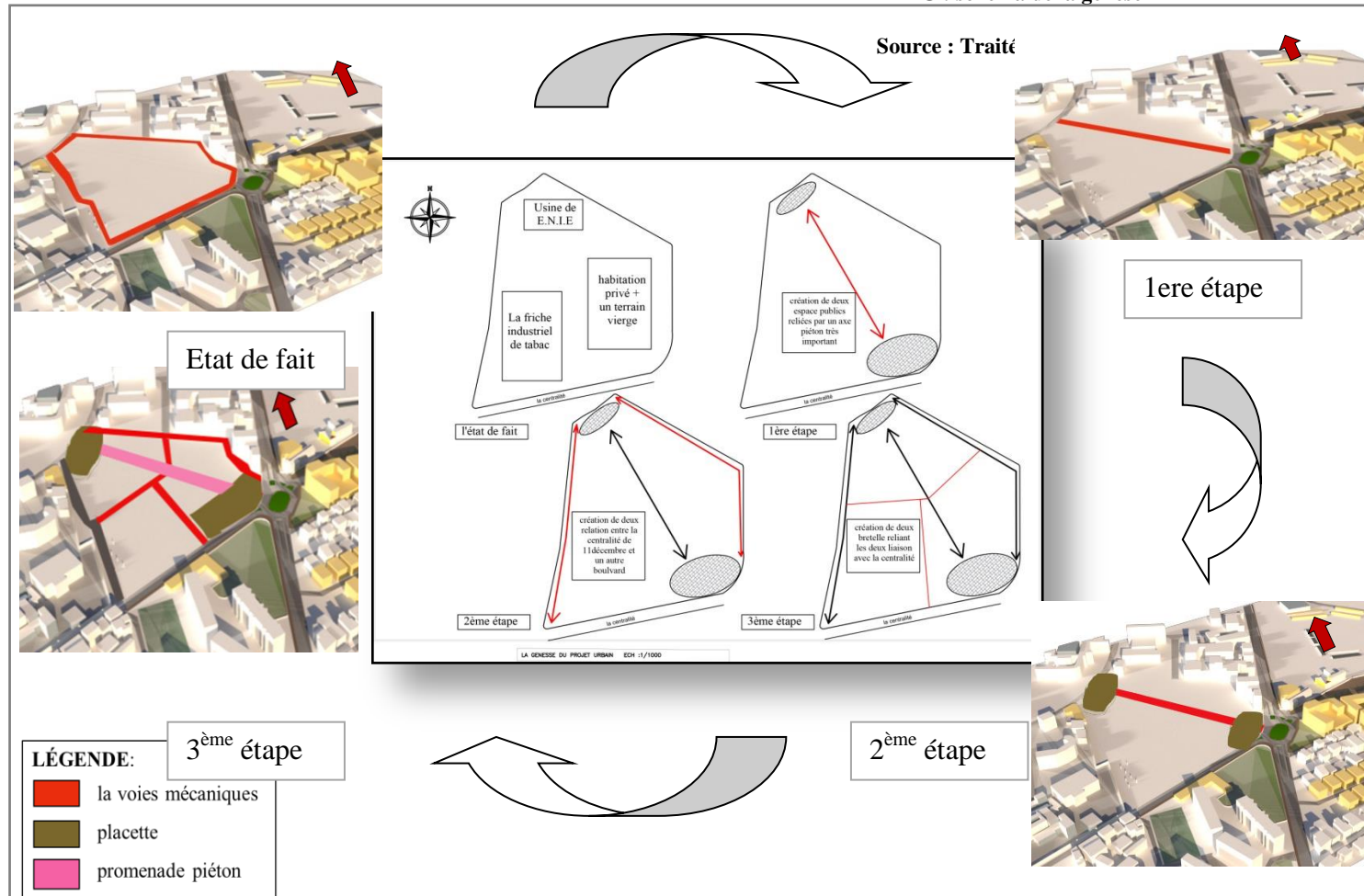


FIG : schéma de principe

Source : carte état de fait (Traité par les auteurs)

FIG : schéma de la genèse



Source : Traité

1ère étape

2ème étape

3ème étape

- la voies mécaniques
- placette
- promenade piéton

- commerce
- habitat
- culturel
- éducatif
- loisire
- sportif
- administratif

LE CAS D'ETUDE

FIG : schéma de programme (coté de l'ilot choisi)

Source : Traité par les auteurs

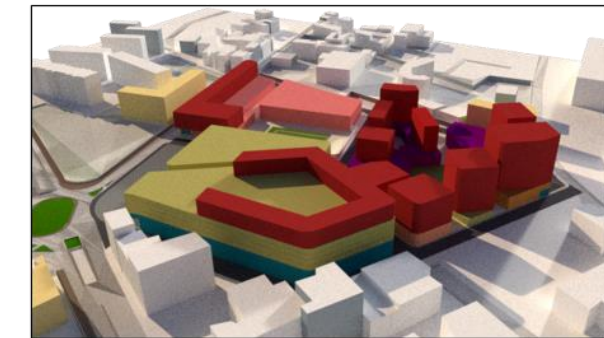
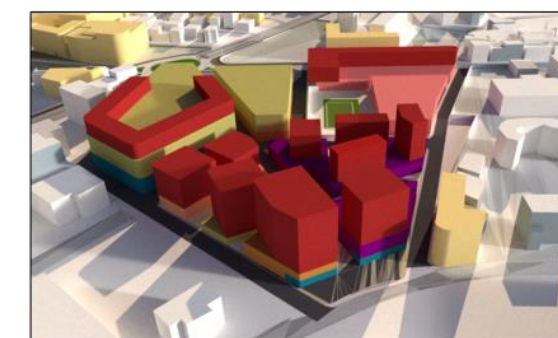
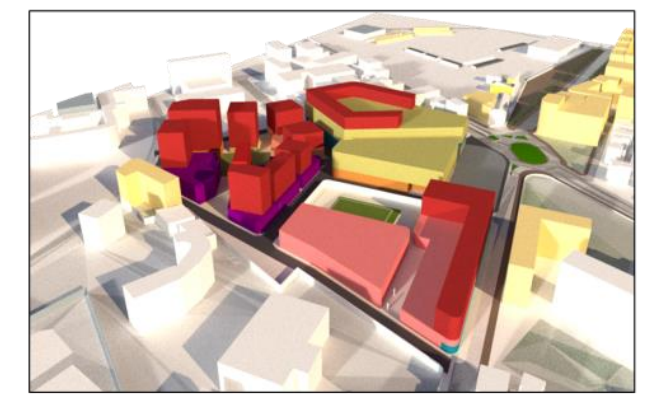
Pilot	la fonction	surface	gabarie
①	- centre sportif + auberge de genesse + boutiques urbains	- 12200 m ²	- R+2 - R+5
②	- cinéma + salon de thé + bureaux	- 6800 m ²	- R+3 - R+5
③	- centre commercial + bureaux+ habitations	- 3300 m ²	- R+5 - R+9
④	- crèche + habitations	- 1000 m ²	- R+1 - R+5
⑤	- école + habitations	- 2300 m ²	- R+1 - R+6/ R+8 - R+10
⑥	- médiathèque + habitations + boutiques urbains	- 1600 m ²	- R+2 - R+11
⑦	- restaurant + habitations + boutiques urbains	- 950 m ²	- R+1 - R+11
⑧	- banque + poste + habitations	- 600 m ²	- Rdc - R+9
⑨	- maison de genesse + habitations	- 1600 m ²	- R+1 - R+7

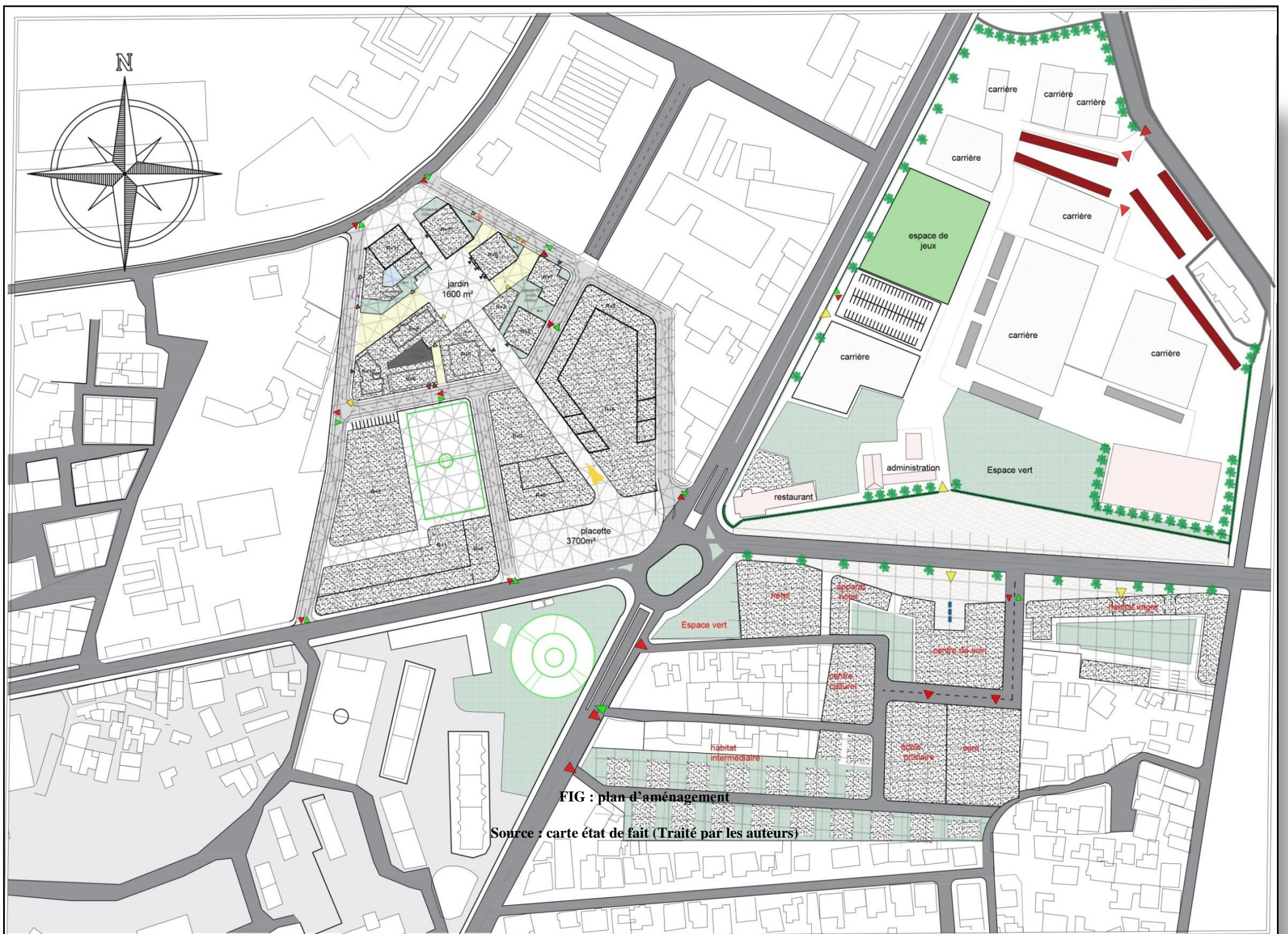
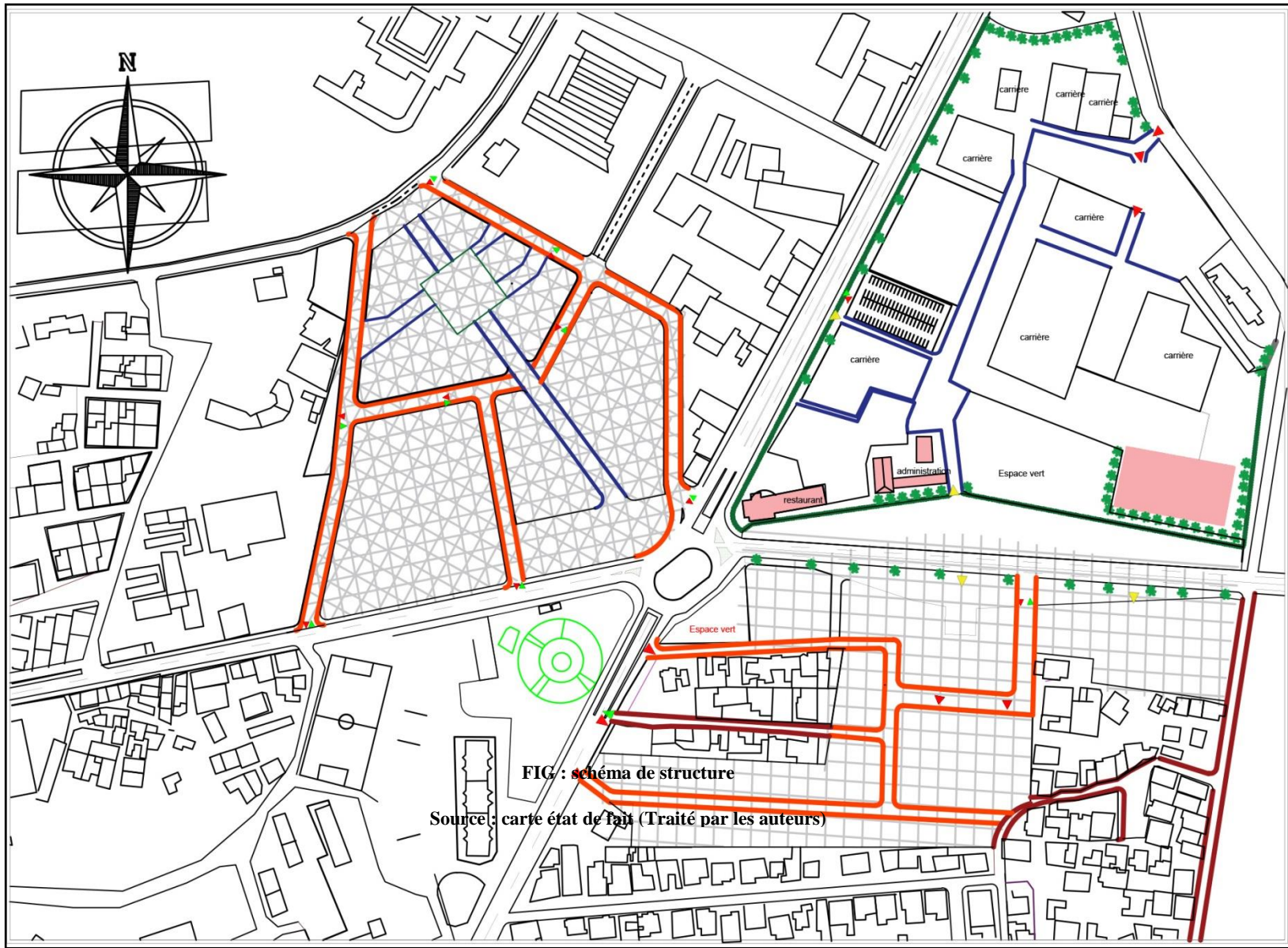
Pilot	la fonction	surface	gabarie
①	- complexe hotelier	- 2500 m ²	- R+12
②	- apartes hotel + centre de soin	- 5500 m ²	- R+8
③	- commerce + habitation	- 8000 m ²	- R+8
④	- école + cem + commerce	- 5300 m ²	- R+1 - R+2
⑤	- centre culturel	- 4900 m ²	- R+3
⑥	- habitation intermediaire	- 10000 m ²	- R+2

FIG : programme en vue 3D



Source : travaillé par les auteurs





ANALYSE DE L'EXEMPLE ZAC Porte d'Asnières (Le quartier des Hauts Malesherbes):

FICHE TECHNIQUE :

SITUATION: Paris 17^{ème} arrondissement, France

DATE: 2003

SURFACES : 4,82km²

CLIENT : Ville de Paris

URBANISTE : Christian de Portzamparc

Critères de choix :

- La taille de projet et la taille de jardin (cœur d'îlot).
- Les principes de l'îlot ouvert et le programme mixte comme notre cas d'étude.

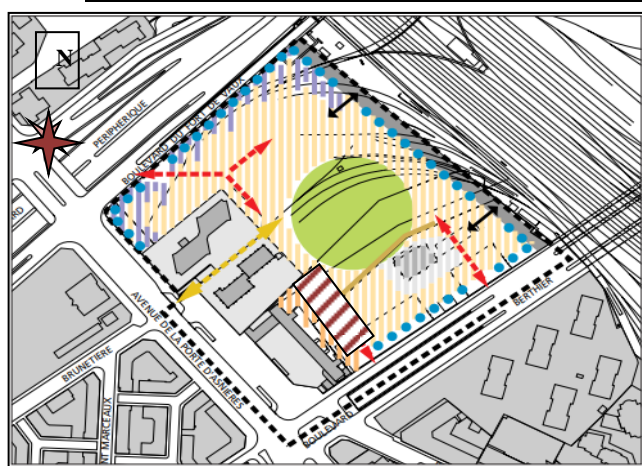
Présentation du projet :

ZAC Porte d'Asnières un concept urbain novateur, celui de "l'îlot ouvert". Ce principe intègre la mixité des programmes souhaités, c'est-à-dire des logements, des bureaux et des commerces, il s'agit de restructuration une frange d'extension de la ville

Situation : Le quartier des Hauts de Malesherbes est situé à l'Ouest de Paris dans le 17ème arrondissement, encadré par l'avenue de la Porte d'Asnières au sud et les voies ferrées de la gare Saint-Lazare au nord, le boulevard du Maréchal

Berthier à l'est et le périphérique à l'ouest.

PRINCIPES OBJECTIF D'AMENAGEMENT DU PROJET :



Légende :

- Logement avec commerce
- Equipement public
- Activité et services
- Périmètre de la ZAC
- Intégration de la salle de répétition de l'Opéra-comique
- Protection contre les nuisances
- Jardin public
- Liaison piétonne
- Principe du schéma de voiries internes
- Liaison future



Fig : Le quartier des Hauts de Malesherbes
Source : docplayer.fr/572935-L-ilot-ouvert-

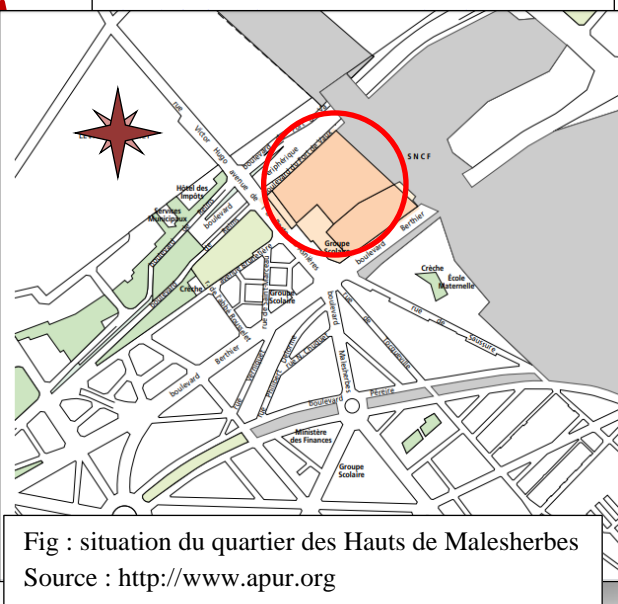
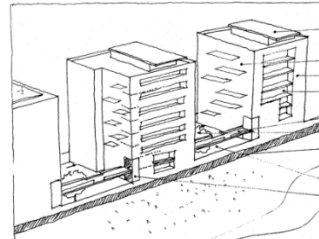
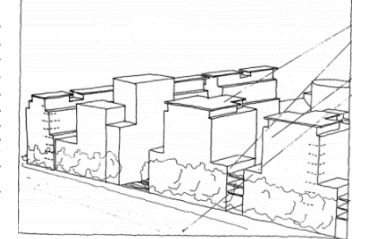
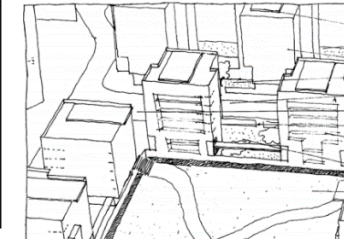


Fig : situation du quartier des Hauts de Malesherbes
Source : <http://www.apur.org>

LE CAS D'ETUDE



les bâtiments sont plus large en cœur d'îlot que du côté de la rue, afin d'offrir une plus grand vision sur le jardin

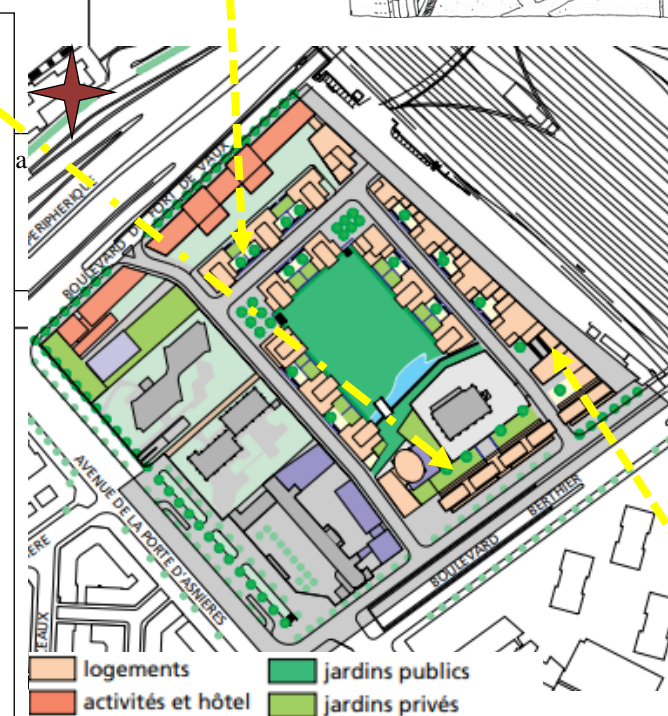


- de hauts bâtiments couronnés par un attique transcrivant le caractère imposant des édifices des boulevards du côté de la ZAC
- un retrait au niveau du quatrième étage gère le rapport d'échelle
- Un passage interrompt la grande longueur du bâtiment.
- Un cheminement piéton au niveau de rez-de-chaussée permet un accès aux entrées des logement depuis le boulevard

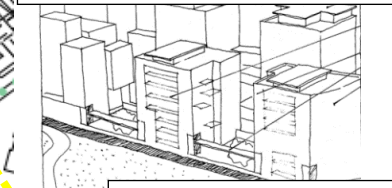
Des orielles en verre

L'orientation :

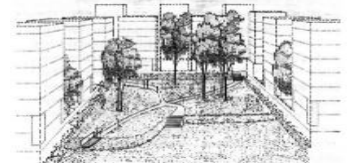
- *une cohérence autour du jardin public par des volumes typiques avec un rythme des plots
- Offrir le maximum des vues principales sur le jardin
- *Les jardins privés en balcon sur le parc prolongent la végétation entre les immeubles, définir une succession d'espaces différentes
- *Rationaliser les derniers niveaux par des terrasses accessibles et les étages haut de duplex.



les bâtiments sont relier par des balcon et des loggias de façon à protéger le site des naissances sonores de voies ferrées les bâtiments sont relier par des balcon et des loggias de façon à protéger le site des naissances sonores de voies ferrées



Les bâtiments des périphériques sont plus haut que les bâtiments adjacents au parc, et sont traité de façon unitaire



Le programme : L'emprise de la Z.A.C. "Porte d'Asnières" (17e) représente 6,7 ha, La Z.A.C. "Porte d'Asnières" (17e) a notamment permis de réaliser : 54 représentants 591 logements répartis comme suit :

- 22 087 m² de logements PLUS, (257). 5 612 m² de logements PLI (61). 4 612 m² de logements ASP (59)
- 22 161 m² de logements NA (214) Soit 64 % de logements sociaux. 823 m² de commerces
- 6 273 m² d'activités (programme hôtelier de 141 chambres). 10 794 m² de bureaux
- L'extension et restructuration du collège Boris Vian,
- 2 200 m² d'extension et 4 000 m² de restructuration (accueil de 800 élèves au lieu de 560 initialement)
- Une école polyvalente (4 classes maternelles et 6 classes élémentaires) complétée par un espace récréatif de 127 m² au 2ème étage et une terrasse de 500 m²
- Un gymnase et d'un « espaces jeunes » de 1 900 m²
- Une crèche de 60 berceaux de 850 m²
- Un jardin de 6 400 m² 3 placettes plantées (places Louis Bernier, Paul Tortelier et des Magasins de l'opéra-comique)
- La création de 3 nouvelles voies (rues Albert Roussel, Stéphane Grappelli et Marguerite Long)
- La création d'un passage piéton reliant l'avenue de la Porte d'Asnières à la rue Marguerite Long
- L'élargissement des voies périphériques (boulevard Berthier, boulevard du Fort de Vaux et avenue de la porte d'Asnières).

conclusion :

- Traiter les voies nouvelles dans le prolongement le plus total avec les voies anciennes sur lesquelles elles débouchent
- Nécessité de simplification du dessin de façade et permettre l'évolution des espaces intérieurs (changement de fonctions)
- Introduire une mixité programmatique et sociale (rez-de-chaussée commerciaux ou équipements)

LE PROJET D'ARCHITECTURE URBAINE :

L'îlot qui sera développé est celui au nord du projet. Notre choix s'est porté sur cet îlot car il englobe et fait ressortir les bons concepts de notre projet. C'est un îlot qui représente les concepts d'un îlot ouvert mixte, avec la circulation piéton sur des axes mène vers un cœur d'îlot (jardin public), la non mitoyenneté des bâtiments et leur alignement sur la rue, et la mixité fonctionnelle (FIG : RDC de l'îlot ouvert mixte).



FIG : RDC de l'ensemble d'îlot

Source : travaillé par auteur

LE CAS D'ETUDE

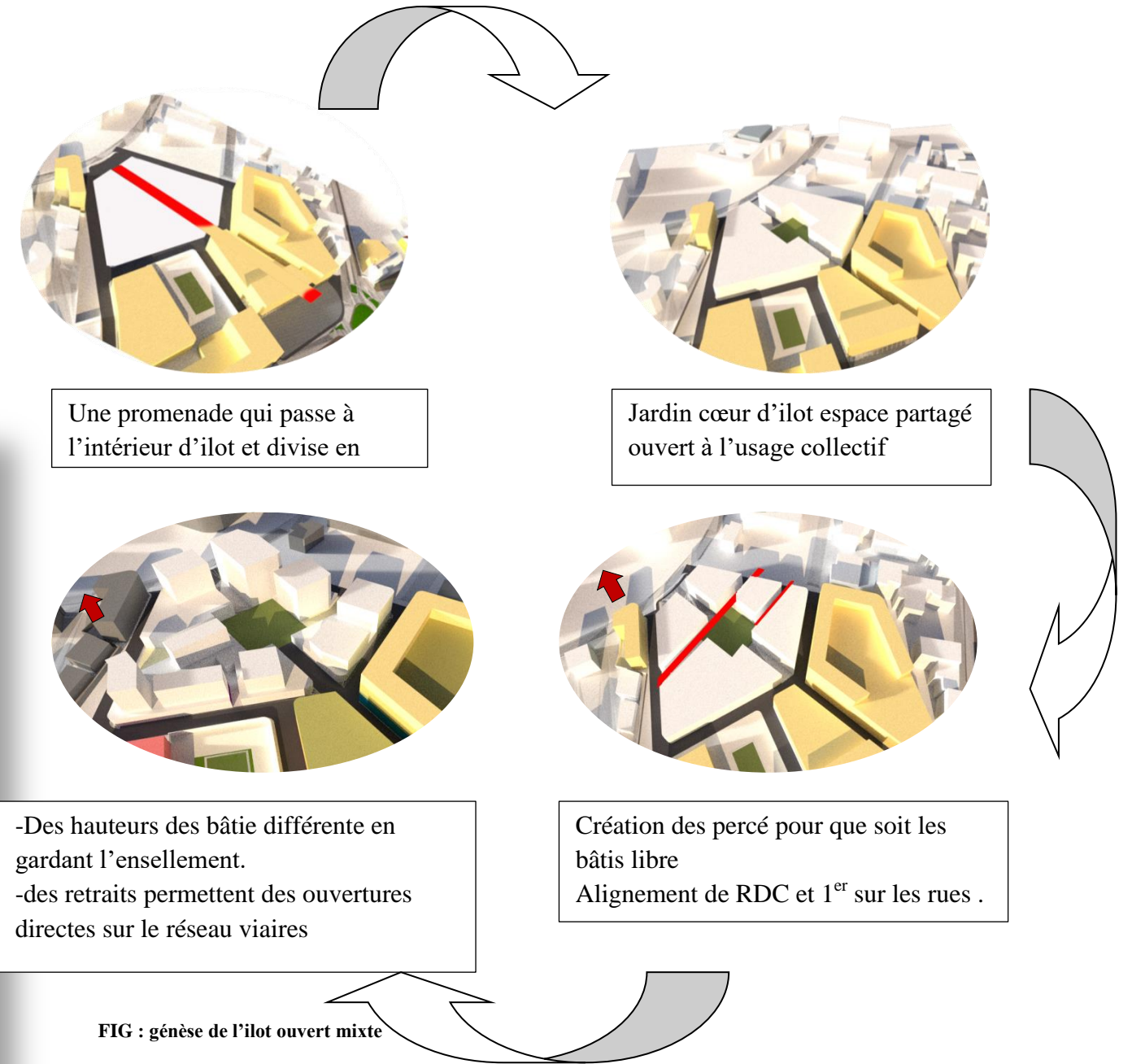


FIG : programmes en vue 3D

Source : travaillé par auteur



FIG : RDC de l'ilot ouvert mixte

Source : travaillé par auteur

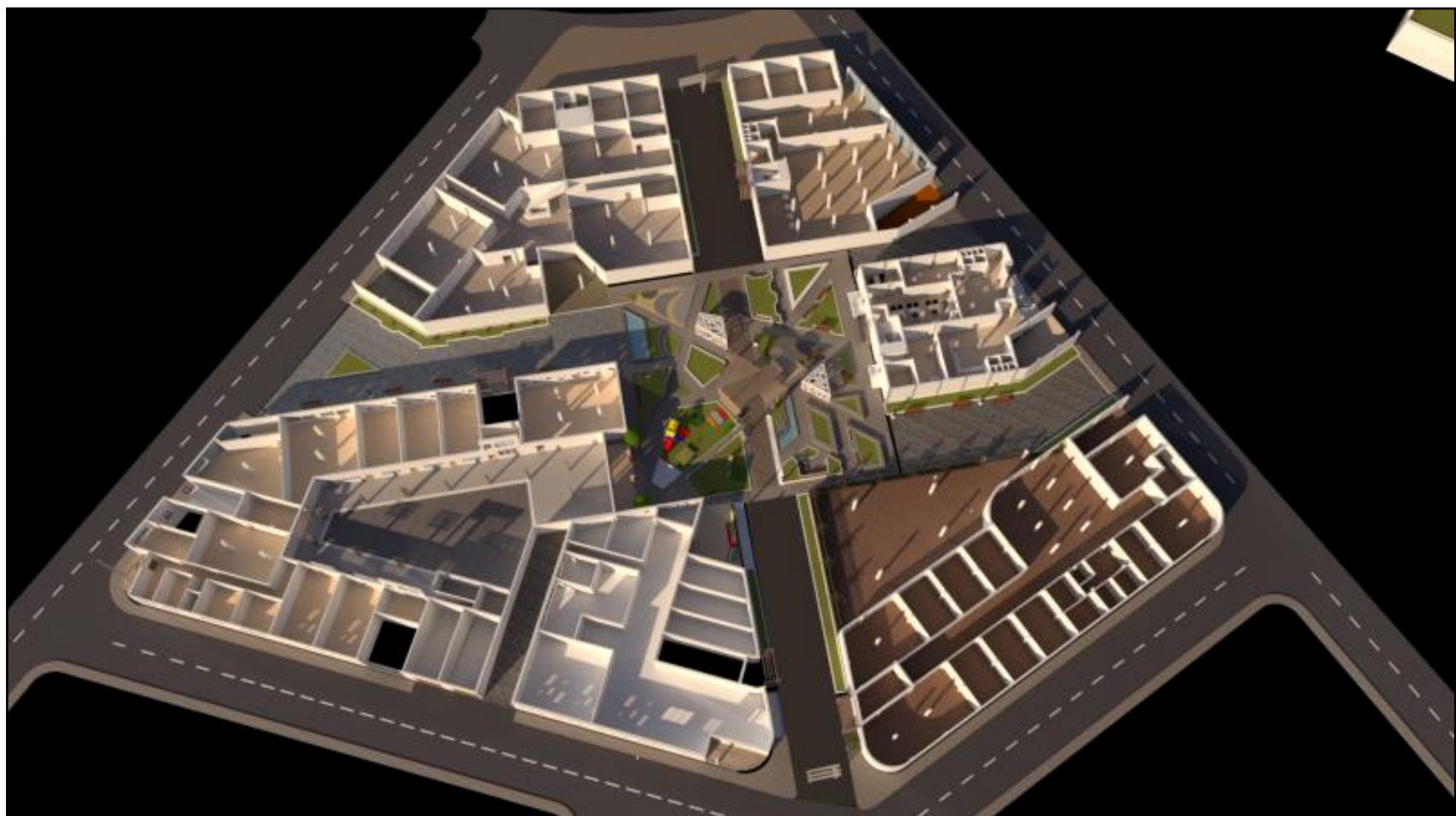


FIG : RDC de l'ilot ouvert mixte en vue 3D

Source : travaillé par auteur



FIG : plan de masse

Source : travaillé par auteur

LE PROJET ARCHITECTURAL :

Le programme architectural :

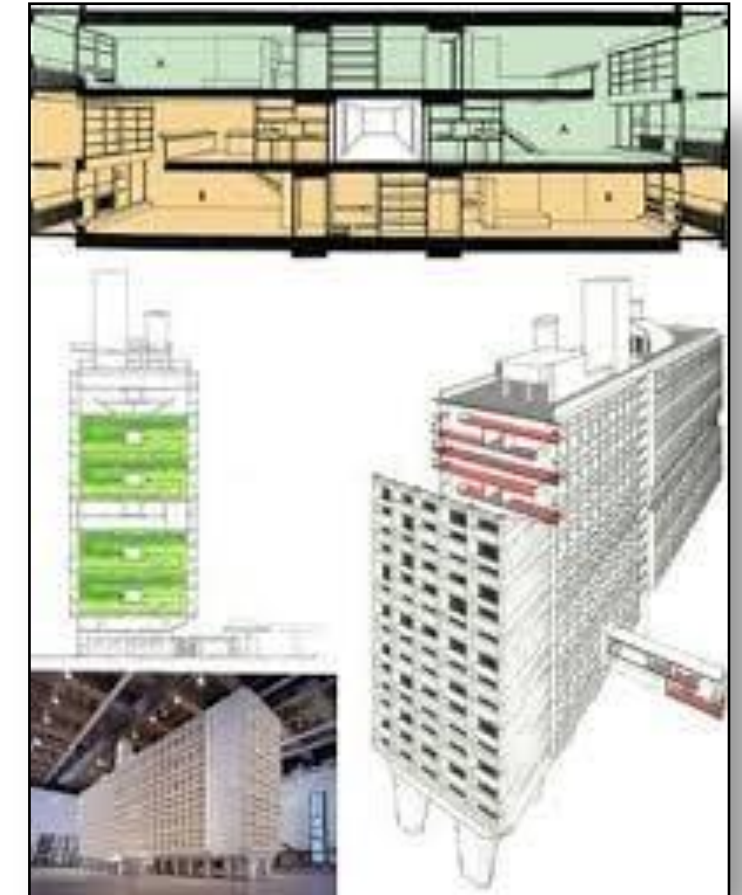
	espace	surface	nom bre	Surface unitaire	Capacité d'accueil	
L'école	classes	60-70 m ²	9	2.5m ²	28 élève/classe	
	bureaux	18-27 m ²	5	15m ²	1-2 p/bureau	
	Salle de réunion	32 m ²	1	2m ²	16p	
	infirmière	27m ²		10m ²	2p	
	Salle des enseignants	43 m ²	1	2m ²²	21p	
	cantine	250 m ²	1	2.5m ²	100p	
	bibliothèque	100 m ²	1	2.5m ²	40p	
	Salle du sport	160m ²	1	5m ²	32p	
	Club de science	140 m ²	1	5m ²	28p	
	Salle de music	90m ²	1	2.5m ²	36p	
	Salle de dessin	45m ²	1	2.5m ²	18p	
	La crèche	Salle des nouveaux nés	51m ²	1	5m ²	10p
		Salle de jeux	90m ²	1	3m ²	30p
Salle de repos des enfants		120m ²	1	5m ²	24p	
Salle de repas		90m ²		2.5m ²	36p	
Salle de création		65m ²	1	2.5m ²	26p	
classes		40-50m ²	5	2.5m ²	20p/classe	
Vestiaire des personelles		53m ²	1			
Salle des parents		20m ²	1	1.5m ²	13p	
Salle de réunion		52m ²	1	2m ²	20p	
bureaux		18-27m ²	1	15m ²	1-2p/bureau	
infirmière		21m ²	1	20m ²		

Programme d'équipement

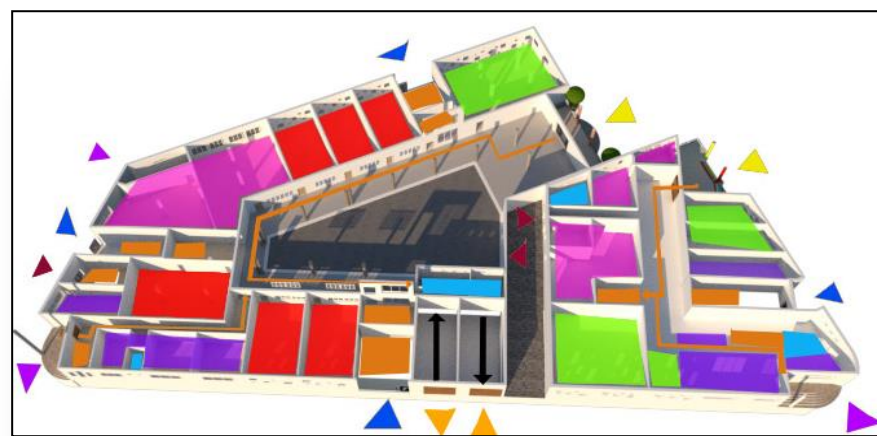
Type	espaces	surface
Logement F2 simplexe	chambre	17m ²
	cuisine	11m ²
	Salle de bain	6m ²
	Salon	24m ²
	Espace de dégagement	15m ²
Logement F3 simplexe	chambre	12-20m ²
	cuisine	13-20m ²
	Salle de bain	6-10m ²
	Salon	25-35m ²
	Espace de dégagement	8-15m ²
Logement F4 duplexe	chambre	14-15m ²
	cuisine	14m ²
	Salle de bain	10m ²
	Salon	14m ²
Logement F5 duplexe	Espace de dégagement	12m ²
	chambre	25m ²
	cuisine	11-13m ²
	Salle de bain	6-9m ²
	Salon	12-19m ²
Espace de dégagement	112-14m ²	

Programme de logement

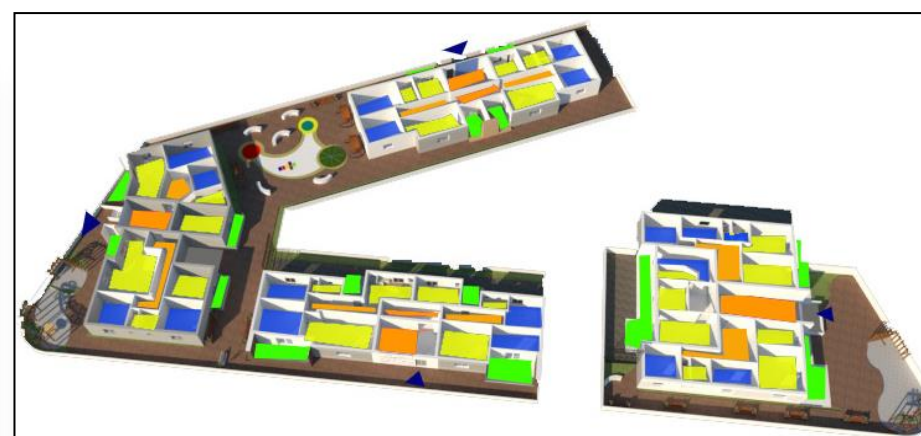
Exemple de référence : unité d'habitation Marseille (le Corbusier)



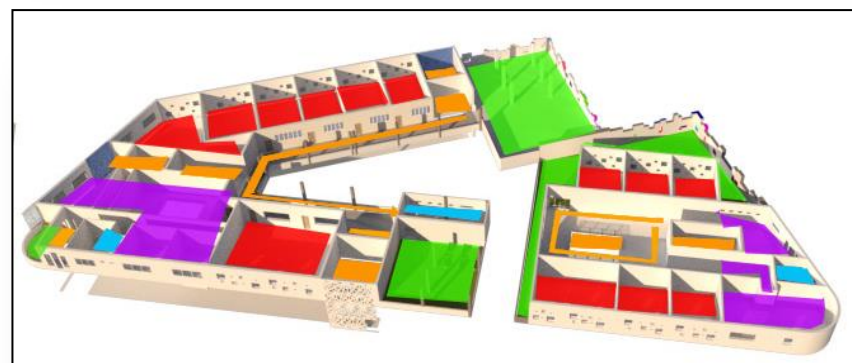
Exemple ; unité d'habitation de Marseille



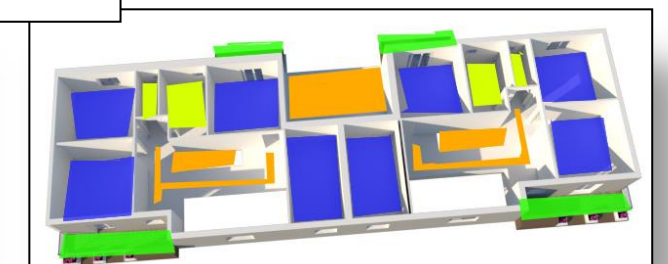
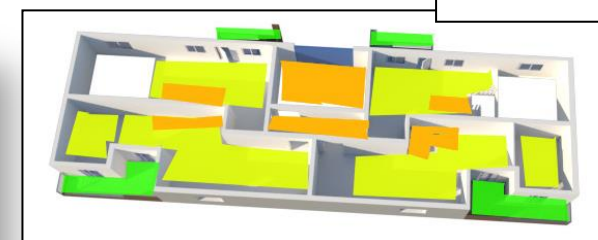
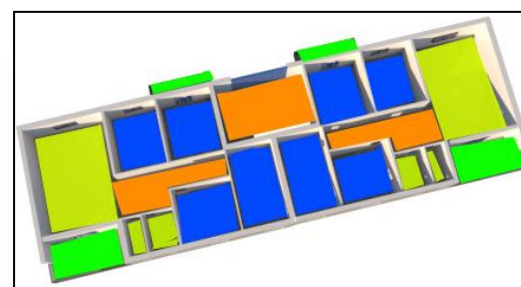
R.D.D



2^{ème} étage



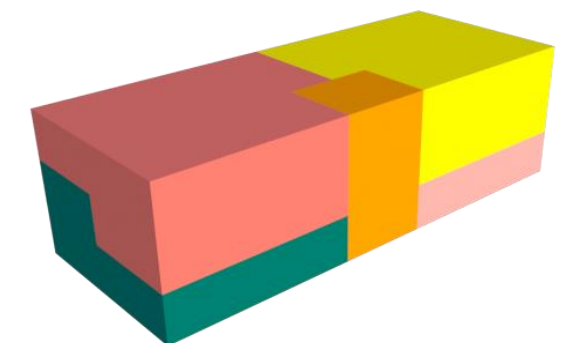
1^{er} étage



Les plan duplexe

Légende :

- Espace administratif
- Espace éducatif
- Espace de service
- Espace de repos et loisir
- Circulation vertical
- Circulation horizontal
- Les sanitaires
- Espace jour de log
- Espace nuit de log



Principe du duplexe

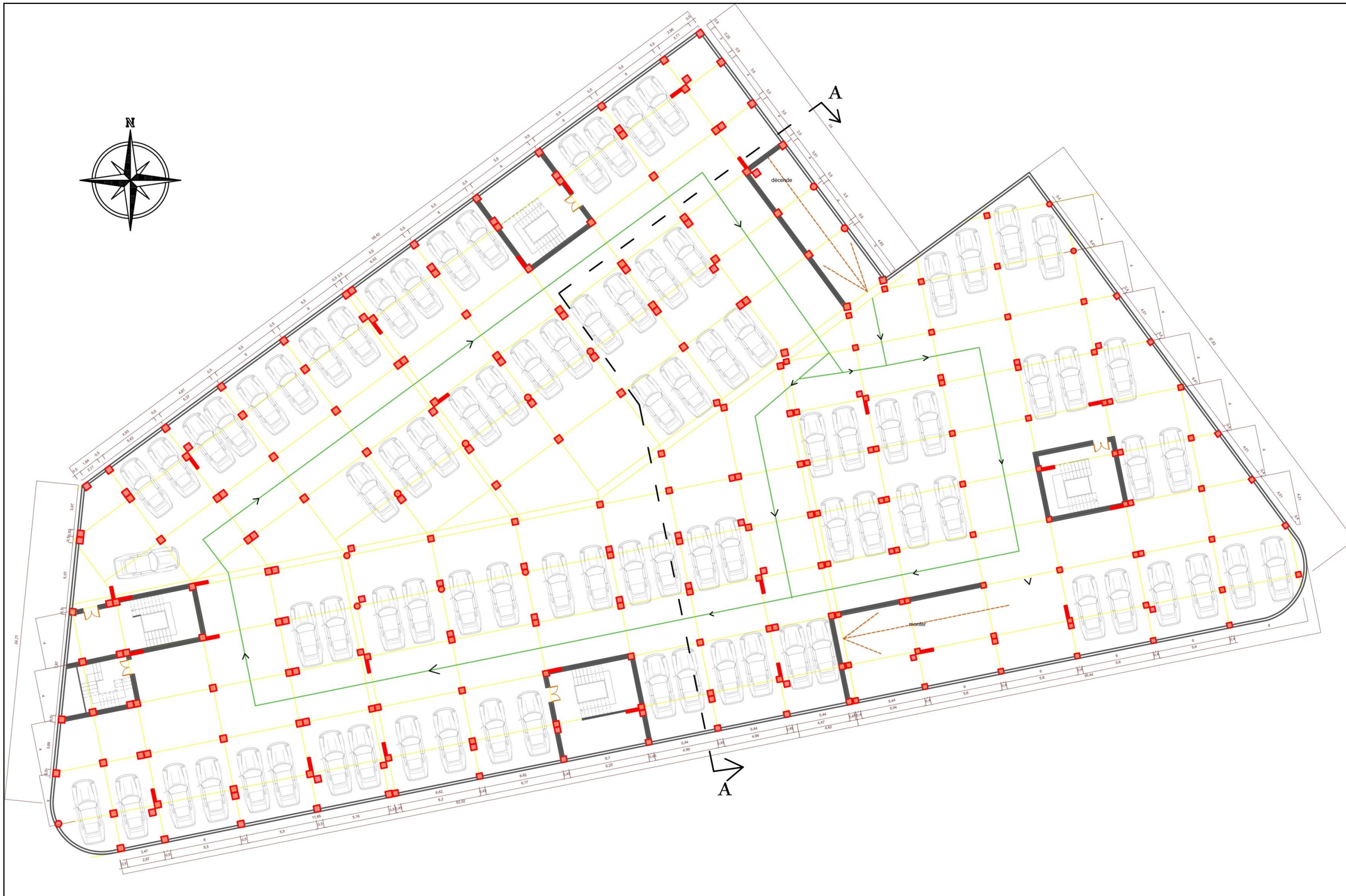


FIG : plan du 1^{ème} sous sol

Source : travaillé par auteur

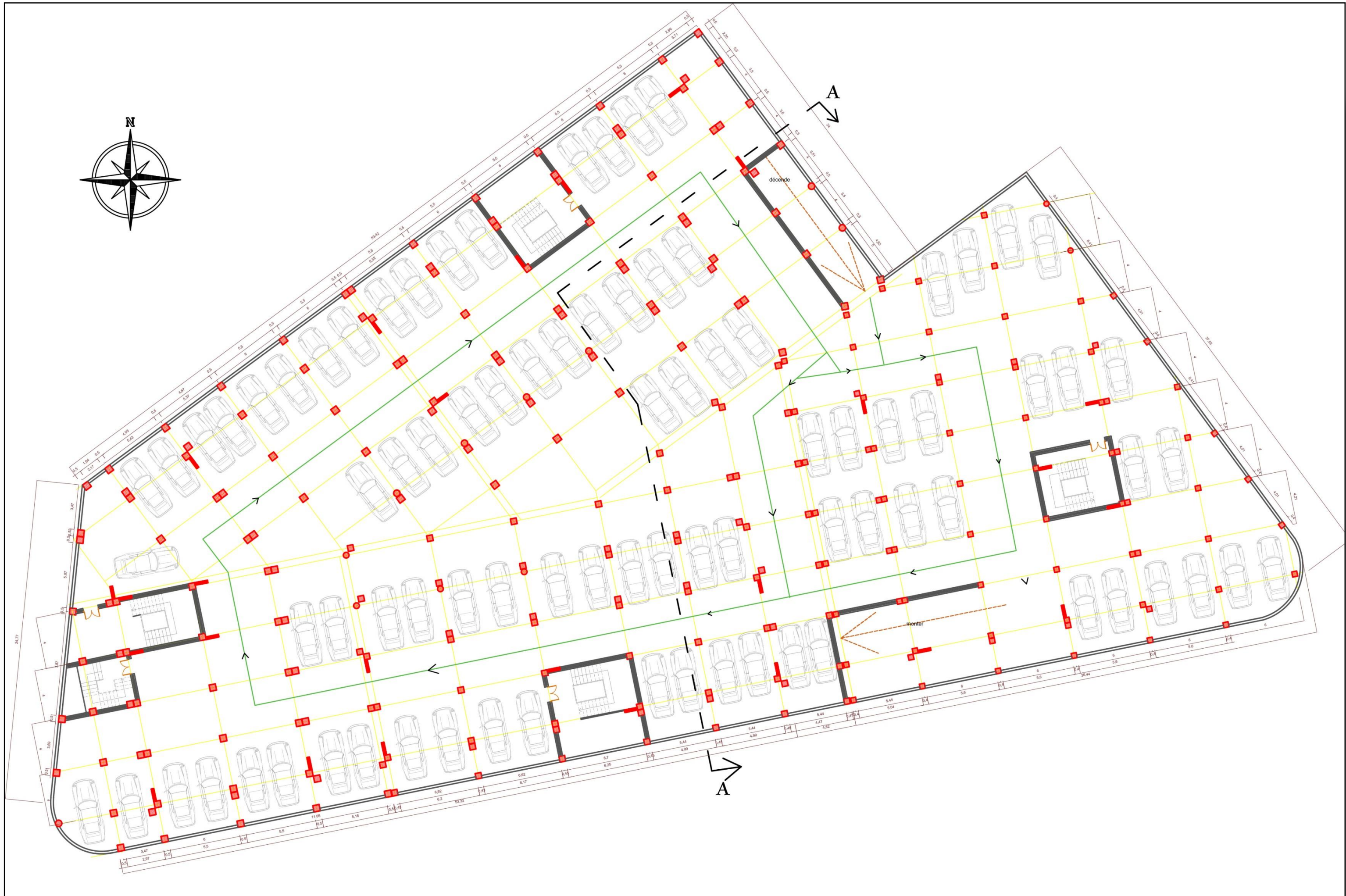


FIG : plan du 2^{ème} sous sol

Source : travaillé par auteur



FIG : plan du 1^{er} sous sol

Source : travaillé par auteur

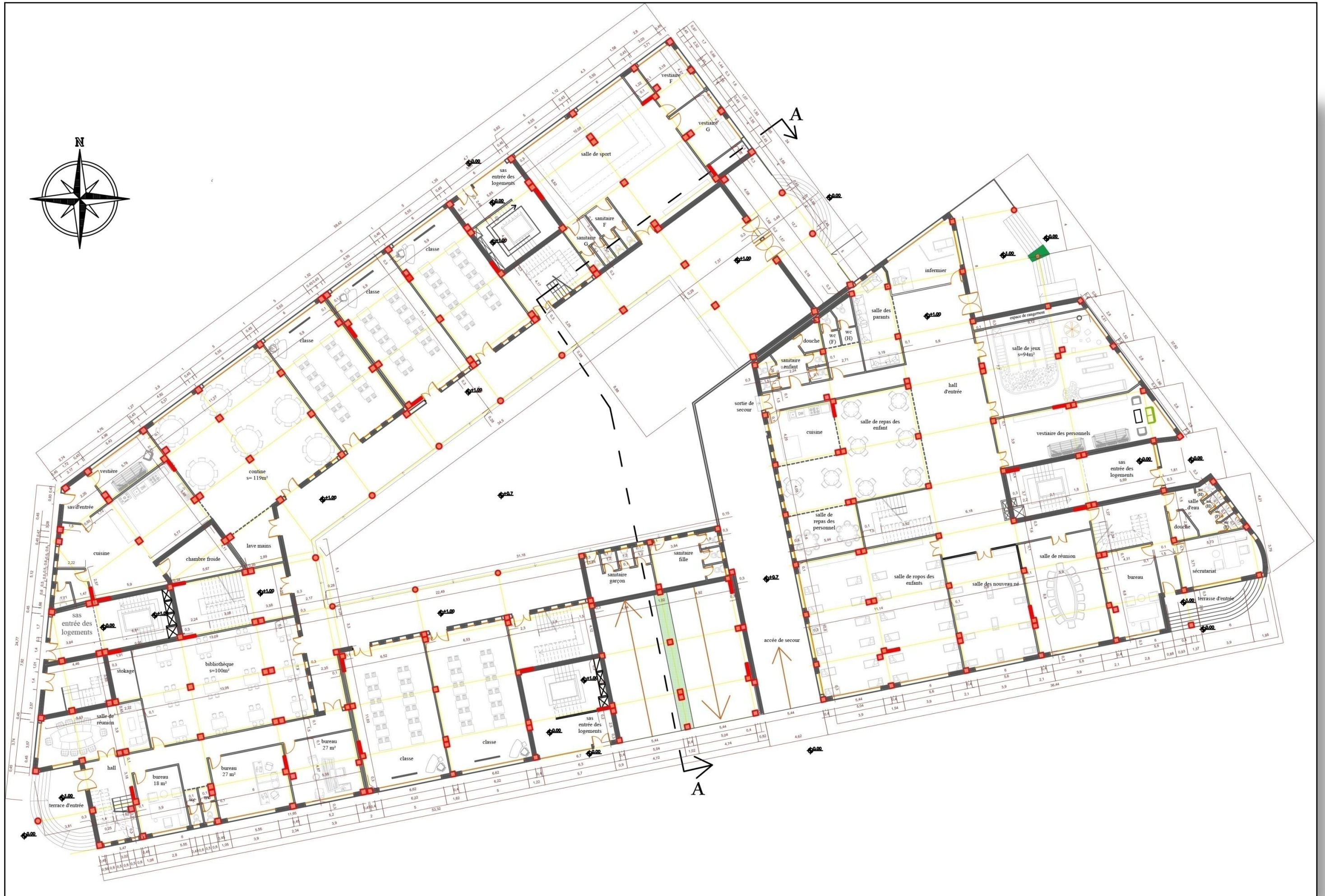


FIG plan de R.D.C

Source : travaillé par auteur



FIG : plan du 1^{er} étage

Source : travaillé par auteur



FIG : plan du 2^{ème} étage

Source : travaillé par auteur



FIG : plan des blocs de logement

Source : travaillé par auteur

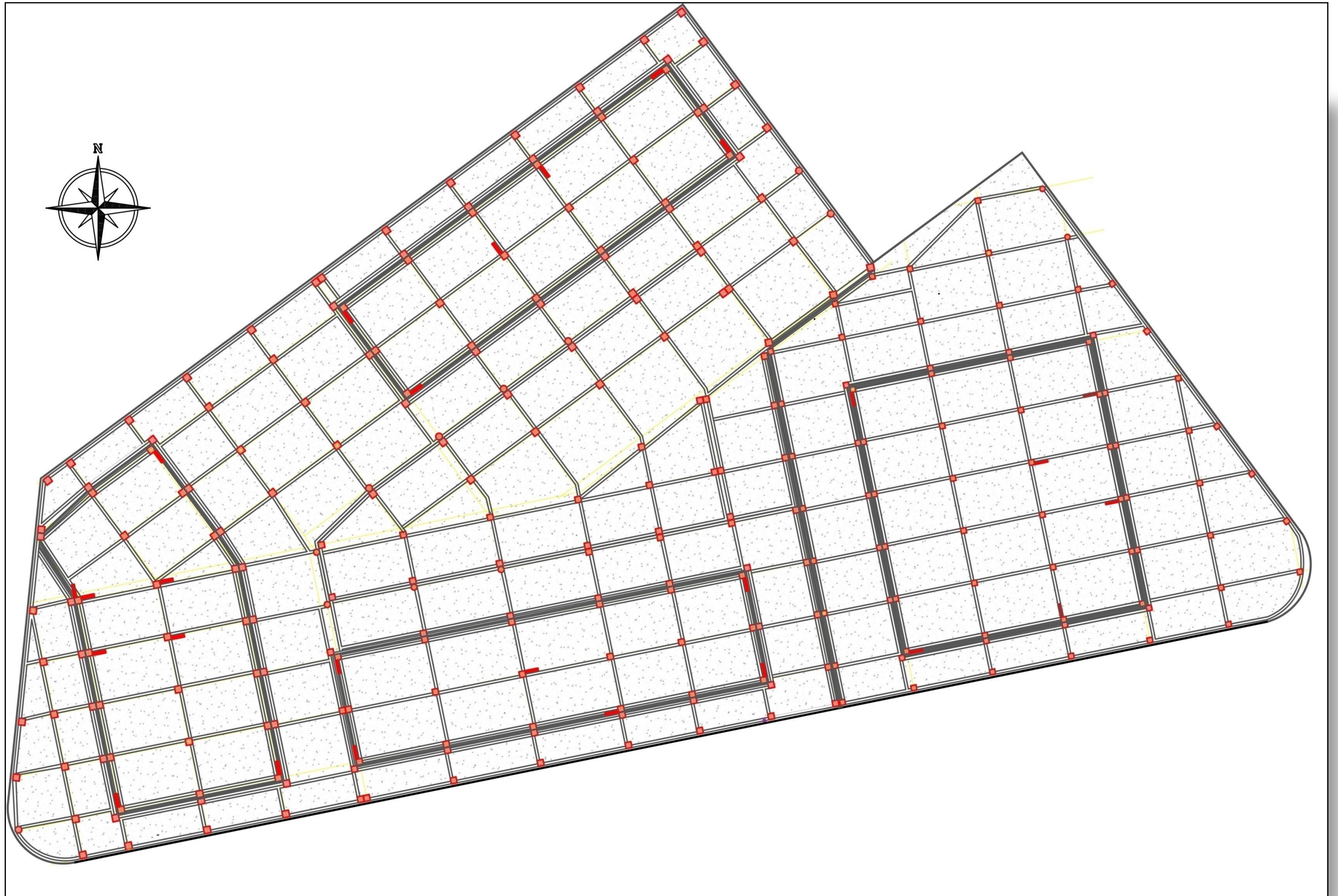


FIG : plan de fondation

Source : travaillé par auteur

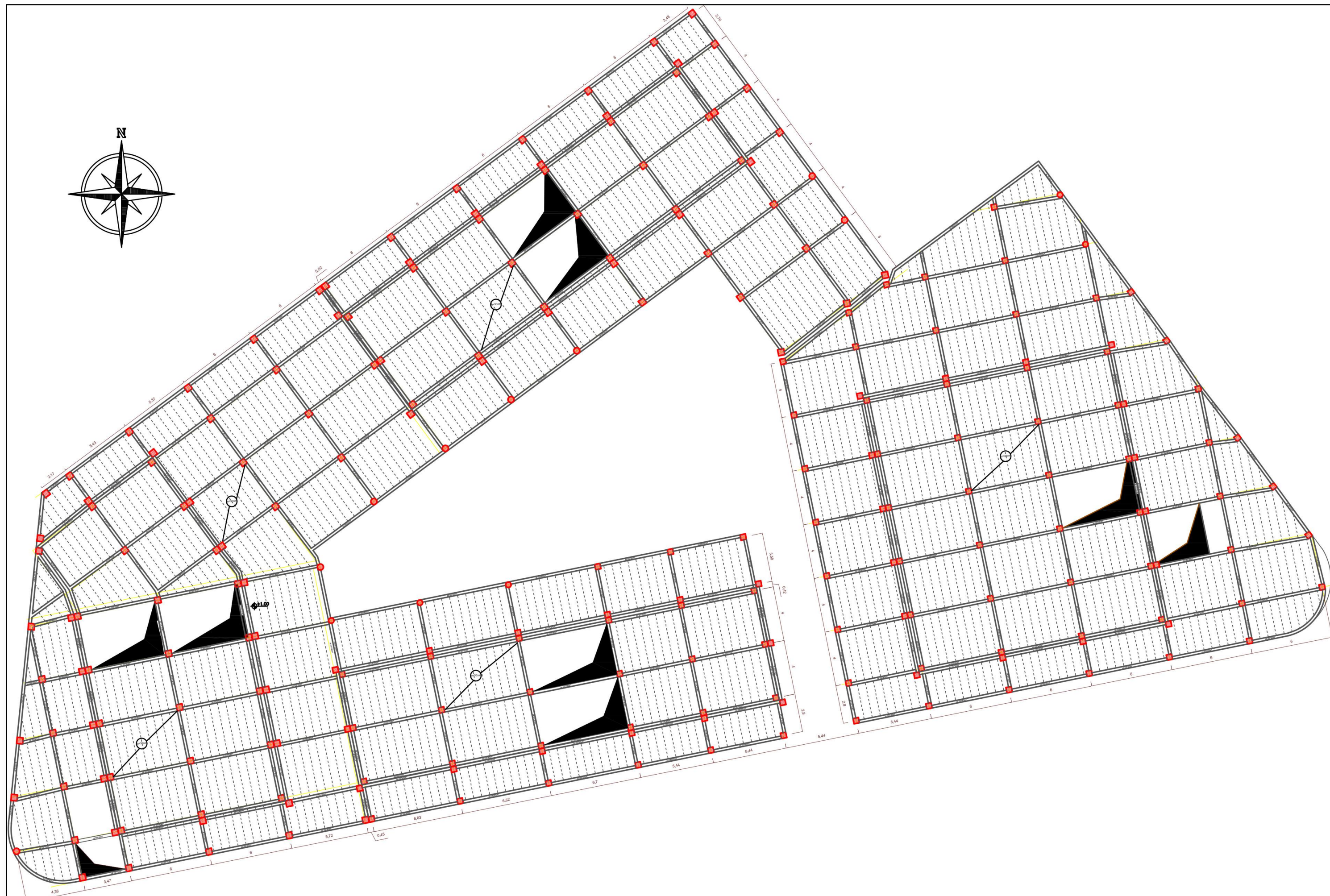


FIG : plan de coffrage du R.D.C

Source : travaillé par auteur

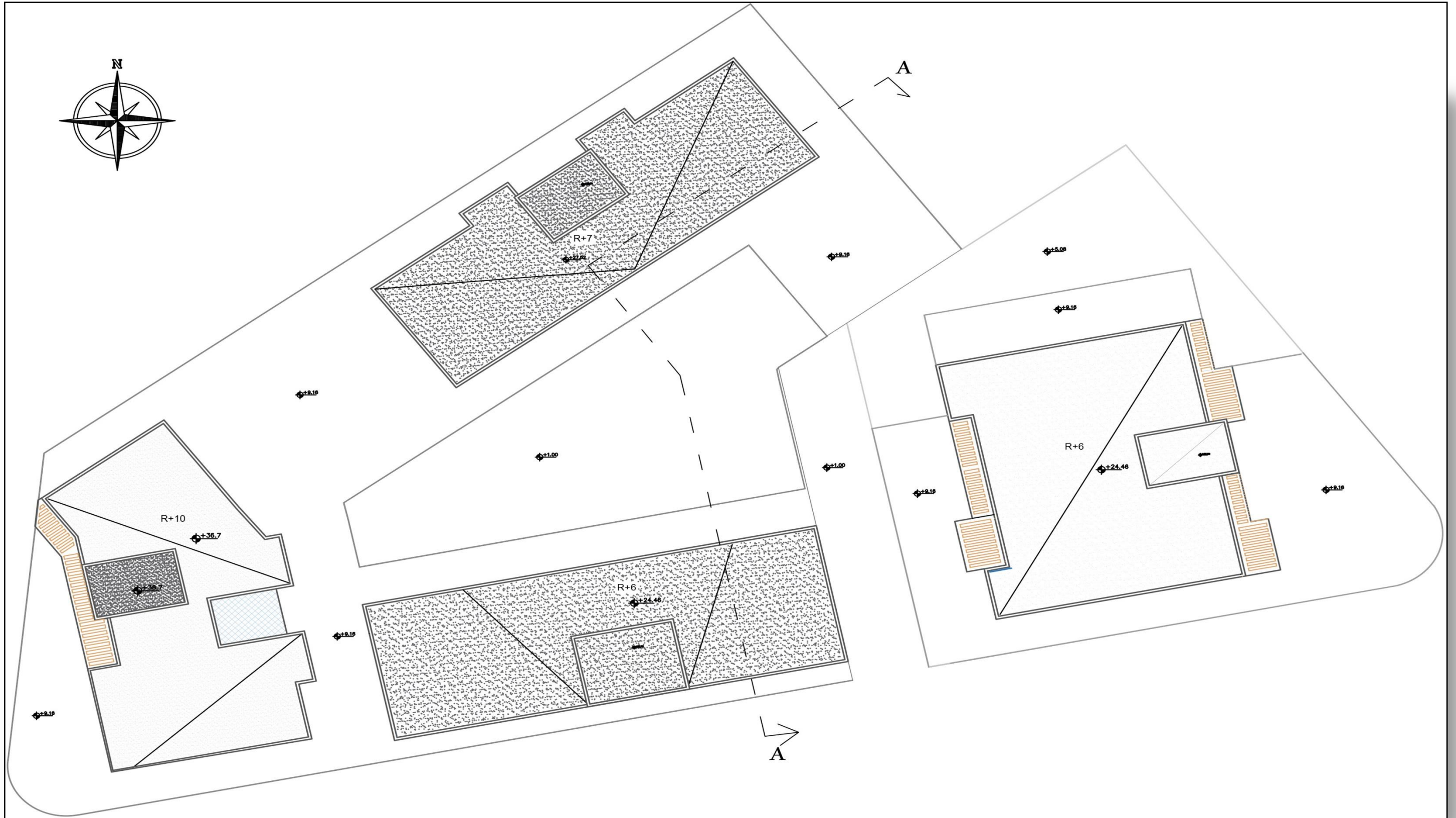


FIG : plan de toiture

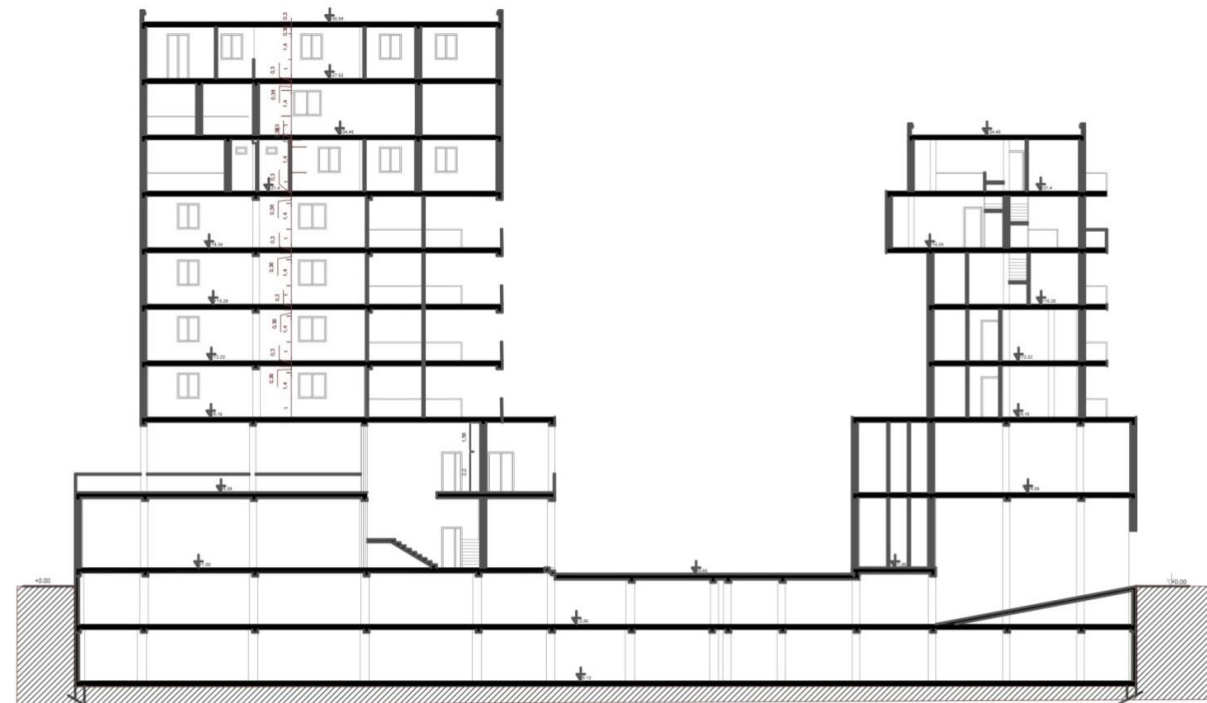
Source : travaillé par auteur



facade sud



facade nord-est

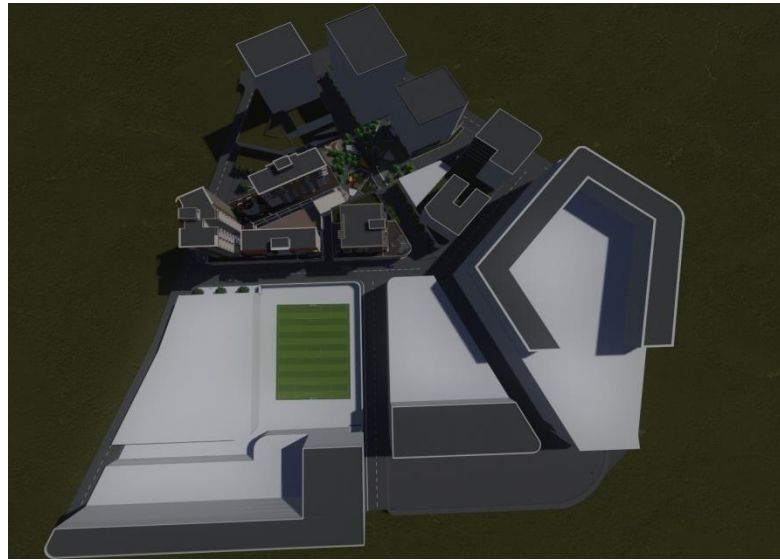


coupe AA

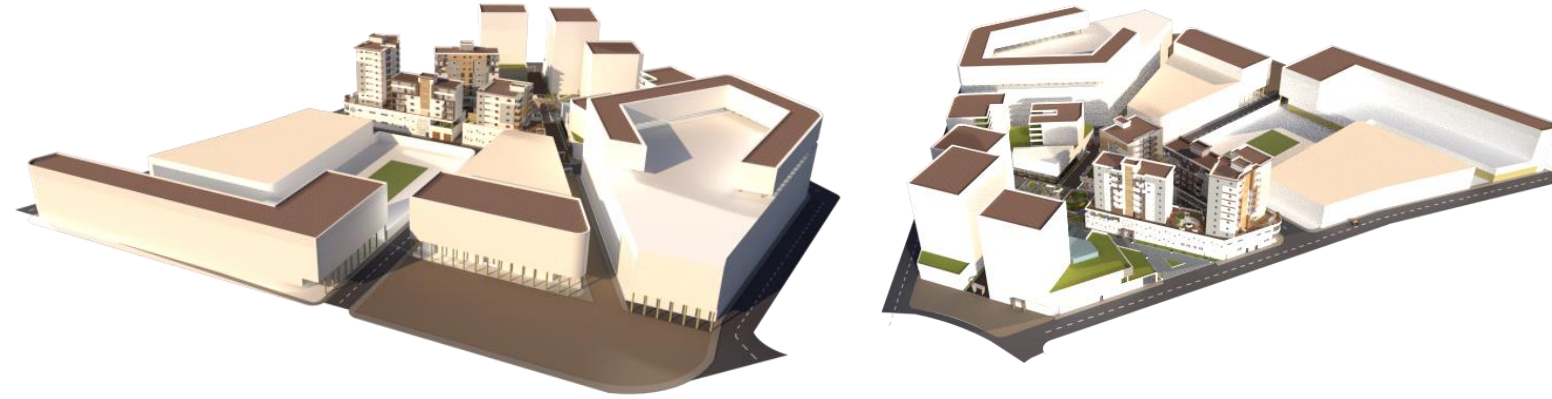
FIG : façades et coupe

Source : travaillé par auteur

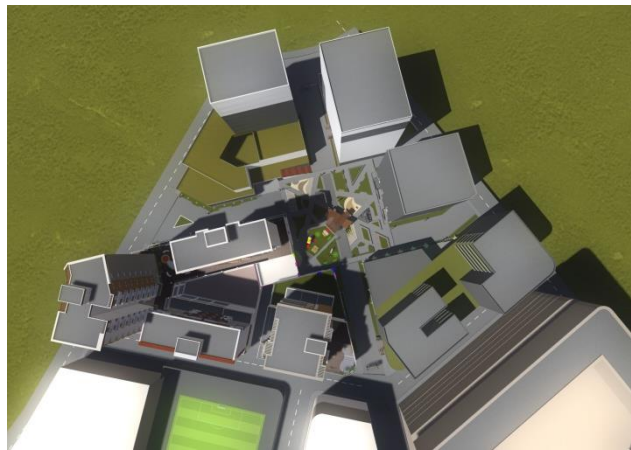
Vue 3D DU projet urbain



CAS D'ETUDE



Vue 3D DU projet d'architecture urbaine



Vue 3D DU projet architectural



Conclusion

CONCLUSION GENERALE :

La problématique des centralités de par leur complexité, nécessite une recherche sous différents aspects, dysfonctionnements de la ville, le manque d'espace public, l'animation, les friches urbaines et les poches urbaines. A travers cette recherche, nous avons voulu aborder cette problématique générale sous l'angle de la démarche à adopter pour une stratégie de valorisation des centralités.

En premier temps de notre recherche, nous avons fixé des objectifs de travail, qui consistent à comprendre les principes de création des nouvelles centralités, en mettant l'accent sur le rôle des espaces publics et de l'exploitation des friches urbaines.

Aujourd'hui la vision sur les friches urbaines rejoint la stratégie d'anticipation des friches potentielles et de priorisation des sites à transformer qui créent une rupture et portent préjudice à la qualité de vie. Ces espaces présentent une image négative qui affecte l'ensemble du quartier. Néanmoins, ces espaces restent des opportunités, des réserves foncières importantes à saisir pour des projets structurants dans les villes. Ils constituent ainsi une possibilité de densification les périphériques des villes.

Au vue de l'étude théorique des différentes notions de la recherche et de l'analyse thématique des exemples étrangers, nous démontre que pour assurer les réussites de renouvellement des centralités urbaines, il faut améliorer la qualité de la vie par l'injection d'activités qui répondent aux besoins de ses habitants avec une mixité fonctionnelle et sociale, ainsi que la nécessité de création d'espaces publics de rencontre, de convivialité et d'urbanité qui valorisent la centralité urbaine. La recomposition urbaine avec l'existant demeure une des meilleures approches pour l'intégration du projet dans son contexte bâti et naturel.

A cet égard notre recherche s'intéresse à la démolition-reconstruction des friches industrielles urbaines qui peut constituer une opportunité d'un projet urbain de récupération des friches, en introduisant l'ilot ouvert mixte, pour la revalorisation des nouvelles centralités. Notre travail se limite à trois phases principales. D'abord une lecture de la ville de Blida. Il s'agira dans un premier temps, d'identifier les différentes structures et composantes de la ville à travers la lecture de son processus de genèse, formation et transformation, afin d'identifier les différents types des centralités urbaines.

Dans un deuxième temps, en ce qui concerne le projet urbain, nous avons analysé la centralité choisie pour arriver à l'entité pertinente d'intervention dans l'aire d'étude. Puis, tirer les recommandations, en s'appuyant sur l'analyse des différents exemples similaires à notre cas dans le but de proposer un schéma de structure et d'aménagement, et d'élaborer un plan de composition urbaine avec un programme urbaine.

Et finalement, la phase de projet architectural qui consiste à l'aménagement extérieur des espaces publics ainsi qu'un traitement des différents ilots de projet d'architecture urbaine, par une articulation spatiale, formelle et fonctionnelle entre eux.

Partant de là, un certain nombre de perspectives peuvent être envisagées pour des recherches ultérieures émanant du même thème. La première piste de recherche serait de s'intéresser à la perte de la notion d'ilot au cœur de la ville.

La seconde piste de recherche consiste à une réflexion de fond sur la problématique des friches urbaines qui se trouvent dans les centralités urbaines sous l'angle des instruments d'urbanisme afin de prendre en considération cette richesse potentielle et architecturale dans les stratégies globales territoriales et urbaines.

Les références bibliographique :

Les ouvrages :

- MANGIN.D et PANERAI. PH, 1999, le projet urbain, Marseille : Edition la parenthèse.
- INGALLINA.P, 2001, le projet urbain, France : presse universitaire.
- DAHMANI.K, 2014, le projet urbain, office des publications universitaire
- DRISSE.N, 2001, la ville mouvementé ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger, université de paris.
- PICON-LEFEBVRE virginie, 1997, les espaces publics modernes groupe moniteur, paris.

Les articles :

- BONNEAU.M, SEBILLE.B, BELLON-SERRE.L, JAVOURET.C, PAGE.G, 2012/2013, centralité, atelier international Tokyo, 47 p.
- FUSTIER.B, ROUGET.B, 1985, Approche empirique de la notion de centralité urbaine Le cas de l'agglomération dijonnaise, l'archive ouverte, n° 74, 29 p.
- KEBIR.B, ZEGHICHE.A, 2014, le renouvellement de la ville Algérienne par la démolition-reconstruction du vieux bâti. De la sanction à la recherche de légitimité, cas de la ville d'Annaba, revue européenne de géographie, 58 p.
- FENCHOUCH.A, TAMINE.R, 2019, Mutations de la centralité dans une ville secondaire d'Algérie. Le cas de Skikda, les cahier d'EMAM, N° 29, 52 p.
- Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos, Athina Vitopoulou, 2007, L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains, Études Balkaniques n°14, p 27-52
- Audrey AUBERT, 2019, Laurent CARLUCCIO, Christophe TRINQUIER, 2018, Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire, L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, 150p
- Michelpetitarchitecte, Lützwow 7- C. Müller, J. Wehberg, 2005, Les espaces publics et collectifs : analyse et réflexions, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, 20p.
- AUZELLE Robert, 2005, De l'Espace public, 140p
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 2016, les friches entre contrainte et potentialité, 22page
- CECILE GAUTHIER, 2018, Contribution de la compensation écologique à un modèle économique de renaturation des friches urbaines et périurbaines, Humanité et biodiversité, 52p
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), février 2014, Biodiversité & reconversion des friches urbaines polluées, clés pour agir, 19page
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 2018, La reconversion des sites et des friches urbaines pollués, 12page.

- Anastasia Giardinelli, 02/10/2018, „Les friches urbaines : une forme de nature en ville ?”, International Symposium: Urbain Wastelands .
- Philippe Bachimon, 2014/2, Paradoxaes friches urbaines, dans l’information géographique, vol 78, page 42-61.
- Stéphanie Lotz-Coll, 15 septembre 2018 „La friche militaire urbaine, un nouvel espace convoité ?”, Carnets de géographes, 99.
- lise Bourdeau-Lepage, Jean-Marie huriot et Jacky perreur A la recherche de la centralité perdue ; dans revue d’économie régionale et urbaine 2009/3(juillet), pages 549 à 572
- Frédéric Gaschet et Claude Lacour .2002/1(février), Métropolisation, centre et centralité, dans, revue d’économie régionale et urbaine page 49 à 72

Les mémoires :

- Mr AMIRECHE Toufik, 2012, Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle alimendjeli, mémoire magister en option : faits urbains, université montouri Constantine, Algérie, pp.7-51(<http://193.194.84.142/theses/urbain/AMI6353.pdf>)
- ABDELKADER Maida, 2017, Aménagement des espaces publics Cas d’étude : ville de Laghouat, mémoire master en Architecture, urbanisme et métiers de la ville, université Mohamed Boudiaf - m’sila, Algérie, pp 6-23 (<http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/5597/am%C3%A9nagement%20des%20espaces%20publics%20dans%20la%20ville%20de%20Lagouat.pdf?sequence=1&isAllowed=y>).
- HAUTIN Florence, 2012, caractérisation et distribution des friches urbaines, projet de fin d’étude, Polytech’Tours, France (14,52-56 ; 81page) http://memoires.scd.univ-tours.fr/EPU_DA/LOCAL/2013PFE_HautinFlorence.pdf
- BENNACER Manel LANDJERITE Badr el Boudour, 2014, restructuration d’un site en état de friche par le projet urbain durable création d’une nouvelle centralité urbaine : Hussein-dey Mohammadia, mémoire de fin d’étude, Institut d’Architecture et d’Urbanisme de blida, Algérie (pp ;29-33), 60page.

Les sites internet :

- <https://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/>
- http://www.citego.org/bdf_fiche-document-127_fr.html
- <https://dixit.net/nb/friches>
- <https://urbanwastelands.sciencesconf.org/>
- http://www.citego.org/bdf_fiche-document-127_fr.html
- <https://www.utagawavtt.com/>

Annexe

ANNEXE 01 : LECTURE DE FORMATION ET TRANSFORMATION DE LA VILLE, PERIODE PRECOLONIALE

Structure et histoire du territoire

La reconnaissance et l'appréhension de la structure territoriale d'une ville permet de comprendre le rapport entre la ville et son territoire immédiat à travers le temps et par conséquent de pouvoir projeter sa croissance future.

Pour assister à la naissance de la ville, il faut remonter à l'origine des établissements humains. Le territoire de la ville de Blida est constitué de trois milieux naturels qui sont: la montagne, le piémont et la plaine. Il existe deux cycles d'occupations du territoire:

- la descente de la montagne vers la plaine: c'est le cycle d'implantation
- la remontée vers la montagne: c'est le cycle de consolidation.

L'antiquité: C'est la période à laquelle Blida n'était pas urbanisée mais elle était un point de passage et de relais important.

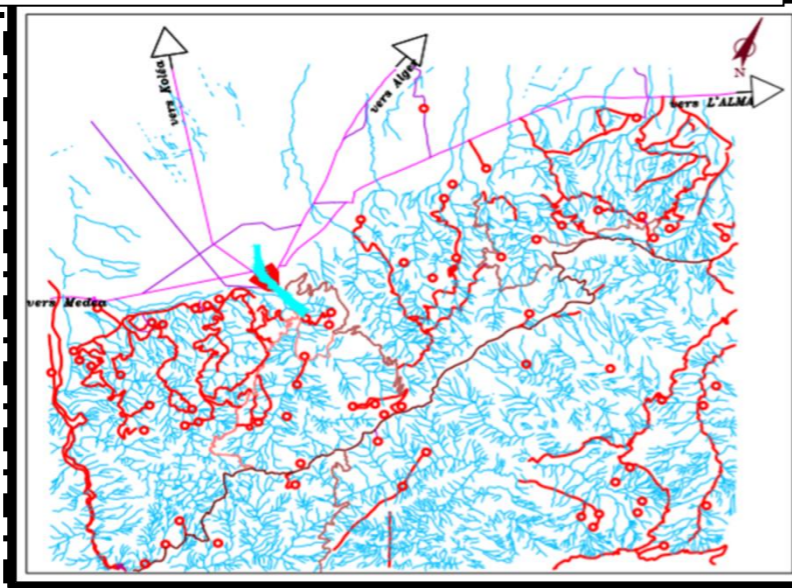
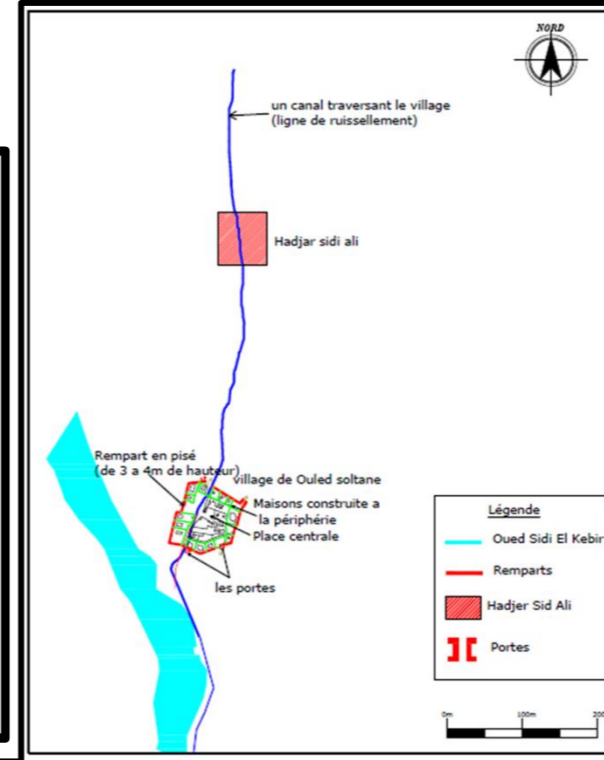


Schéma de la fondation de la ville
Le fond :urbab(Traité par auteur)

Structure de la ville : Période pré ottomane (antique):

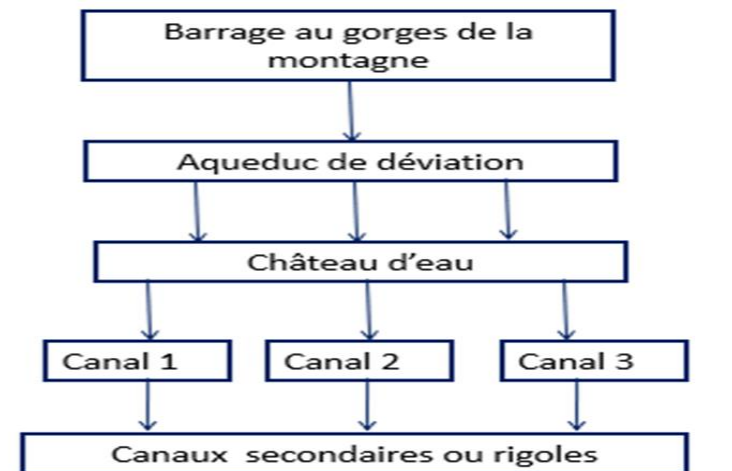


Carte de la structure du territoire
Traité par auteur

D'après des hypothèses la fondation de la ville de Blida date de début du (XVIème) siècle deux petits villages constituent le territoire du futur Blida :

HADJER SID ALI au nord (actuellement marché européen) et OULED SOLTANE au sud

les habitants des tribus de Ouled Soltane s'installaient autour d'une ligne de ruissellement, avec l'utilisation d'une placette centrale qui laisse le passage de cette ligne de ruissellement et entourée par des maisons orientées vers le centre de la placette (système de Douar

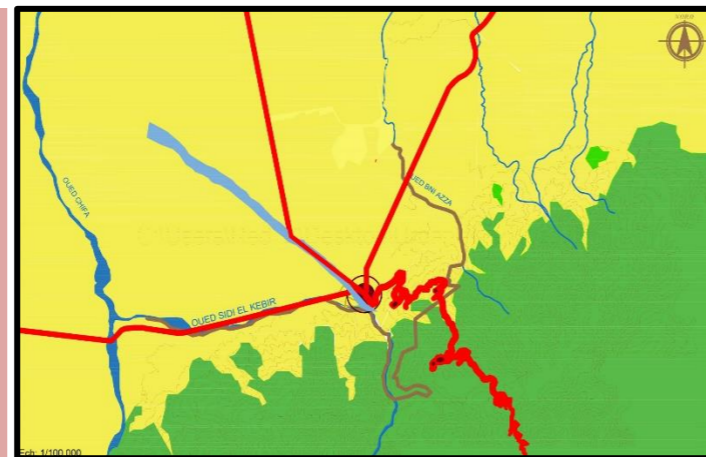


Principe d'irrigation établi par les andalous

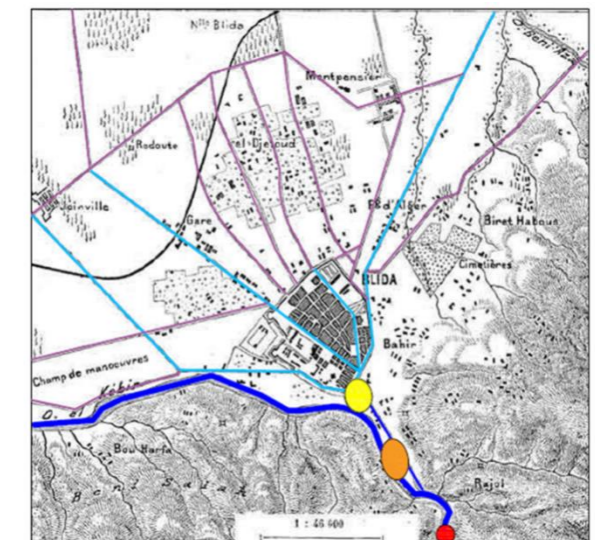
REMARQUES :

- 1-Le parcours organise et structure le territoire.
- 2-Le parcours structurant la région étant l'axe sud nord.
- 3-L'apparition du premier axe structurant la ville.
- 4-La structure de la ville est déterminée par celle du territoire.

Grâce au prolongement du parcours secondaire dérivé du parcours de crête principal, la ville acquiert une position particulière et stratégique. Ce parcours est devenu le parcours structurant de la ville.



Structure de la ville : Période pré ottomane (andalous):



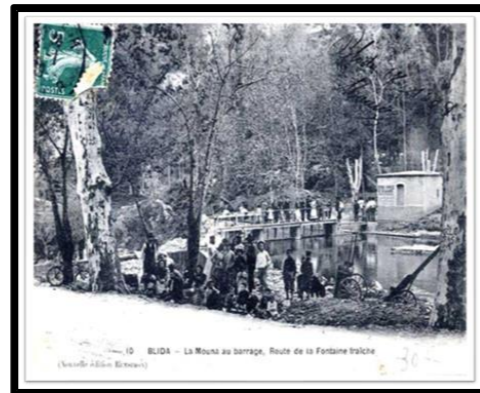
*Les andalous menèrent de grands travaux pour aménager l'assiette de la ville. Renommés pour leur talent dans le domaine d'irrigation

- ✓ il commencèrent par dévier le cours de l'oued et protégèrent ainsi Blida de ces crues soudaines, en utilisant astucieusement la pente
- ✓ il construisirent un réseau complexe de bassin et de seguias.

ABOU OKID BEKRI « Description de l'Afrique »



Barrage, route de la fontaine fraîche

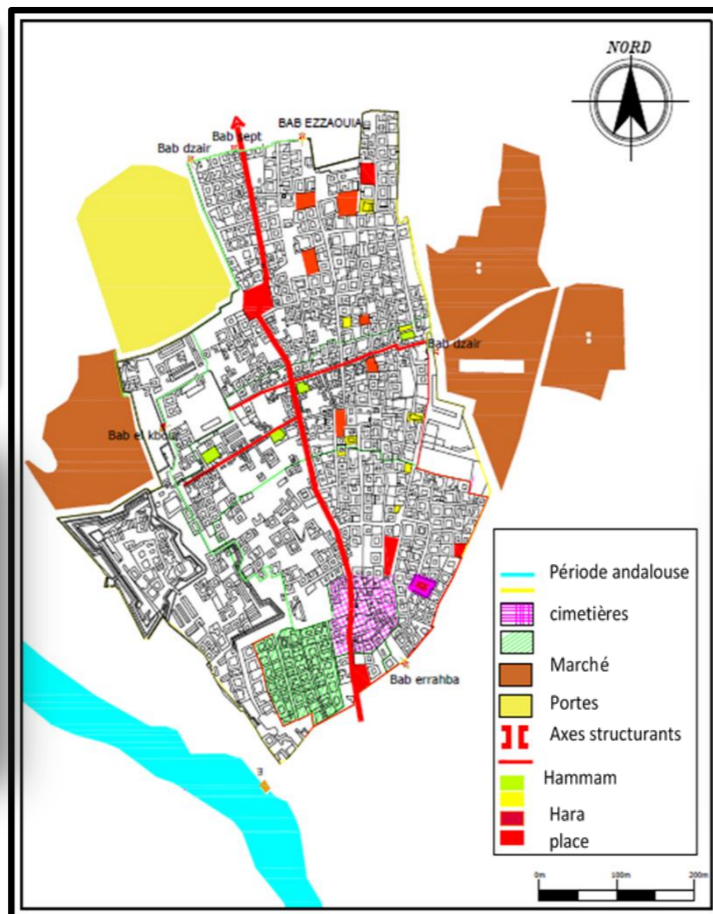


L'Aqueduc de oued el-Kebir

Structure de la ville : Période ottomane :

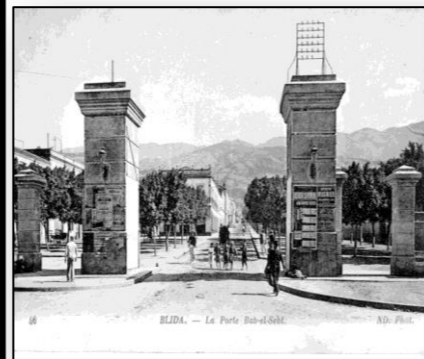


Bab el Rahba



Carte du système d'irrigation Andalous (Traité par les auteurs)

Schéma de la ville à l'époque ottomane



Bab El Dzaier



Les axes de la ville turque : (précoloniale)

- **Axe spirituel:** Avec l'arrivée de Sidi El Kabîr en 1519 qui a construit sa zaouïa près du oued taberkachent.
- **Axe technique:** En 1533 le cour de l'Oued fut dévié du Nord à l'ouest et la pente a été utilisée astucieusement pour concevoir des canaux d'irrigation, qui deviennent plus tard des axes structurants (des voies).
- **Axe commercial :** Les portes Bab El Dzair, Bab El kébour, regroupaient toutes les activités commerciales et publiques, ainsi que l'axe Bab Sebt Bab el Rahba

Eléments politico-militaires :

- La ville était entourée d'un rempart de 3 à 4 m d'épaisseur
- La ville avait six (ou sept) portes, considérées comme point de contrôle :
 - La construction de la casbah du côté Ouest du rempart pour loger les janissaires
 - La densification était autour de l'intersection des deux axes structurant de la ville, la rue de Bab El Dzair à Bab El kébour (Est -Ouest) et la rue de BabEsebt à Bab Errahba (Nord -Sud).

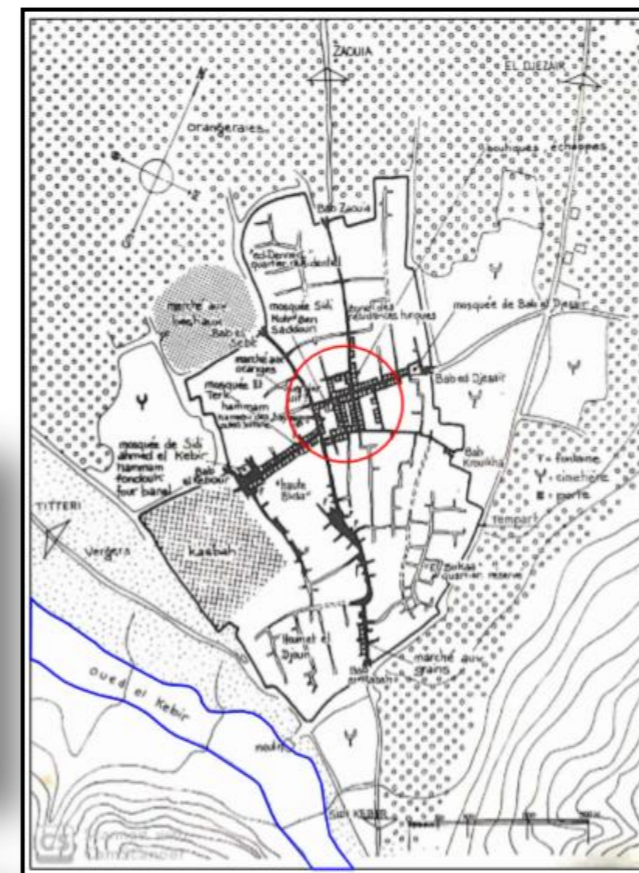
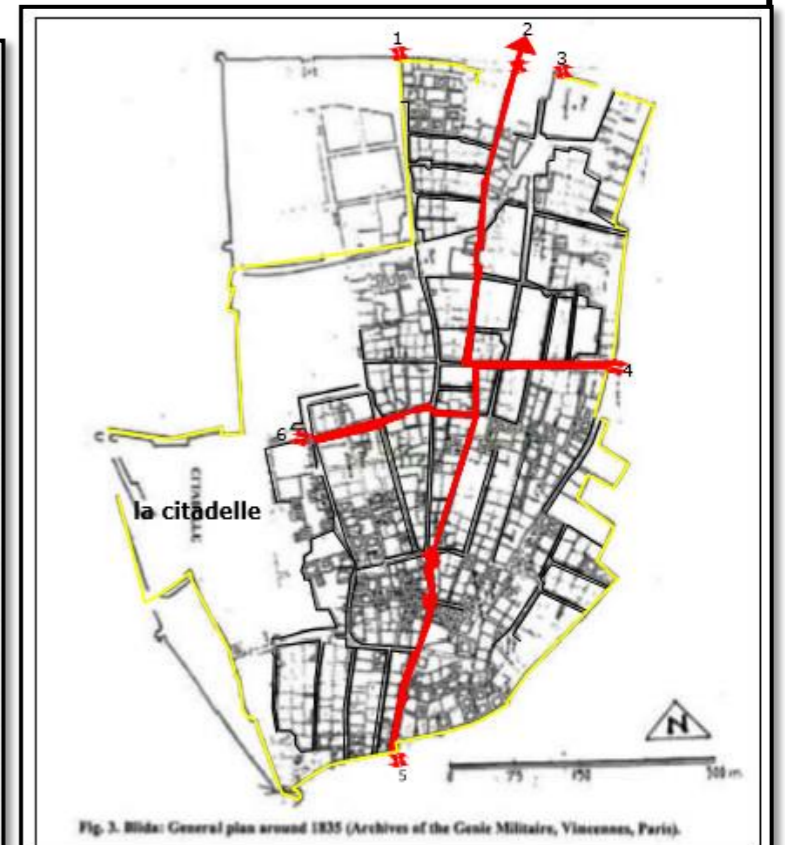


Schéma de la ville précoloniale
Source :Ioelle Deluz ivre urbanisation en Algérie: Blida



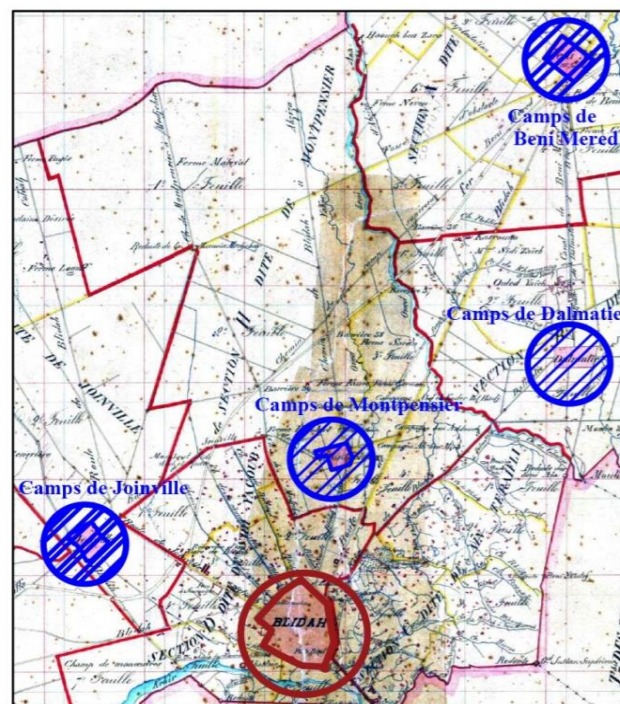
Plan générale de Blida vers 1835(après le séisme)
Source : Mustapha Benhamouche livre gestion de la ville, dar el sultan
Génémilitaire, Archives de Vincennes Paris, vers 1838
(Traité par les auteurs)

Synthèse

Les éléments précoloniaux :

- Mosquée :** sont les points de repère et les monuments les plus importants, elles sont traditionnellement associées aux Hammams (lieux de rencontre même titre que souk)
Avant l'arrivé des Français Blida comptait quatre mosquées : Sidi El Kabîr, Ben Saadoun,...
- Souks :** activité de commerce et de l'artisanat, dans un périmètre entre la mosquée (Sidi El Kabîr) et Bâb Edzair.
- Portes :** la ville était structurée par deux axes principaux orientés Nord/Sud et Est/Ouest aboutissants aux quatre portes importantes puis à six portes[Bâb El Rahba, Bâb Edzair, Bâb Zaouïa, Bâb El Sebt, Bâb

ANNEXE 02 : LECTURE DE FORMATION ET TRANSFORMATION DE LA VILLE, PERIODE COLONIALE



CARTE DE CADASTRE PERIODE COLONIALE EN 1866
SOURCE: CADASTRE BLIDA

PERIODE COLONIAL BLIDA 1842-1866

Pendant 9 ans jusqu'en 1839, l'armée française avait tourné autour de BLIDA sans l'occuper.

Ensuite ils ont installé des camps militaires dans des lieux stratégiques pour assurer la sécurité :

En 1836: - le camp de Dalmatie (Ouled Yaich actuellement)
- le Camp de Beni Mered
- le Camp de la Chiffa

En 1838: édification de 2 nouveaux camps fortifiés :
- le camps supérieur (Joinville)
- le Camp inférieur (Montpensier).

En 1843: le changement des camps militaires en zones d'habitations

NB: l'installation française a été facile grâce à de la libération du foncier suite à la destruction partielle de la ville ottomane après le tremblement de terre de 1825 (les vides et les fragments d'îlots)

LES INTERVENTIONS

Les premières interventions furent militaires pour le but de consolider la défense et le contrôle de la ville et le territoire, on cite:

- Remplacement du vieux rempart en pisé par un solide mur en pierre.
- Remodelage de l'espace urbain en superposant une trame en damier sur la trame organique de la ville ottomane.
- Edification de nouvelles portes sur d'autres emplacement (seule Bab el Rahba reste au même endroit) et création de plusieurs places.
- création de deux axes reliant les quatre portes importantes de la ville (Bab Dzair, Bab Kbour, Bab Rahba et Bab Sebt).
- Ses deux axes se croisent au niveau de la place d'armes.
- la construction des nouvelles infrastructures religieuse, culturel et de loisir (l'église la vigerie et sa place, théâtre, cafétérias, la place d'armes..).

PERIODE COLONIAL BLIDA 1935

LA PÉRIODE D'EXTENSION:

le développement des quartiers à l'extérieur des murs près des portes, sur des parcours qui mènent vers la cité Bois sacré de la porte Bisot, du quartier Moulin près de Bab Errahba, et le quartier de la gare le long du parcours vers la gare (Blida-Koléa).

l'extension de la ville continue très rapidement vers le Nord, le long des canaux d'irrigation de l'époque Turque, qui ont joué un rôle majeur dans l'urbanisation de la ville.

PERIODE COLONIAL BLIDA 1953

SYNTHESE:

Dans cette période la ville a connue une croissance très rapide dirigée vers les axes principaux (la croissance urbaine c'est développé suivant les tracés des seguias devenues des chemins de dessertes par densification).

la multiplication des lotissements, le développement de l'habitat pavillonnaire. disposait de bonnes infrastructures et réservé aux européens (ex : cité des palmiers), il y avait aussi des lotissements pour les algériens (ex : cité musulmane avec des maisons à cour), extension du quartier Ouled Soltane sous l'impulsion démographique

Un processus de décentralisation des équipements s'amorce dès 1948 (construction de la poste, l'hôtel des finances, le commissariat central, etc.)

Au nord-ouest le quartier de la gare formé de petite immeuble et des ateliers industriels.

Au nord le quartier de la zaouia de sidi Madjbour quartier résidentiel des blidéenne d'origine.

Le périmètre intra-muros, réduit toujours de moitié pour les emprises militaires et ne pouvant offrir aucune possibilité d'extension, le processus de décentralisation s'amorce en 1948.

La poste, l'hôtel des finances, le commissariat central et la sous préfecture s'installent dans le "quartier administratif" qui restera un quartier peu animé avec une fonction unique et bien déterminée

PERIODE COLONIAL BLIDA 1960

SYNTHESE

- croissance de la ville vers le nord par densification essentiellement par:

Des habitations collectifs, cité les Bananier, Cité Larmaf, cité les orangerie, cité Montpensier, cité strasbourg, cité des Rosiers, cité les violettes (source: BOUZOUIDIA, S. Architecture Moderne: 50 années 50)

Des lotissements pour européen, Et les lotissements Musulmans.

Deux zones militaires sur la périphérie, aéroport (coté Nord), cité militaires route de la Chiffa (Coté ouest)

Ajout de l'équipement sanitaire l'hôpital joinville seulement à la périphérie (route vers kolea) d'où le système mono-centrique présent dans la ville de Blida (les équipements sont concentrer au centre)

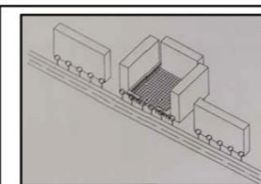


Fig axonometrie de la cité Larmaf

cité Larmaf:

- Cité de 158 logement collectifs de type économique
- Réalisé en 1958
- Architecte Michel SOLIVERS
- Destination: pour les fonctionnaires de Larmaf

Fig facade de la cité Larmaf

source: S. BOUZOUIDIA, architecture moderne Blida années 50, P.12



Fig plan de masse projeté de la cité Larmaf

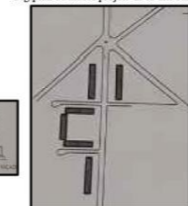


Fig plan de masse réalisé de la cité Larmaf



Fig axonometrie de la cité les orangeries

Fig facade de la cité les orangeries

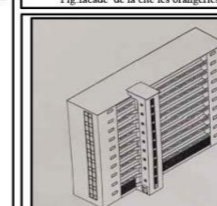


Fig axonometrie de la cité Montpensier

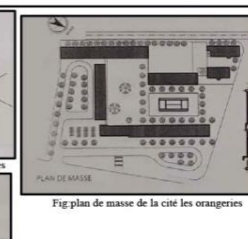


Fig plan de masse de la cité les orangeries

Fig plan de masse de la cité Montpensier

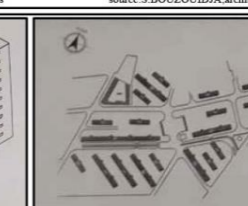


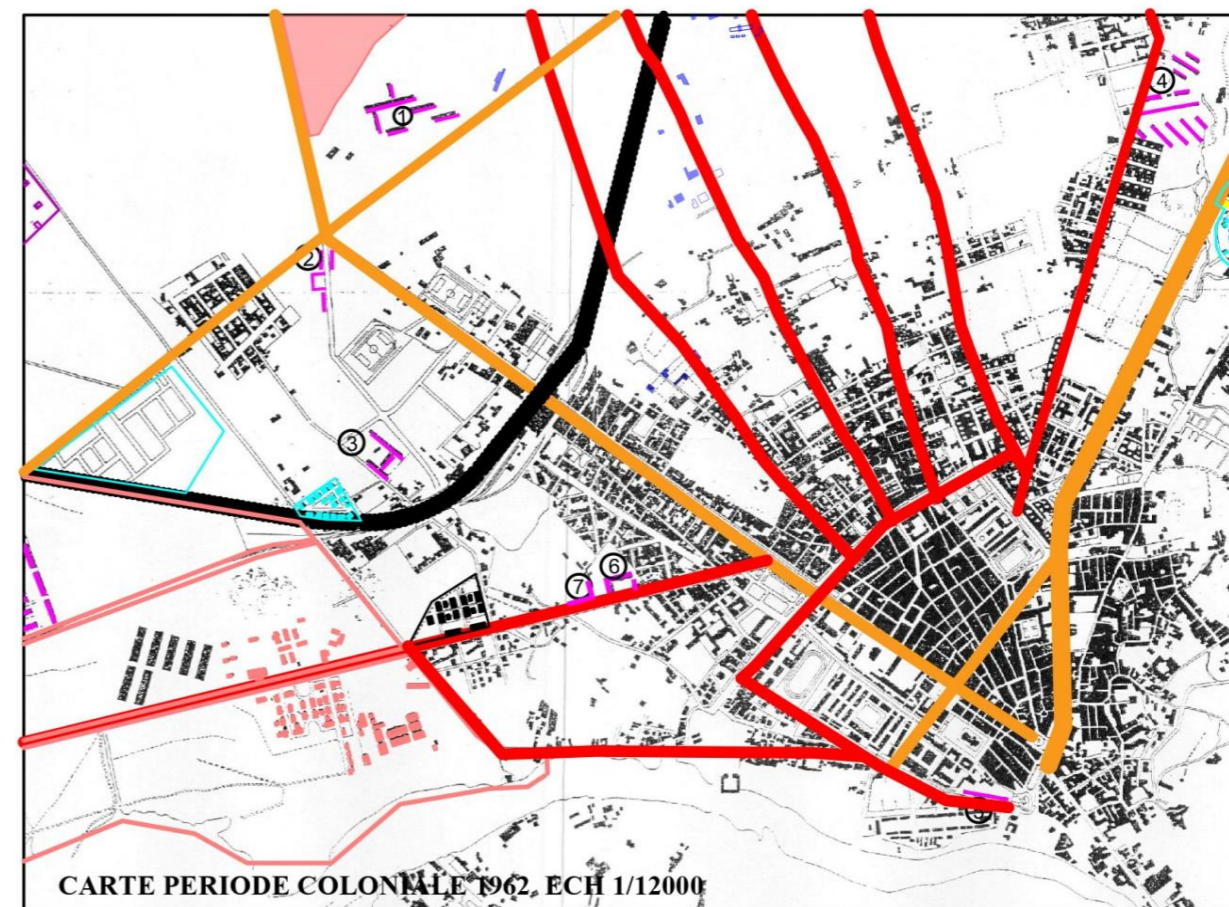
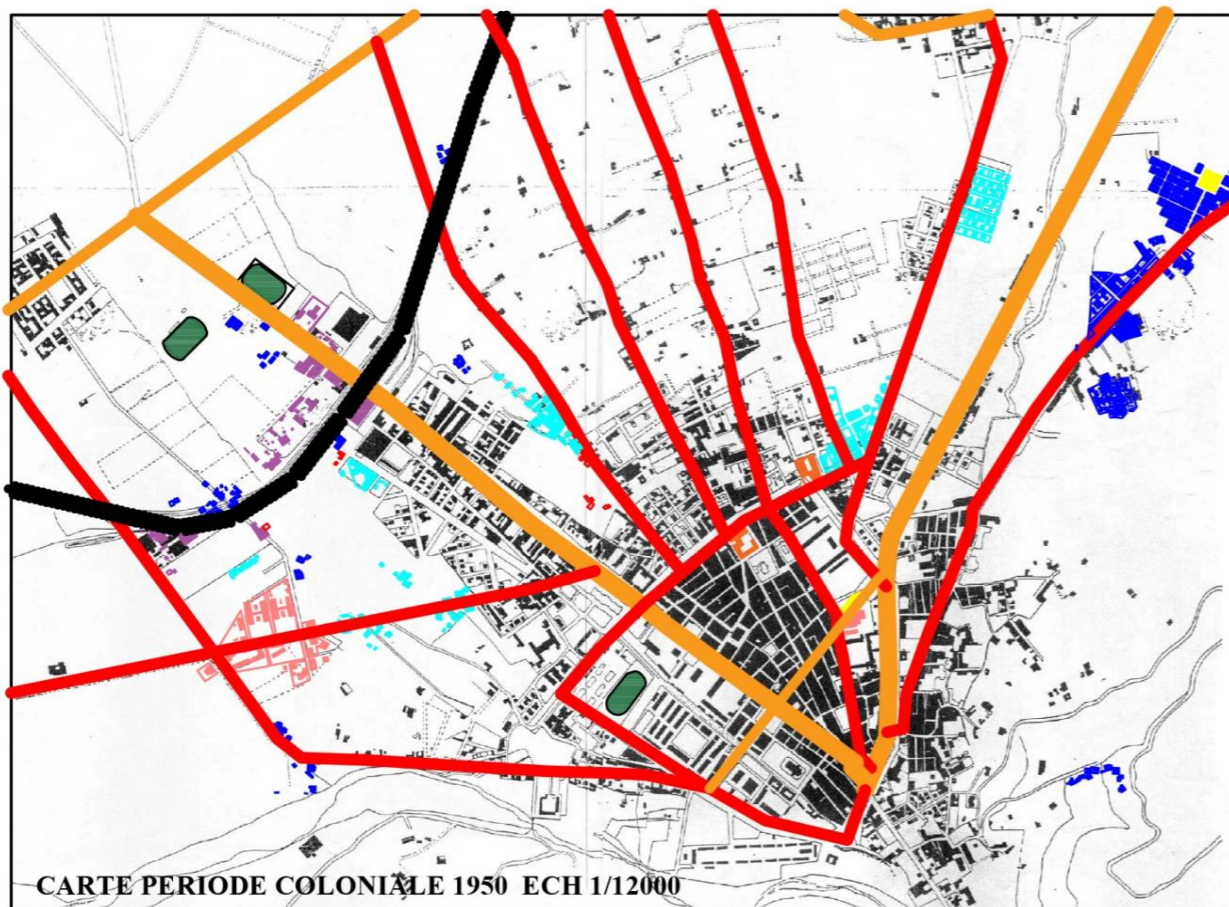
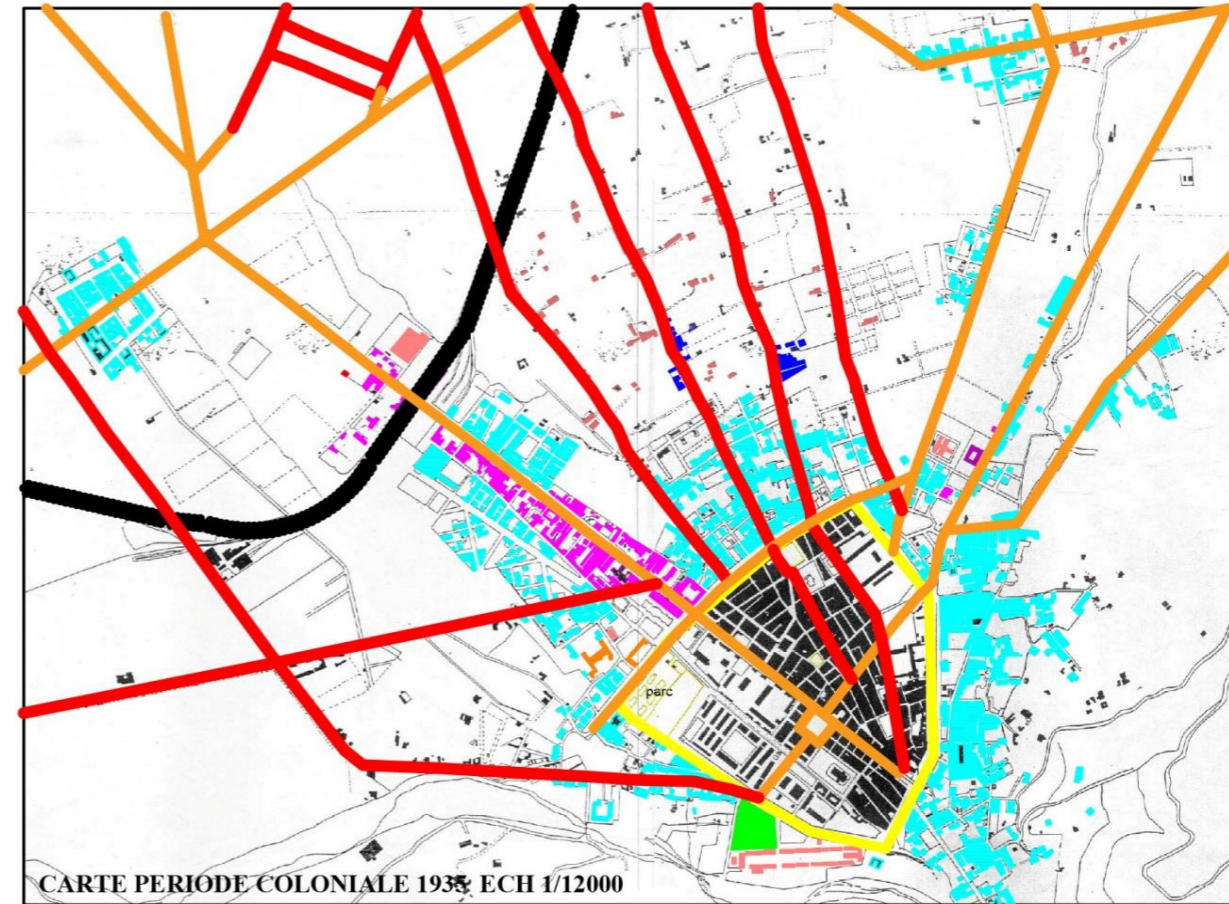
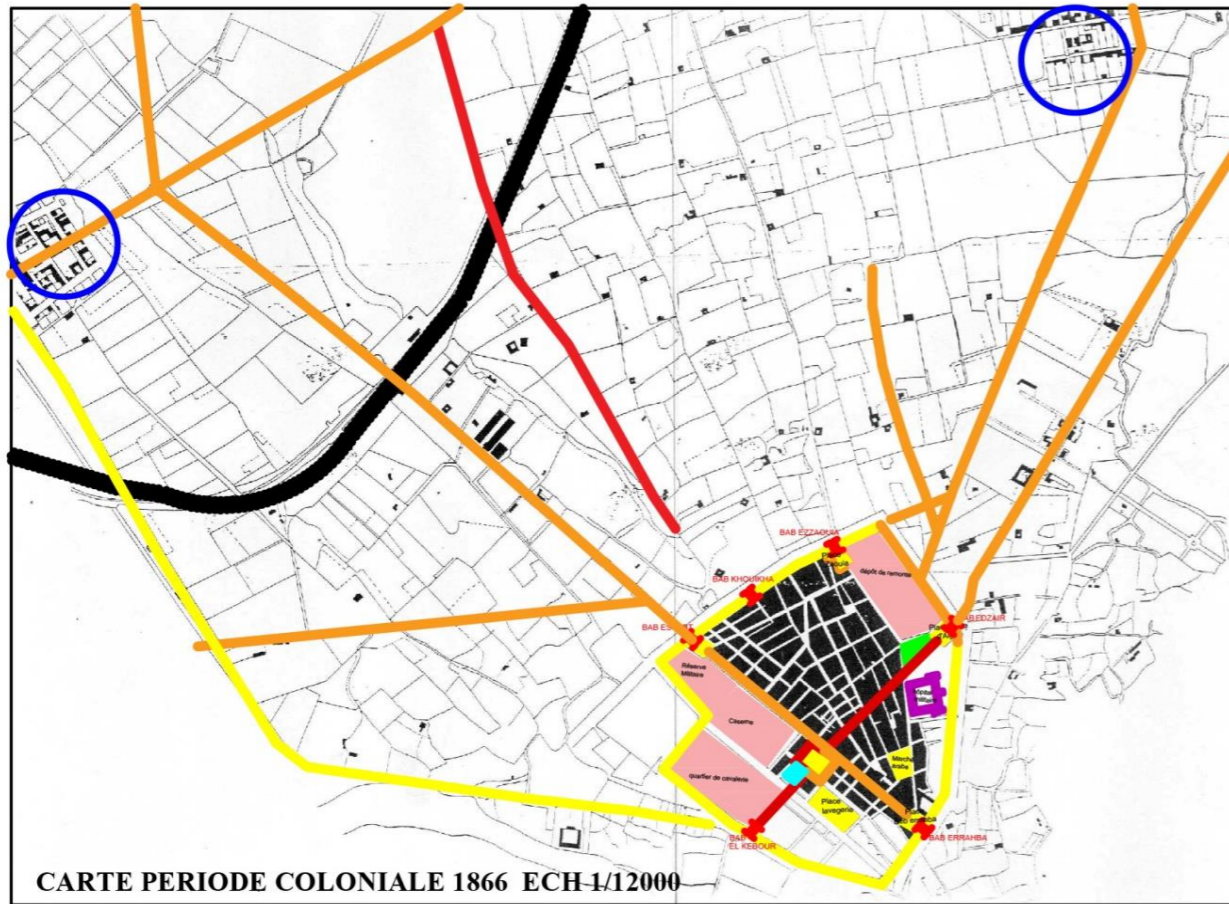
Fig plan de masse de la cité Montpensier

3 cité Orangeries:

- Cité de 217 logement de type économique (logements + commerces + école primaire)
- Réalisé en 1957 à 1959
- Architecte BIZE et DUCOLET
- Destination: pour la population européenne
- typologie immeubles collectifs à coursiive

4 cité Montpensier:

- Cité de 380 logement à loyer modéré
- Réalisé en 1957 à 1959
- Architecte Louis MARIL
- Destination: pour la population européen
- typologie immeubles collectifs à coursiive



ANNEXE 03 : LECTURE DE FORMATION ET TRANSFORMATION DE LA VILLE, **PERIODE POSTCOLONIALE**

1. Période postcolonial

Période de 1960-1970

Après l'indépendance, La politique définie par la ville de Blida se limitait à la gestion de l'héritage colonial notamment, par l'achèvement des projets lancés dans le cadre du plan de Constantine de 1958. Par ailleurs, le nombre de logement laissé par les français était insuffisant pour répondre à la croissance démographique accélérée ainsi à l'exode rural massif. Ce qui a laissé l'état face aux problèmes économiques et sociaux. Durant cette période. La ville a connu une croissance irrégulière et rapide dirigée vers les axes principaux.

De 1970-1980 :

Dans le cadre des plans quadriennaux (1970-1977), la commune engage une série d'instruments de planification économique, et aussi des instruments d'orientation et de gestion, à l'image des plans d'Urbanisme Directeur (PUD). Ces derniers ont été suivis par d'autres instruments opérationnels tels que le lotissement (lotissement Aboudi, Lotissement El aichi), la (ZI) zone industrielle (Benboulaid et Ouled Yaich) et la ZHUN. (1000 logs à Ouled Yaich, Bounaama El Djilali à Blida)

Cependant ces instruments opérationnels d'aménagement ont engendré :

- Des formes urbaines et des types d'occupation divers,
- Le zoning, l'irrationalité des programmes et le gaspillage foncier.
- Croissance vers le Nord sur la plaine fertile amorçant les prémices de l'étalement urbain.

Période 1990-1991

A partir des années 1990, la question de la maîtrise de la croissance des villes redevient une préoccupation des pouvoirs publics. De nouvelles mesures réglementaires sont mises en place en vue de limiter les effets causés par les instruments précédents. D'où l'établissement de nouveaux instruments : PDAU et le POS. Ces nouveaux instruments préconisent l'utilisation rationnelle du foncier ainsi que la limitation de l'extension urbaine. Malheureusement on remarque, un retour aux anciennes pratiques :

- Une consommation foncière excessive et rapide.

- Densification spontanée et ponctuelle sous forme de lotissements et de coopératives immobilières, et aussi les habitats collectifs
- Stagnation dans la réalisation des programmes par les autorités locales.

Révision du PDAU

Suite à cela, Blida procède à la révision de son PDAU en deux phases : la première en 2004, et la seconde pour le moyen terme (2009-2014), préconisant, la préservation du foncier agricole, l'éradication de l'habitat précaire, le développement du transport urbain et suburbain, le désenclavement de la partie sud de la ville pour la réalisation de futures programmes d'habitat.

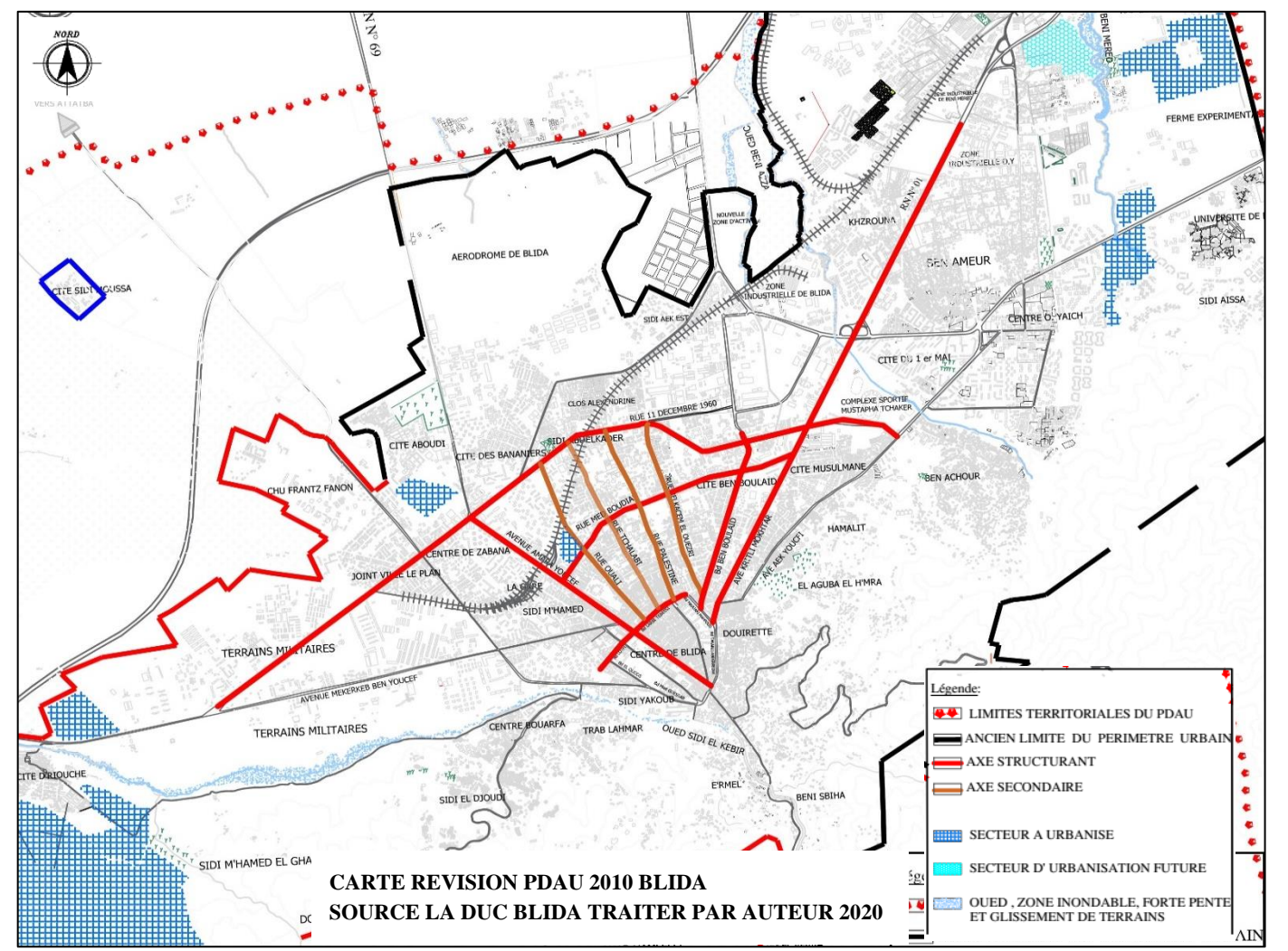
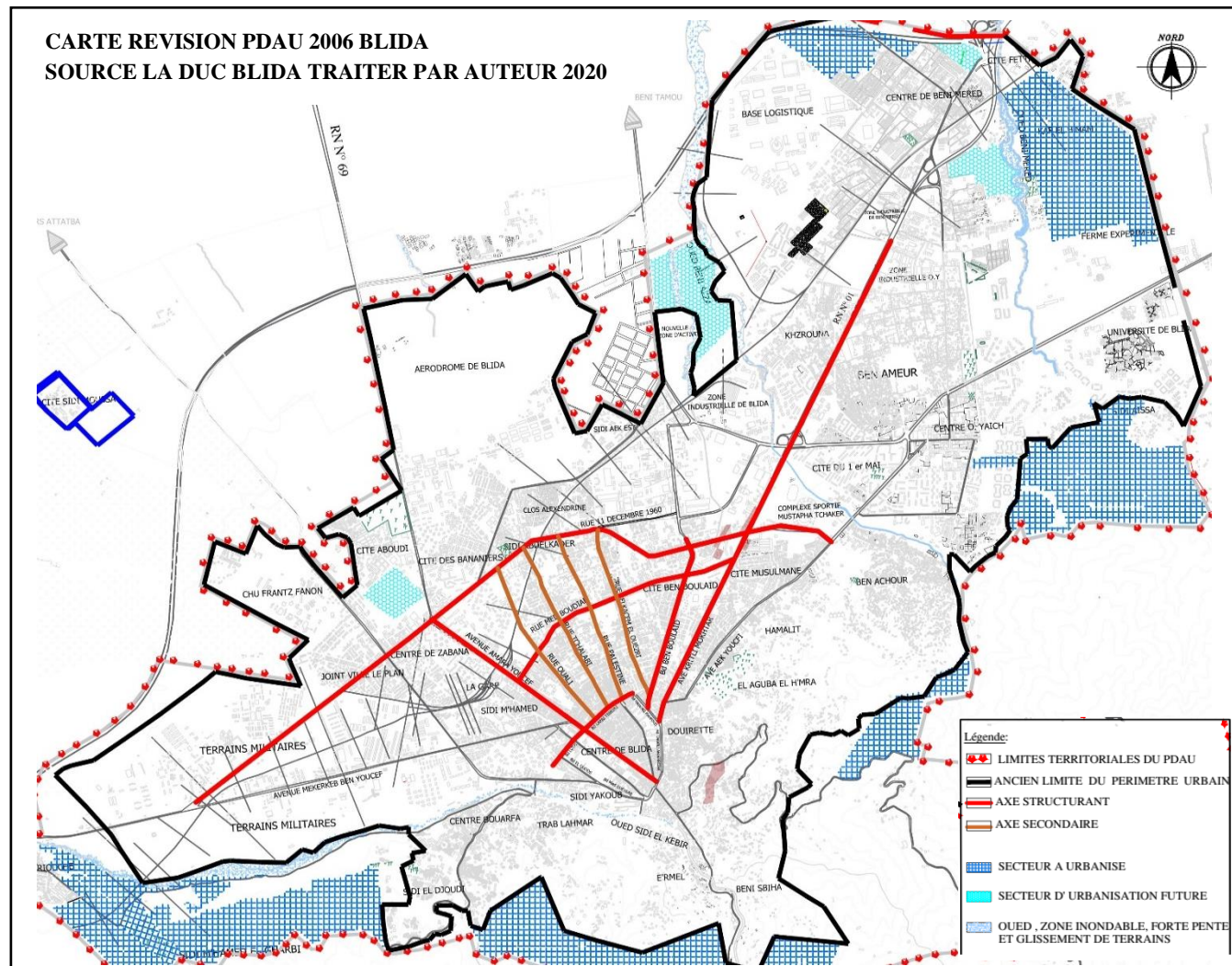
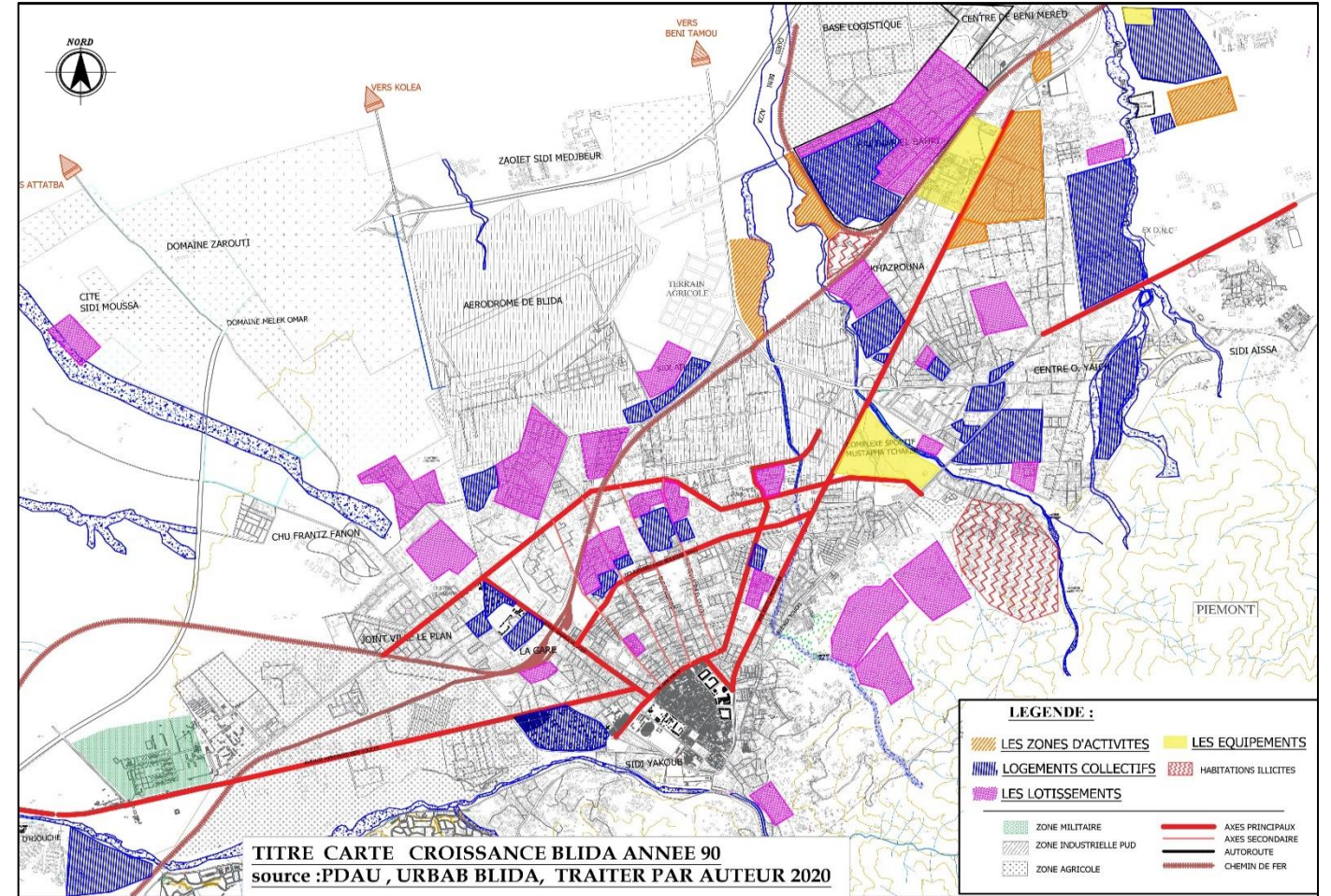
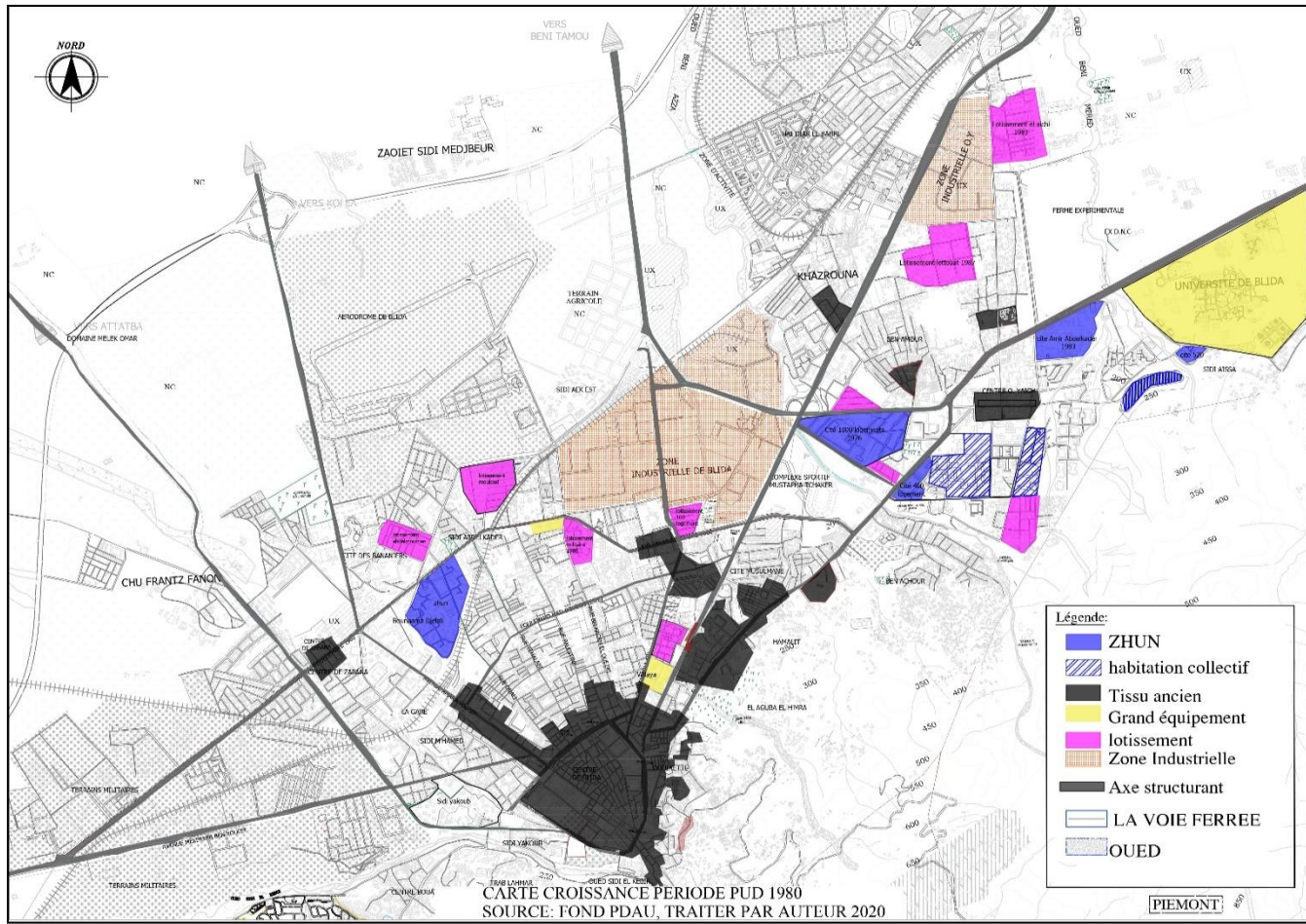
Révision 2004 on remarque

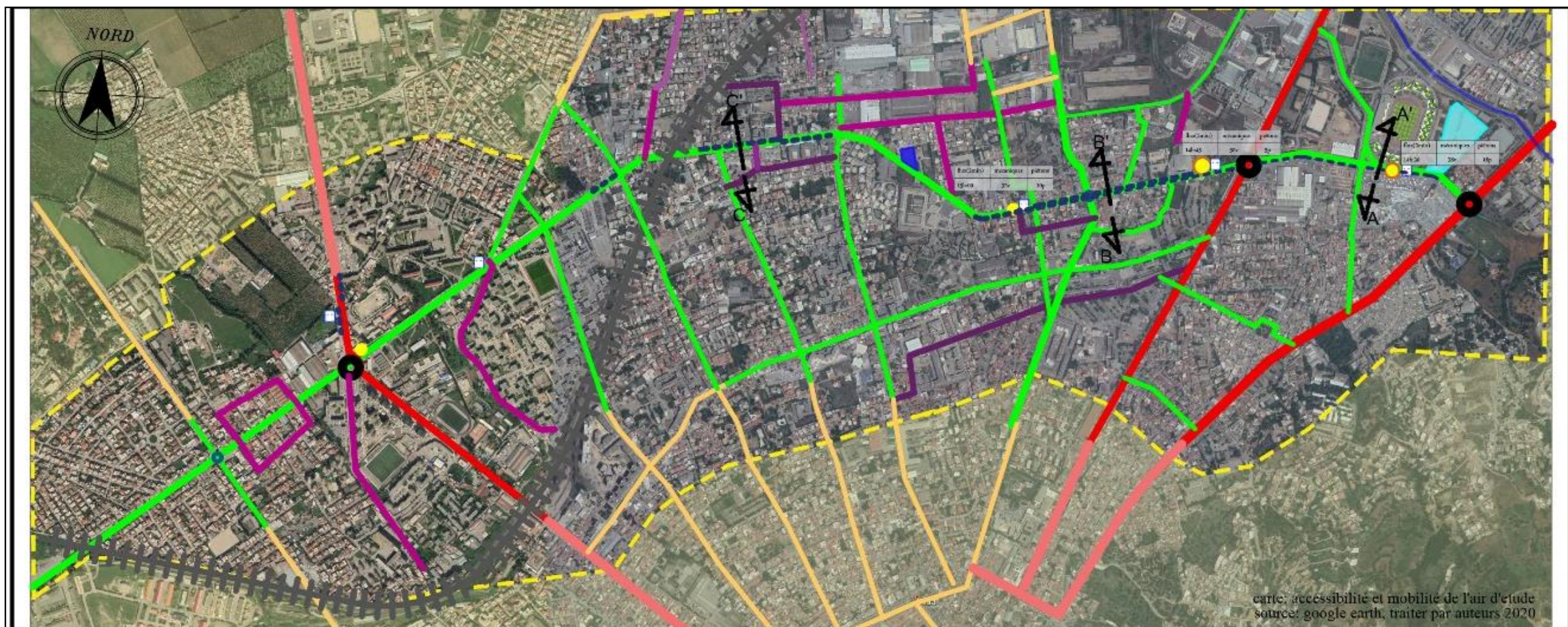
- Franchissement des anciennes limites du PDAU 1990 après la saturation du tissu.
- Extensions néfastes et anarchiques ce qui a engendré quelques dysfonctionnements.
- La consommation importante d'espaces périurbains, suite à la non prise en charge des dimensions des parcelles ou des îlots.
- fragmentation urbaine, causé parla non continuité du nouveau tissu avec l'ancien.

Révision PDAU 2010 on remarque

- élargissement du périmètre urbain du PDAU. En intégrant au foncier urbanisable côté Nord Est et Nord-Ouest sur du foncier agricole
- La consommation de la majorité des secteurs a urbanisé en court terme (2004-2008) et moyen terme (2009-2013), en addition au secteur d'urbanisation future à long terme (2014-2023) avant la période prévue
- construction anarchique et illicite sur servitudes (construction au long de l'oued, au piémont).
- Actuellement on assiste à un retour à la ville car son périmètre urbain est saturé.
- La zone militaire et les zones industrielle forment des barrières de croissances
- Les anciennes séguias, devenu de nos jours des futures centralités constituent des lignes de croissances.

En conclusion, Blida a connu des extensions anarchiques : habitation précaires, bidonvilles, lotissements inachevés... Donc on se retrouve avec une ville sans caractère architectural urbaine et avec production massive de logements.





COUPE URBAINE B-B'

ECH:1/200



COUPE URBAINE C-C'

ECH:1/200

la synthèse :**Les voies:**

la hiérarchisation des voies en :

-les voies principales tel que KRITLI MOKHTAR RN1 et AMRA YUCEF RN29 d'une grande largeur et d'un flux importants

-les voies secondaires (YOUCFI ABEDLKAFER ,MOHMAED BOUDIAF' et rue BEN BOULAID...) qui permet de circuler a l'intérieur de la ville d'une largeur suffisante qui parfois ne permet pas un stationnement des deux cotés.

-les voies de dessert au niveau des quartiers qui sont moins important et plus étroite.

la mobilité:

manque de mobilité et des modes de transports en communs a Blida: existence du chemin de fer ,et des lignes de transport seulement.

stationnement:

manque des places de stationnement et des parking au niveau de la ville.

des flux tres important au niveau des noeuds majeurs

LEGENDE:

- voies principales
- voies secondaires
- voies tertiaires
- noeud majeur
- noeud mineur
- + + + chemin de fer
- point de flux
- oued BÉNI AZZA
- arrêt de bus
- stationnement
- parking public
- parking privé

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



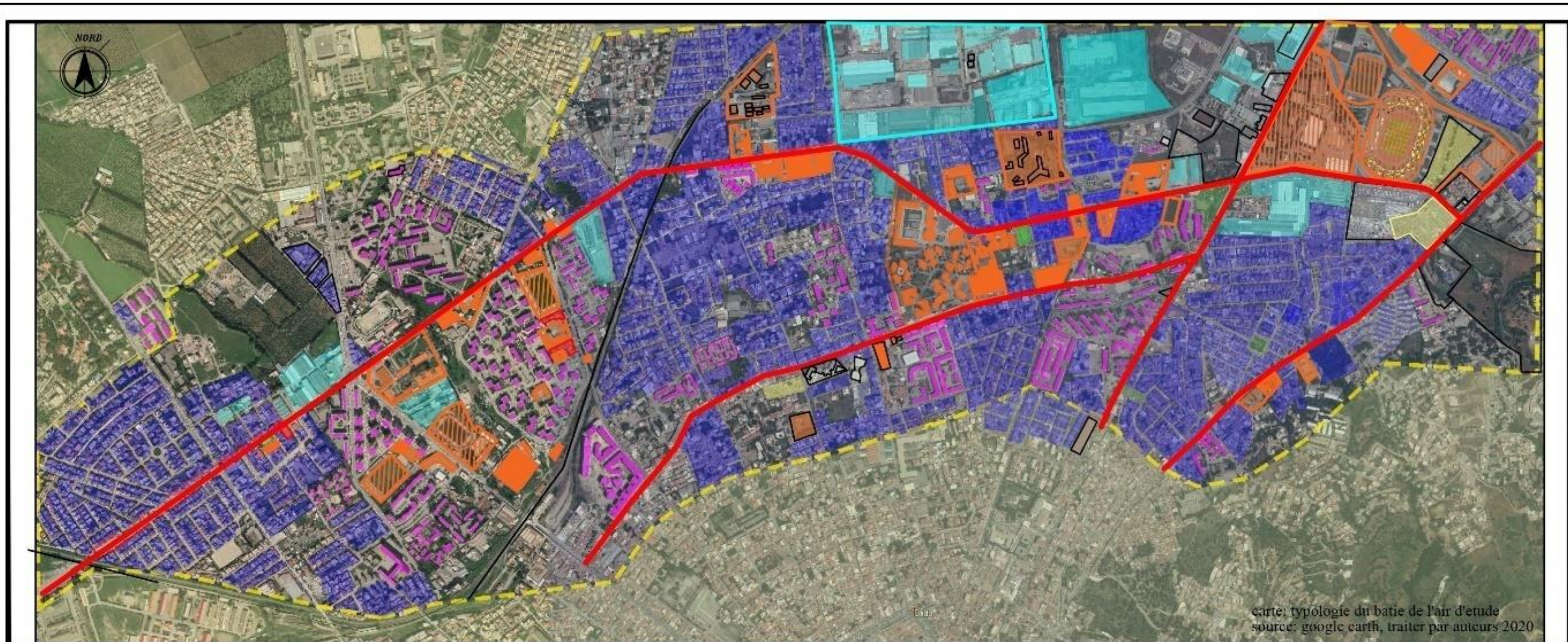
UNIVERSITE DE BLIDA

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



THEME: Architecture urbaine

CARTE D'ACCESSIBILITE ET MOBILITE



la synthèse

la centralité du 11 decembre 1960 Présente un éparpillement des activités et fonctions

la centralité est longé par des habitations individuels de type lotissement en masse densifiés, et de quelques habitation collectifs éclatés qui engendre la formation hétérogène des parois de la centralité

Présence des grands équipements à l'échelle régionale comme le tribunal de Blida, et d'autre à l'échelle nationale comme le stade de MUSTAPHA TCHAKER c'est un potentiel pour revaloriser la centralité.

Présence des sites et des friches industriels sur l'axe du 11 décembre 1960 ce qui cause une dégradation dans le paysage urbain



collectif groupé colonial
cité LARMAF



collectif groupé colonial
cité les orangeries



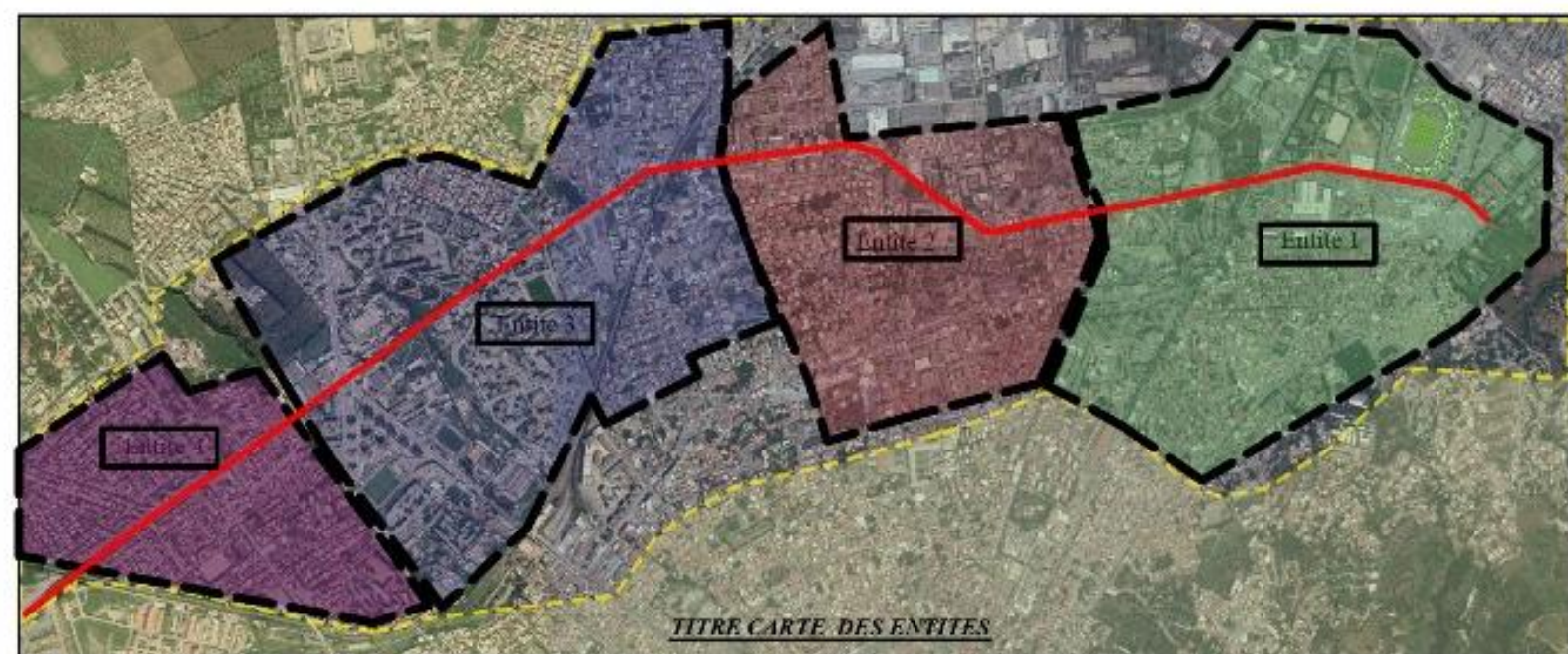
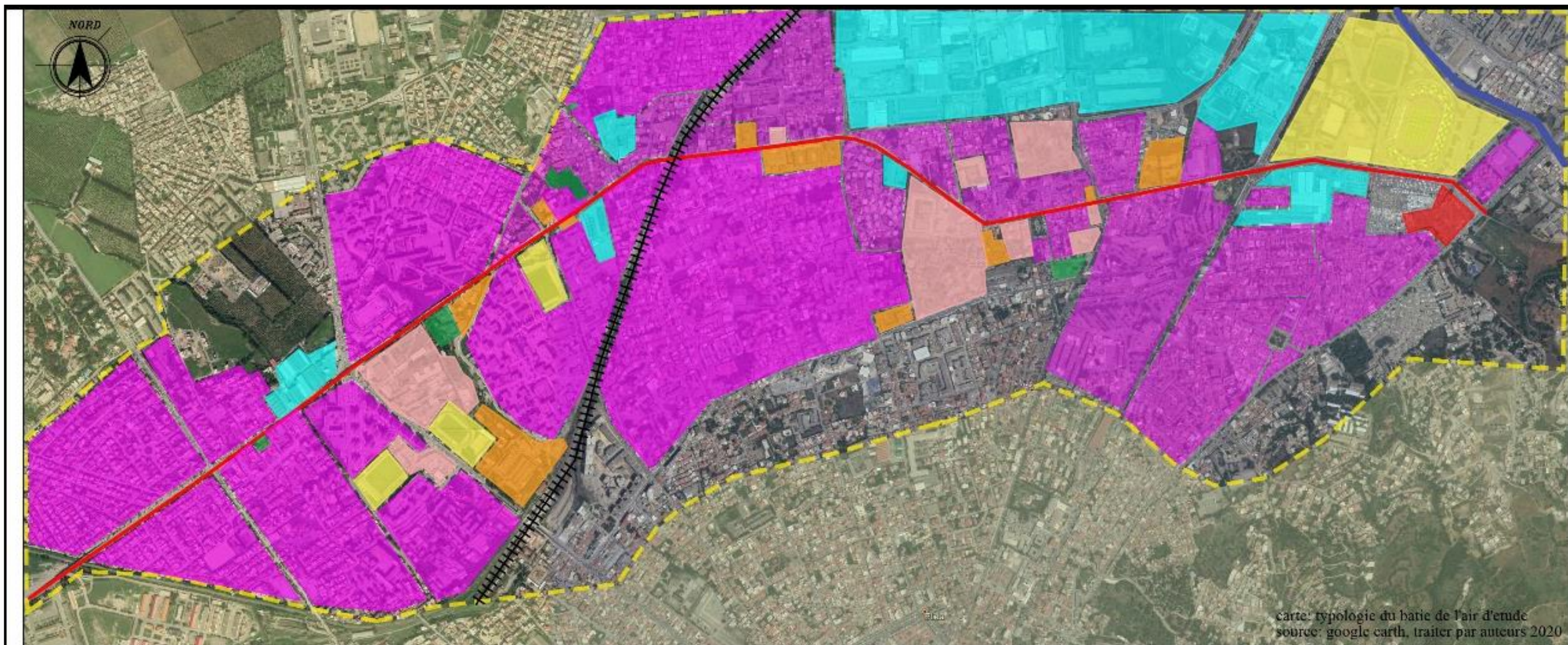
les ZHUN cité Bounaama Djilali

LEGENDE:

	HABITAT COLLECTIF		Marché
	HABITAT INDIVIDUEL		EQUIPEMENT DE CULTE
	ESPACE PUBLIC		EQUIPEMENT SPORTIF
	INDUSTRIE		COMMERCE
	EQUIPEMENT SANITAIRE		EQUIPEMENT EDUCATIF
	EQUIPEMENT ADMINISTRATIF		Parking

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE DE BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
THEME: Architecture urbaine

**CARTE DE TYPOLOGIE
DU BATIE**

**SYNTHESE**

Domination de la vocation résidentielle au niveau de notre centralite :

- Renforcer la vocation de loisir dans l'entité 1

Présence d'industrie sur la centralite

- Délocalisation des industries vers la zone industrielle d'ou la libération du foncier.

LEGENDE**Vocations**

	Residentielle
	Industrielle
	Sportive
	Culte
	Administrative
	Educative
	Commercial

Divers

	Avenu 11 Décembre
	Ligne de chemin de fer
	Oued Beni Azza
	Entité 1
	Entité 2
	Entité 3
	Entité 4

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

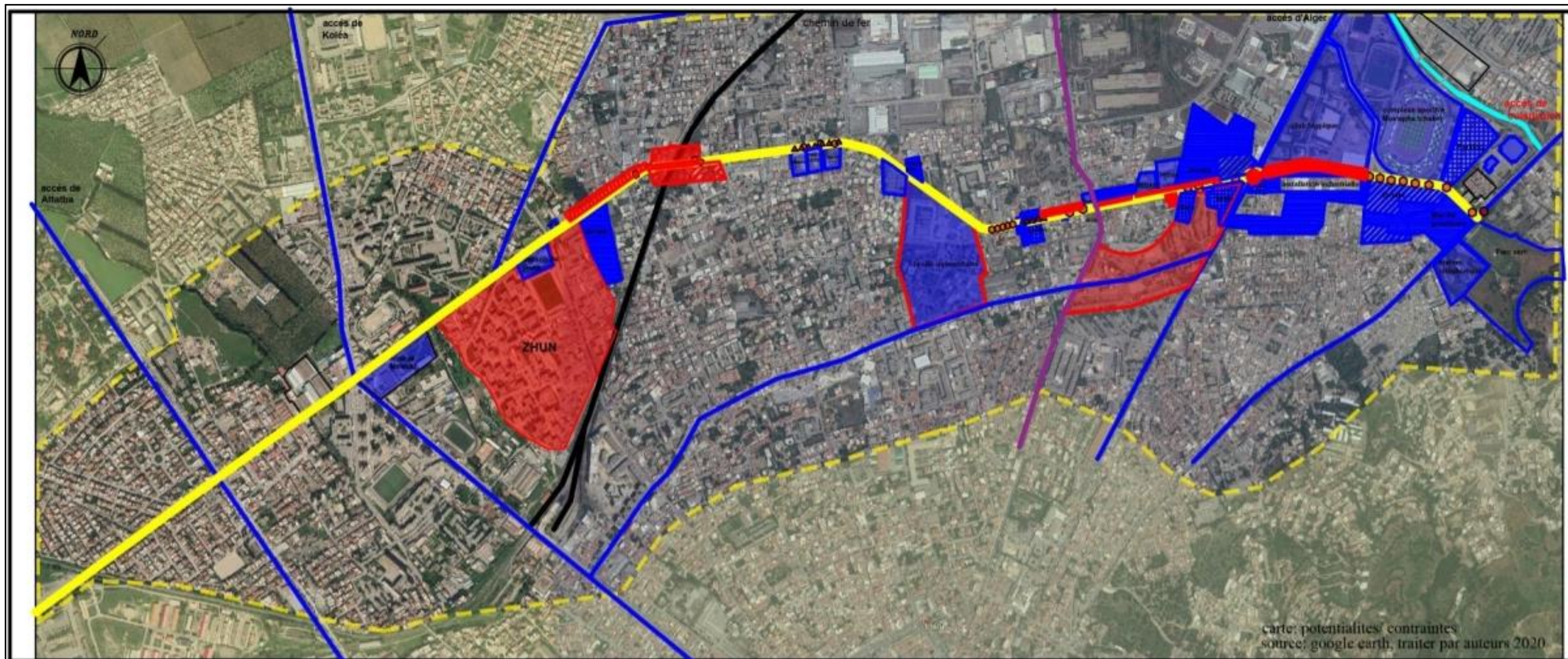


UNIVERSITE DE BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



THEME: Architecture urbaine

**TITRE CARTE DES VOCATIONS
ET DES ENTITES**



la synthèse : L'aire d'étude fait partie de la 3^{ème} couronne extramuros.
Il est une centralité en formation qui s'étend de joinville

potentialités	contraintes
<ul style="list-style-type: none"> L'aire d'étude est très accessible par différents accès et routes. C'est un axe structural important de la ville. Une permanence qui relie entre les différentes centralités de BLIDA. desservi par le réseau de transport. Diversité des fonctions et activités (commerce au long de la voie, habitation, administration, loisir...). L'existence des équipements importants (complexe sportif Mustapha Tchaker, club hippique, tribunal, cour de la justice, trésor...). L'existence des terrains nus et à libérer comme les friches industrielles, usine à délocaliser, marché provisoire, terrain de l'ancienne gare routière... Variété de typologies architecturales. 	<ul style="list-style-type: none"> boulevard mal structuré (largeur de trottoir réduite et insuffisante, les voies de largeur insuffisante qui cause l'encombrement dans certaines parties du boulevard). flux important à régulariser. manque de la fluidité de circulation (la facilité de circulation et de transit en un temps le plus court possible) et le problème de stationnement. manque d'aménagement urbain. la rupture causée par le chemin de fer. absence de continuité urbaine. manque d'harmonie et incohérence entre les façades urbaines. Manque d'espace public. Négligence et non prise en charge des espaces extérieurs des logements. absence de réglementation d'urbanisme: alignement, La recule, gabarit (hauteur). dominance du statu privé des constructions au bord de l'avenue.

POTENTIALITÉS



STADE MUSTAPHA TCHAKER



CLUB HIPPIQUE



CONTRAINTES



MANQUE DE CONTINUITÉ URBAINE



FACADE URBAINE NON HOMOGENE



LARGEUR DE TROTTOIR INSUFFISANTE

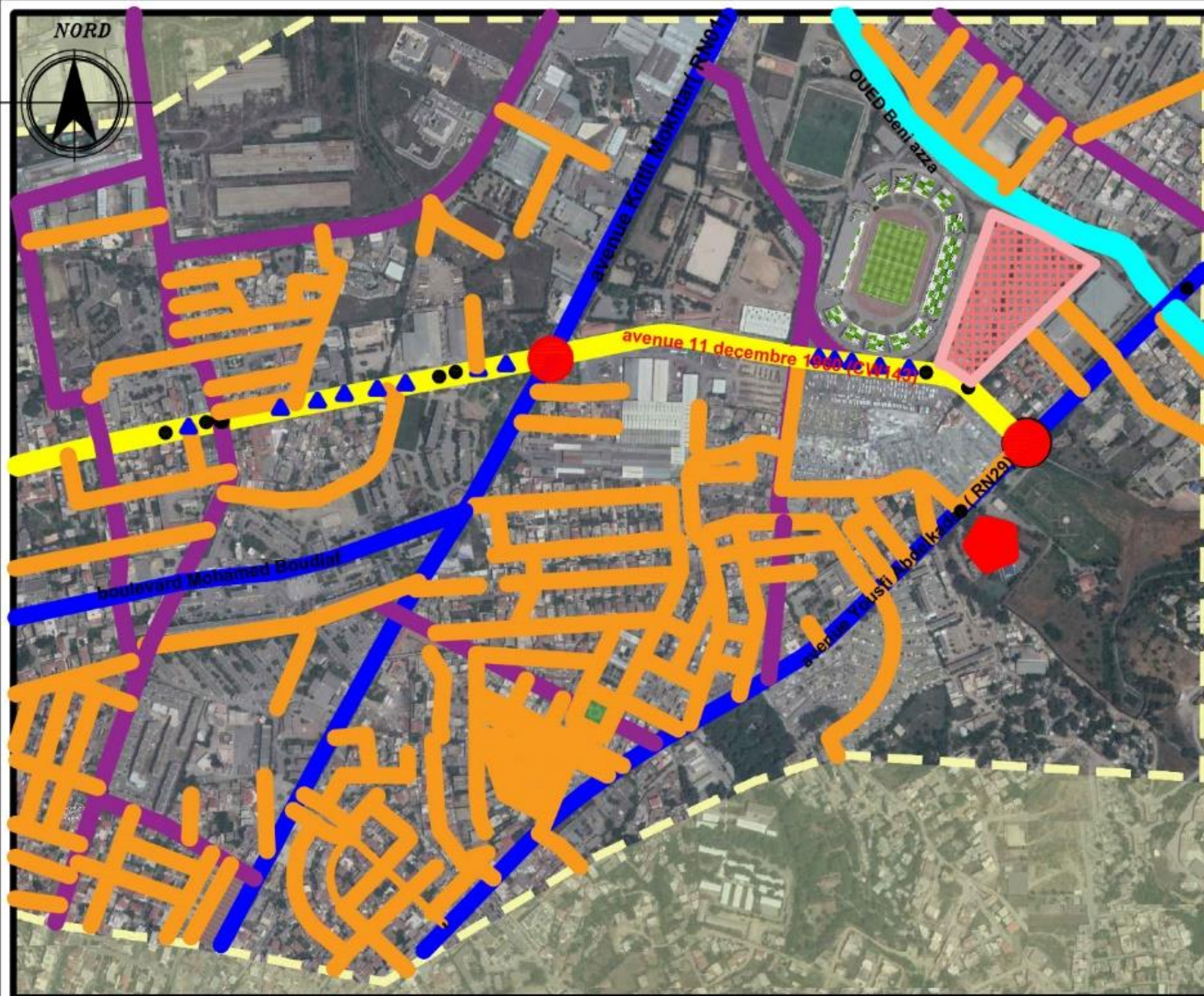
LEGENDE:

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> Equipements Espace public(jardin...) 	<ul style="list-style-type: none"> Grand ensemble(mal structuré) problème d'alignement Problèmes de perméabilité
<p>Terrain:</p> <ul style="list-style-type: none"> Terrain Nus Terrain à Libérer(friches, marché...) 	<ul style="list-style-type: none"> Flux important Problème d'encombrement Rupture Manque de stationnement
<ul style="list-style-type: none"> Maison individuelle à transformer 	

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE DE BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
THEME:Architecture urbaine

CARTE DE POTENTIALITES / CONTRAINTES

ANNEXE 05 : ANALYSE DE L'AIR D'INTERVENTION



synthèse:

1 - Accessibilité :
L'aire d'intervention est accessible par différents types de voies :

Des voies principales : à l'échelle nationale qui sont la route nationale n°29 et n°01, Le chemin de Wilaya n° 143 qui a une importance au sein de la wilaya, ainsi que le boulevard 11 décembre 1960 (notre aire d'étude) de grande importance permettant de relier la RN 01 avec la RN 29.

Des voies de liaison : permettant de relier les voies principales entre eux et qui jouent un rôle très important

Des voies de desserte : permettant de relier les bâtis entre eux et avec les voies importantes.

2 - Nœuds:
Le nœud principale : Notre aire d'intervention est composé de deux nœuds principales , l'un est matérialisé par l'intersection de l'avenue Krittli Mokhtar (RN01) et le boulevard 11 décembre 1960 (notre aire d'étude) et l'autre est matérialisé par l'intersection de l'avenue Yousefi Abdelkader (RN29) avec le boulevard 11 décembre 1960 qui sont tous des voies majeurs et principales .

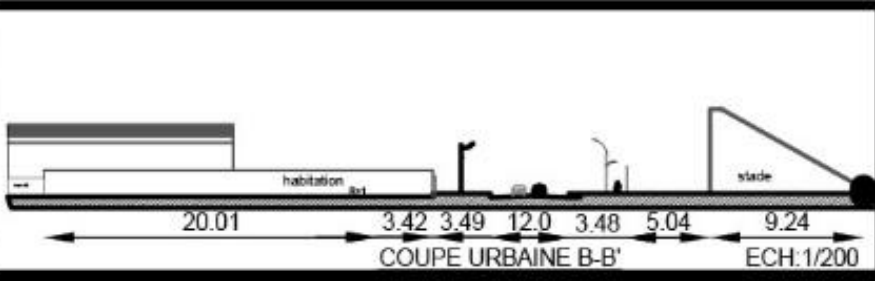
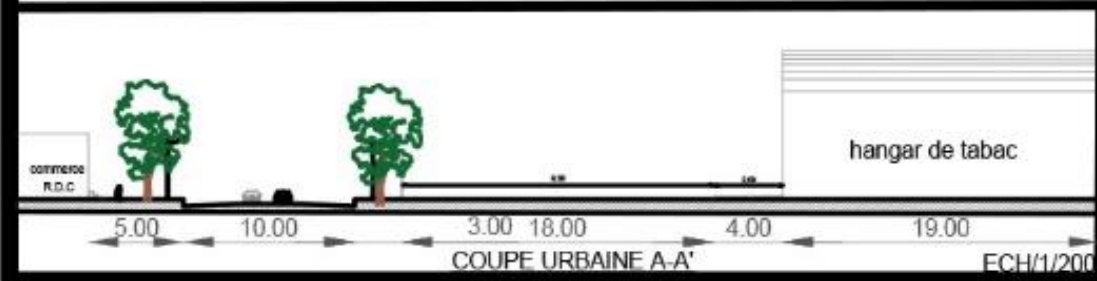
3 - Mobilité : La mobilité est disponible au niveau de l'aire d'intervention en plusieurs types : les arrêts de bus , arrêt de taxi , la station de téléphérique très proche ainsi que la gare ferroviaire pas trop loin.

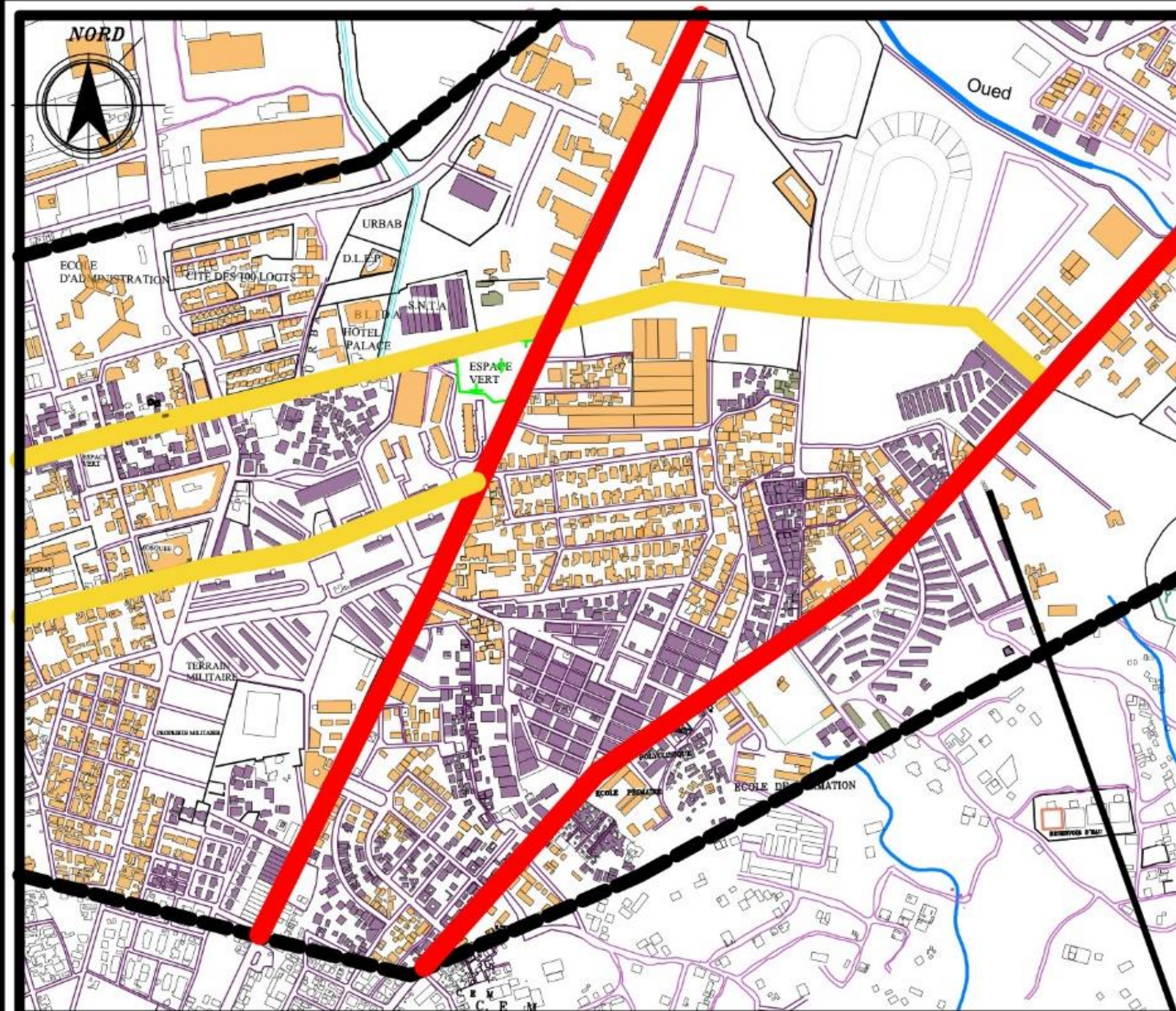


LEGENDE:

ACCESSIBILITÉ	MOBILITÉ
voie principale	station de téléphérique
voie de liaison	arrêt de bus
voie de desserte	stationnement
NOEUD	Parking

CARTE D'ACCESSIBILITE ET MOBILITE


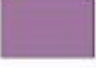





Synthèse:

L'état de bâti est en relation analogique avec le processus historique c'est à dire les constructions en moyen état sont généralement dans les quartiers qui datent de l'époque colonial ,et celles qui sont en bon état datent de l'époque post-colonial et actuelle .

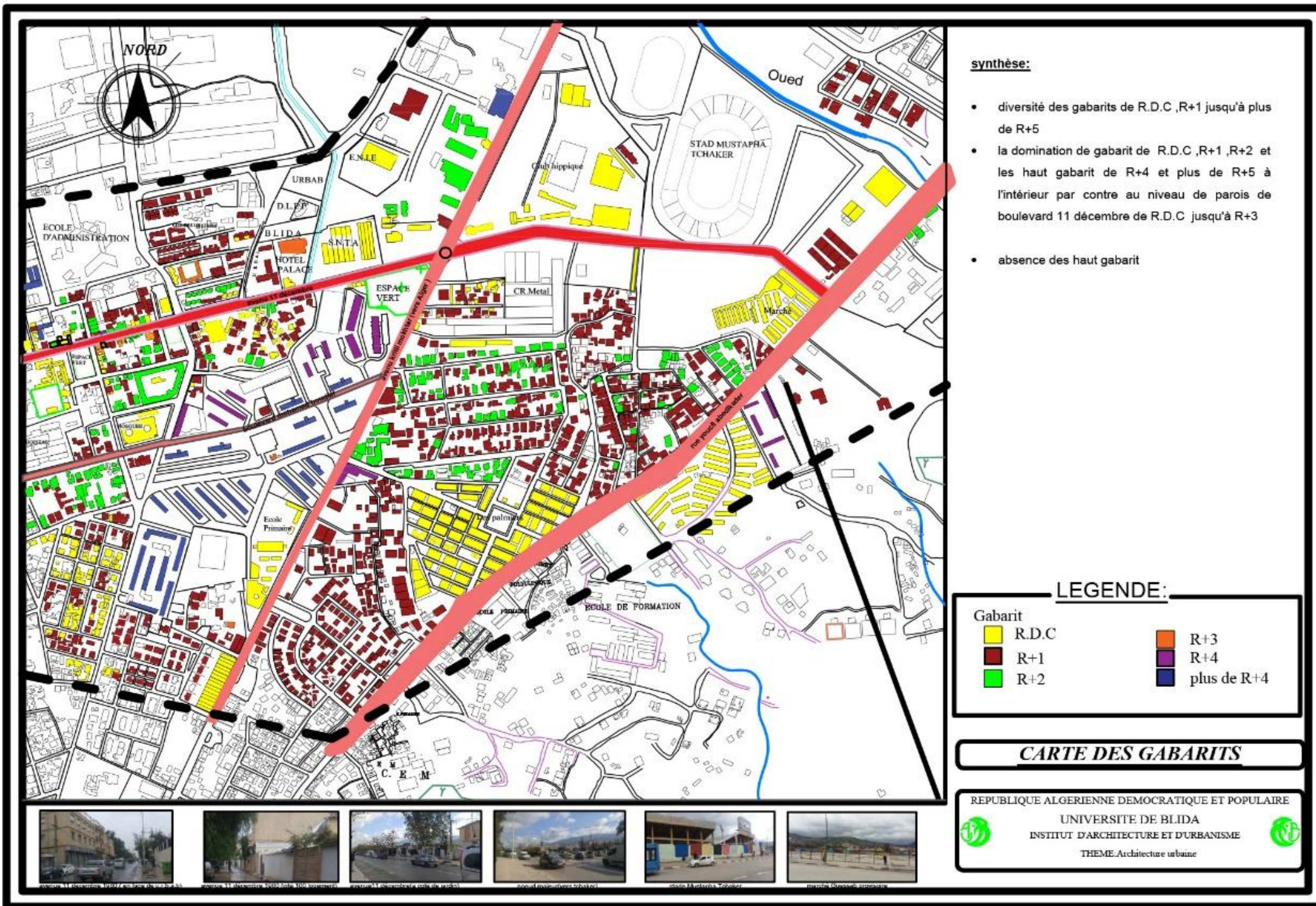
LEGENDE:

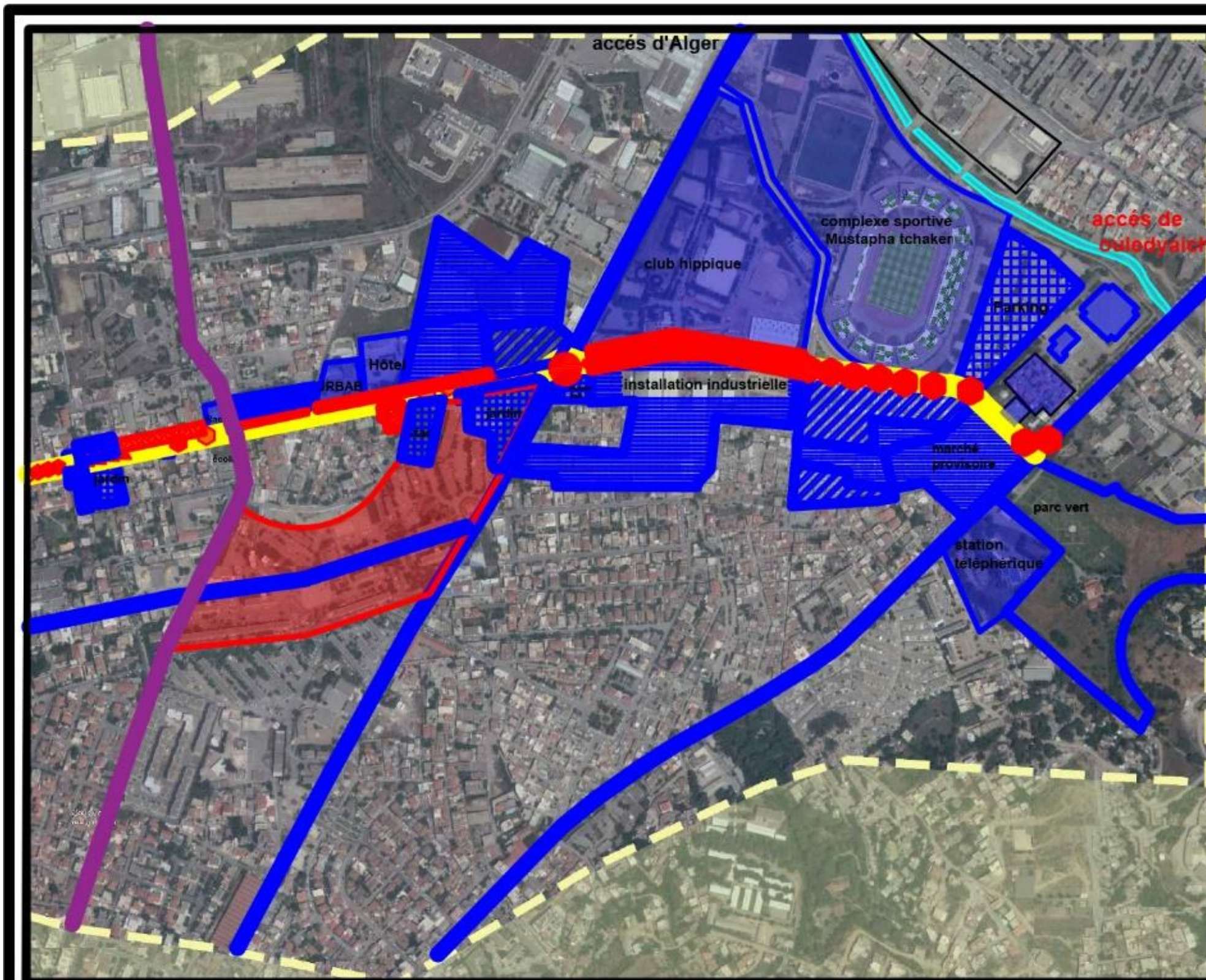
	BON ETAT
	MOYEN ETAT
	MAUVAIS ETAT

CARTE DE L'ETAT DE BATI

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 UNIVERSITE DE BLIDA
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
 THEME: Architecture urbaine







synthese:

Notre aire d'intervention fait partie de la centralité linéaire en formation du 11 décembre 1960, c'est l'entité qui s'étend de Montpensier jusqu'à l'avenue Yousefi Abdelkader et le complexe sportif Mustapha tchaker.

*Cette entité présente de nombreuses potentialités :

- La présence des équipements importants et majeurs de la ville [le complexe sportif Mustapha tchaker et le Club hippique].
- Sa accessibilité depuis plusieurs voies principales (axes structuraux) , voies secondaires ainsi que des voies de liaison et de desserte .
- La disponibilité de la mobilité à travers plusieurs moyens de transport .
- La présence de terrains nus et libérable (terrain de l'ancienne gare routière , terrain du marché provisoire , l'emplacement des friches industrielles qui ne sont pas à leur place idéale) où on peut intervenir à fin de renforcer le caractère du centralité de ce boulevard .

*malgré ses potentialités cette entité a aussi des contraintes au niveau urbain et architecturale on cite:

- Le problème de stationnement et le manque des parkings et les aires de stationnement.
- Le problème d'encombrement due à l'insuffisance de la largeur de la voie comme au tronçon du stade
- Manque de la fluidité de circulation
- Manque d'animation au niveau de l'entité .
- insuffisance d'aménagement urbain .
- Façades urbaine non homogène .
- Manque de continuité urbaine (problème de perméabilité) dont on trouve les murs de clôtures partout.

LEGENDE:

Potentialités	Contraintes
Equipements	Grand ensemble(mal structuré)
Espace public(jardin...)	problème d'alignement
Terrain:	Problèmes de perméabilité
Terrain Nus	Flux important
Terrain à Libérer(friches, marché...)	Problème d'encombrement
Maison individuelle à transformer	Rupture
	Manque de stationnement

CARTE DE POTENTIALITES / CONTRAINTES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



UNIVERSITE DE BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



THEME: Architecture urbaine



FACADE URBAINE



FACADE URBAINE

ANNEXE 06 : FICHE BIBLIOGRAPHIQUE ARTICLE**Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain****a) INFORMATION IDENTIFICATION :**

- Nom des auteurs :AUCAM. (Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole)

- Titre : **les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain**

- Collection : Observatoire foncier - n°2, pp. 01-14

- Lieu :Le territoire de Caen-Métropole,France

- Date de publication : juin 2016

- Date de lecture : mars 2020

- Type de document : article

- Type de localisation : en ligne

http://www.etudesnormandie.fr/upload/crbn_cat/1/1140_3442_ObsFoncier02_friches.pdf

b) Les éléments relatifs de l'article**Fiche résumée :**

Le présent document vise à démontrer l'intérêt des friches dans Le territoire de Caen-Métropole, et plus largement de la Normandie. Tout d'abord, il se définit la notion de friche et de multiforme ensuite de présenter les différents types, les raisons varie de la constitution de friche, leurs enjeux sur le paysage urbain et la ville et aussi le recensement des friches pour avoir une vision exhaustive du potentiel de renouvellement lié aux ces espaces délaissés sur un territoire afin d'élaborer, ensuite une stratégie cherchant à répondre aux enjeux urbains du territoire. Pour terminer par les acteurs et les outils qui œuvrent pour la résorption des friches.

Fiche de citations :

« ...Il n'existe pas de définition officielle de la friche et elle ne constitue pas une notion juridique. Elle relève de l'exercice du droit de propriété foncier et immobilier, mais aussi du droit de l'environnement. » (p 04)

« ...Les friches peuvent être caractérisées selon leur usage antérieur... » (p 05)

« ...On peut réunir la majorité de ces friches sous la dénomination très souvent utilisée de friche urbaine. En se localisant dans les espaces urbains, ce sont celles qui suscitent le plus d'intérêt... » (p 06)

« La friche est une phase normale de la ville qui résulte de l'inadéquation à un moment donné entre la structure urbaine et la fonction qu'elle est censée contenir. » (p 07)

« .. Elles peuvent également être des lieux de sociabilité, des lieux de créativité artistique et constituent ainsi une utilité sociale. » (p 12)

« En effet, à l'heure où le foncier est rare et cher et où la lutte contre l'étalement urbain est une des priorités de la ville durable, les friches représentent un potentiel foncier non exploité pour un nouvel aménagement local. » (p 12)

Fiche de commentaire :

Cet article est intéressant de par ses différentes définitions multiples des friches, leurs types divers selon leur usage, les caractéristiques et les différentes causes de la constitution des friches. Dans notre cas il nous a été d'une grande aide pour la partie théorique du projet.

ANNEXE 07 : FICHE BIBLIOGRAPHIQUE ARTICLE

Contribution de la compensation écologique à un modèle économique de renaturation des friches urbaines et périurbaines

information identification :

- **Nom des auteurs :** Cécile Gauthier – Doctorante et Chargée d'étude pour l'Association Humanité et biodiversité
- **Titre :** Contribution de la compensation écologique à un modèle économique de renaturation des friches urbaines et périurbaines

Renaturation des friches urbaines et périurbaines par la mise en œuvre de mesures de compensation écologique
- **Collection :** Sandrine Bélier – Directrice d'Humanité et biodiversité
- **Lieu :** Paris
- **Date de publication :** Septembre 2018
- **Date de lecture :** juin 2020
- **Type de document :** article

- Type de localisation : en ligne

http://www.humanite-biodiversite.fr/system/attachments/18268/original/Etude_friches_et_compensation_urbaines-web.pdf?1545071190

LES ELEMENTS RELATIFS DE L'ARTICLE

Fiche résumée :

Le présent document s'inscrit dans l'objectif de gestion durable du sols et d'espace, les limites de la compensation écologique sur les friches urbaines et périurbaines, qui sont fourni une opportunité de reposer l'aménagement de la ville

Fiche de citations :

« On peut donc s'interroger sur la conciliation des différents enjeux relatifs aux friches notamment aux enjeux de renouvellement urbain : nécessité de recyclage urbain, réponses à des besoins économiques, sociaux, d'attractivité de la commune, et de densification urbaine, mais également des intérêts écologiques du point de vue des habitats et des espèces présents sur ces sites en déshérence, et une biodiversité ordinaire spécifique qui ne se retrouve pas dans les espaces verts et parcs urbains (Muratet, 2017).. » (Page10)

« ... La situation n'a pas de caractère irréversible : la friche peut être réaffectée à une activité comparable ou être réaffectée à une autre activité (anciennes usines réhabilitées en ensembles résidentiels, de bureaux, terrils en espaces de loisir, etc). Il s'agit donc souvent d'un temps d'attente, d'une situation transitoire entre un usage et un autre... »(page11)

« ..Il n'existe pas d'instrument juridique propre au traitement de la friche puisque la friche est un terme non défini endroit. Elle relève cependant de plusieurs cadres juridiques en fonction des enjeux abordés, le droit de propriété foncière et immobilière et le droit de l'environnement, particulièrement la législation sur les installations classées pour l'environnement ou encore celle traitant des déchets... »(page 13)

Fiche de commentaire :

Cet article est intéressant de part de ses définitions de la notion des friches, connaitre son histoire, aussi les différents types pour mieux comprendre son enjeu du renouvellement urbain et la difficulté de recensement, également l'emplacement de la friche dans les documents d'urbanismes et comment la friche urbaine peut réintroduira la biodiversité dans le tissu urbain

ANNEXE 08 : FICHE BIBLIOGRAPHIQUE ARTICLE

Les espaces publics et collectifs

Information identification :

- Nom des auteurs : Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
- Titre : Les espaces publics et collectifs, analyse et réflexions
- Collection : le gouvernement du grand-duché Luxembourg
- Lieu : Luxembourg
- Date de publication : septembre 2005
- Date de lecture : juin 2020
- Type de document : article
- Type de localisation : en ligne

<https://mint.gouvernement.lu/dam-assets/publications/brochure-livre/espaces-publics-collectifs.pdf>

les éléments relatifs de l'article

Fiche résumée :

Ce document vise à traiter le sujet des espaces publics est un des thèmes fondamentaux de la loi sur l'aménagement communal et le développement urbain, cette espace est avant tout un espace de vie. Il est une partie de l'environnement social dans lequel chacun doit s'insérer être capable de s'identifier et avant que cela n'arrive toute interaction sociale

Cet article a fourni quelques principes guidant la conception espaces historiques et modernes dans la zone, à la périphérie de la ville, dans au cœur du village ou à avec la campagne.

Fiche de citations :

«... Les quartiers et villages ne sont attrayants et compétitifs que si l'espace public garantit aux usagers une fonctionnalité efficace et une esthétique raffinée.... » (p 02)

« ..L'espace public est indissociable du logement et des espaces de travail en général, ce sont des espaces complémentaires... » (p03)

« L'espace public est un lieu de tolérance vis-à-vis des différents modes de vie qu'il autorise, il doit donc être malléable quant aux transformations qu'il peut subir » (p09)

« L'aménagement d'un espace public doit être conçu comme un tout, il porte sur l'ensemble de ce qui le constitue : environnement, mobilier urbain, mise en lumière, cadre architectural, édicules, végétation, traitement du sol... L'équipement des espaces publics est conçu pour répondre aux besoins et aux attentes de l'utilisateur. » (p19)

Fiche de commentaire :

Cet article est intéressant de part de sa définition simple de l'espace public et de par les différents types de tissu générés par l'urbanisme contemporain, des espaces libres publics aux usages et aux échelles multiples se dégagent selon (quartier de la ville, village, périphérie et paysage) et de différentes espaces comme place, placette, rue, les espaces restant, abandonné ou supprimé, Terrain sauvage en bordure de voies ferrées à la lisière de logements.,

ANNEXE 9: FICHE BIBLIOGRAPHIQUE ARTICLE

L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains

Information identification :

- Nom des auteurs : Maria Ananiadou-Tzimopoulou, Alexandra Yérolympos, Athina Vitopoulou
- Titre : L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains
- Collection : Études Balkaniques /1 (n° 14) pages 27 à 52
- Lieu : grec
- Date de publication : 2007
- Date de lecture : juin 2020
- Type de document : article
- Type de localisation : en ligne

<https://www.cairn.info/revue-etudes-balkaniques-cahiers-pierre-belon-2007-1-page-27.htm#no17>

les éléments relatifs de l'ouvrage

Fiche résumée :

Dans le présent document les auteurs ont présenté l'évolution du concept de places publiques en Grèce, de l'ancien marché (agora antique) au siècle de l'État grec d'aujourd'hui, y compris ce qui était imaginé au XIX^e siècle. Ils ont remarqué son absence pendant la période de Byzance et de l'Empire ottoman. Ensuite, ils ont analysé l'importance de donner de l'importance aux lieux dans l'urbanisme d'Athènes pendant le processus de modernisation urbaine, puis se sont tournés vers l'importance des lieux à Athènes et Thessalonique au 20^e siècle.

Fiche de citations :

« ..L'héritage classique de l'Antiquité grecque n'intègre pas la place dans le sens où nous la percevons aujourd'hui. Dans la ville antique, le lieu urbain fondateur est l'espace ouvert de l'agora... »(page3)

« ..La place urbaine fait officiellement son apparition en Grèce dans le deuxième quart du XIX^e siècle dans le cadre d'une activité urbanistique intense qui suit la fondation du nouvel état hellénique : création de villes nouvelles, reconstruction de villes détruites pendant la guerre de l'indépendance, restructuration et expansion des villes existantes...) (page 13)

« ..L'exemple le plus caractéristique du rôle symbolique que la place est destinée à jouer se trouve dans les plans élaborés pour Athènes après sa nomination comme capitale du nouvel État grec en 1834. Les plans se structurent autour de trois places de destination fonctionnelle différente qui forment un grand triangle face à l'Acropole. Le caractère et la forme de ces places ont donné lieu à une grande controverse à l'époque qui aboutit à trois plans successifs différents .. » page 17

« ..Dans ce cadre, le rôle de la place subit une double mutation : la première découlant du fait que l'espace public émerge comme un élément résiduel de l'espace urbain et non plus comme son élément générateur. De surcroît, elle perd sa signification fonctionnelle et symbolique d'avant en tant que forme urbaine particulière, dans la mesure où elle constitue une partie d'un réseau d'espaces publics de qualités différentes, constitué ad hoc à travers la mise en valeur des espaces non construits pouvant être utilisés... » page 44

Fiche de commentaire :

Cette revue nous a permis d'identifier et clarifier la notion de la place publique, son évolution de l'agora antique à la place de nos jours, son rôle sur la ville qui inspire la planification urbaine et devient des pôles des commerciales et politiques, des lieux d'accueil des nouveaux arrivés en ville

ANNEXE 10 : FICHE BIBLIOGRAPHIQUE ARTICLE

Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire

Information identification :

- Nom des auteurs : l'Agam (l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise)
- Titre : Les mots des espaces publics Typologies, enjeux, défis et vocabulaire
- Lieu :Marseille
- Date de publication : 2018
- Date de lecture : juin 2020
- Type de document : article
- Type de localisation : en ligne

<http://www.fnau.org/fr/publication/carnet-de-lagam-les-mots-des-espaces-publics-typologies-enjeux-defis-et-vocabulaire>

Les elements relatifs de l'article

Fiche résumée :

Dans le présent document présente une méthode pédagogique et aider les porteurs de projets à mieux comprendre la qualité des espaces publics, pas seulement les fonctions et les réponses aux problèmes de mobilité. Il a également souhaité aider le public à faire prendre conscience du rôle de l'espace public actuel dans la vie quotidienne et la démocratie locale.

Ce document présente des éléments de comparaison et des clefs de lecture à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence mais aussi des références méridionales et méditerranéennes.

Fiche de citations :

« Les espaces publics représentent l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils embrassent le réseau de voies (rues, cheminements piétons, avenues, cours...), les places, les squares, les jardins et les promenades. Ils constituent l'ossature urbaine héritée de l'histoire qui permet d'organiser les différentes fonctions de la commune.. » (page 11)

« .Les porteurs de projet, les concepteurs et les techniciens doivent intégrer cinq notions majeures dans leurs réflexions et leurs pratiques – la contextualisation, la composition, le

confort, les usages et la gestion. La réussite d'un projet d'espace public passe d'abord par la prise en compte du contexte (climat, harmonie avec le paysage et le site, compatibilité avec les pratiques locales...), le souci de mettre en valeur l'identité du lieu et la recherche d'agrément... » (page 47)

« ..de nouveaux défis rendent la pratique des porteurs de projet et des concepteurs encore plus complexe : ceux-ci doivent intégrer dans leurs réflexions le changement des conditions climatiques (modalités de conception, îlots de chaleur...), la pollution de l'air, la gestion de la sécurité du public (nouveaux dispositifs de sécurité civile, nouvelles contraintes de circulation, exigences de base concrètes concernant l'accessibilité des sapeurs-pompiers aux bâtiments et aux aménagements, limitations, normes...), et la fabrication d'une ville inclusive qui s'appuie sur ses habitants pour favoriser un savoir vivre en commun. » (page 79)*

Fiche de commentaire :

Cette étude nous a permis de d'identifier les différents types d'espace public, leurs enjeux sur la société urbain, par ailleurs le défi de l'espaces public et sans oublier le vocabulaire qui est éléments nécessaires à l'aménagement d'un espace public contribue à créer une atmosphère, une identité urbaine ou villageois

ANNEXE 11 : FICHE BIBLIOGRAPHIQUE OUVRAGE

Projet urbain, efficience d'un paradigme conceptuel d'un habitat durable

Information identification :

- Nom des auteurs : Dahmani Krime et Moudjar Messoude
- Titre : projet urbain
- Edition : office des publications universitaires
- Lieu : Algérie
- Date de publication : 2014
- Date de lecture : mars 2020
- Type de document : ouvrage
- Type de localisation : en livre

Les éléments relatifs de l'ouvrage

Fiche résumée :

Ce livre était écrit comme un cours qui relie toutes les informations importantes autour de la démarche du projet urbain, commençant par l'origine d'émergence de cette démarche au sein de l'urbanisme des instruments, passant par ces principes, orientation échelle d'intervention...

Fiche de citations :

« La notion de projet urbain pour les architectes-urbanistes ne relève pas de nouvelle pratique mais d'une naissance de la notion d'urbanisme liée au design urbain »

Fiche de commentaire :

La lecture de ce ouvrage nous a permis de créer une base d'information de la démarche projet urbain, et avoir ses échelles d'intervention et les étapes d'application de sa démarche dans notre projet.

Annexe 12 : fiche bibliographique ouvrage

la ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger

Information identification :

- Nom des auteurs : Nassima DRIS
- Titre : la ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger
- Edition : université de paris
- Lieu : paris
- Date de publication : 2001
- Date de lecture : mars 2020
- Type de document : ouvrage
- Type de localisation : en livre

Les éléments relatifs de l'ouvrage

Fiche résumée :

Ce livre parle la centralité et sa relation avec les espaces publics, en analysant la différence entre la centralité dans les différentes époques (précoloniales, coloniales et contemporaines) et le rôle des activités et d'attractivité dans cette dernière.

Fiche de citations :

« La centralité de la ville arabe s'organise autour de la mosquée et de souk n'est pas aisément transposable dans la ville contemporaine. Même si la religion a une existence très fort dans la vie quotidienne au travers de l'observation des rites (prière, ramadan, fêtes religieuses..), la ville s'accommode en effet de nouvelle pratique liée à des formes nouvelles de sociabilité. »

Fiche de commentaire :

Cette lecture nous a permet de connaitre la centralité généralement et dans la ville algérienne spécifiquement, et le rôle de l'espace public dans ces ville passant par tous les époques historique, dès la ville arabe, ville coloniale, et finalement la ville d'aujourd'hui

